

Elaboration du plan guide de Ruffec

Phase 2 – Orientations et scénarios



Octobre 2024

COMPAGNIE ARCHITECTURE
Architecture & urbanisme

A+R
Paysage et espaces publics

ARCUS
Sociologues & urbanistes

FRED BONNET VRD
Voirie et réseaux divers

Sommaire

- 3** **Les 3 axes pour construire le projet**
- 11** **Les 4 secteurs stratégiques**
- 13** **Le plan guide**
- 15** **Les fiches-actions**
- 52** **Le retour de la concertation**
- 65** **Le calendrier de l'étude**

Trois axes pour construire le futur scénario d'aménagement



Trois axes pour construire le futur scénario d'aménagement



Ruffec, cité de pierres et d'eau



Ruffec, la ville à tout âge



Ruffec, ville active et connectée

Trois axes pour construire le futur scénario d'aménagement

Axe 1



Ruffec, cité de pierres et d'eau

Récit :

La ville de Ruffec engage un travail ambitieux de **mise en valeur de son patrimoine culturel matériel et immatériel**. Des actions sont entreprises afin de **révéler le paysage de l'eau**, ses ouvrages et son petit patrimoine, qui confèrent à la ville basse une identité très riche mais encore méconnue. **Des liens sont tissés avec la ville promontoire**, dont le patrimoine bâti, les espaces publics majeurs mais aussi le tissu discret des venelles ont été requalifiés et valorisés.

Ces interventions patrimoniales, associées à une **politique culturelle** tournée vers l'animation des espaces publics et portée par une dynamique associative mieux coordonnée, permettent à Ruffec de redevenir **une destination touristique "choisie"**, mais aussi d'accroître son attractivité auprès d'habitants quinquagénaires et de jeunes seniors en quête d'un territoire offrant à la fois patrimoine, services, culture et desserte ferroviaire.

Inspirations :



Ruffec : un patrimoine naturel et bâti à connecter et à davantage mettre en valeur



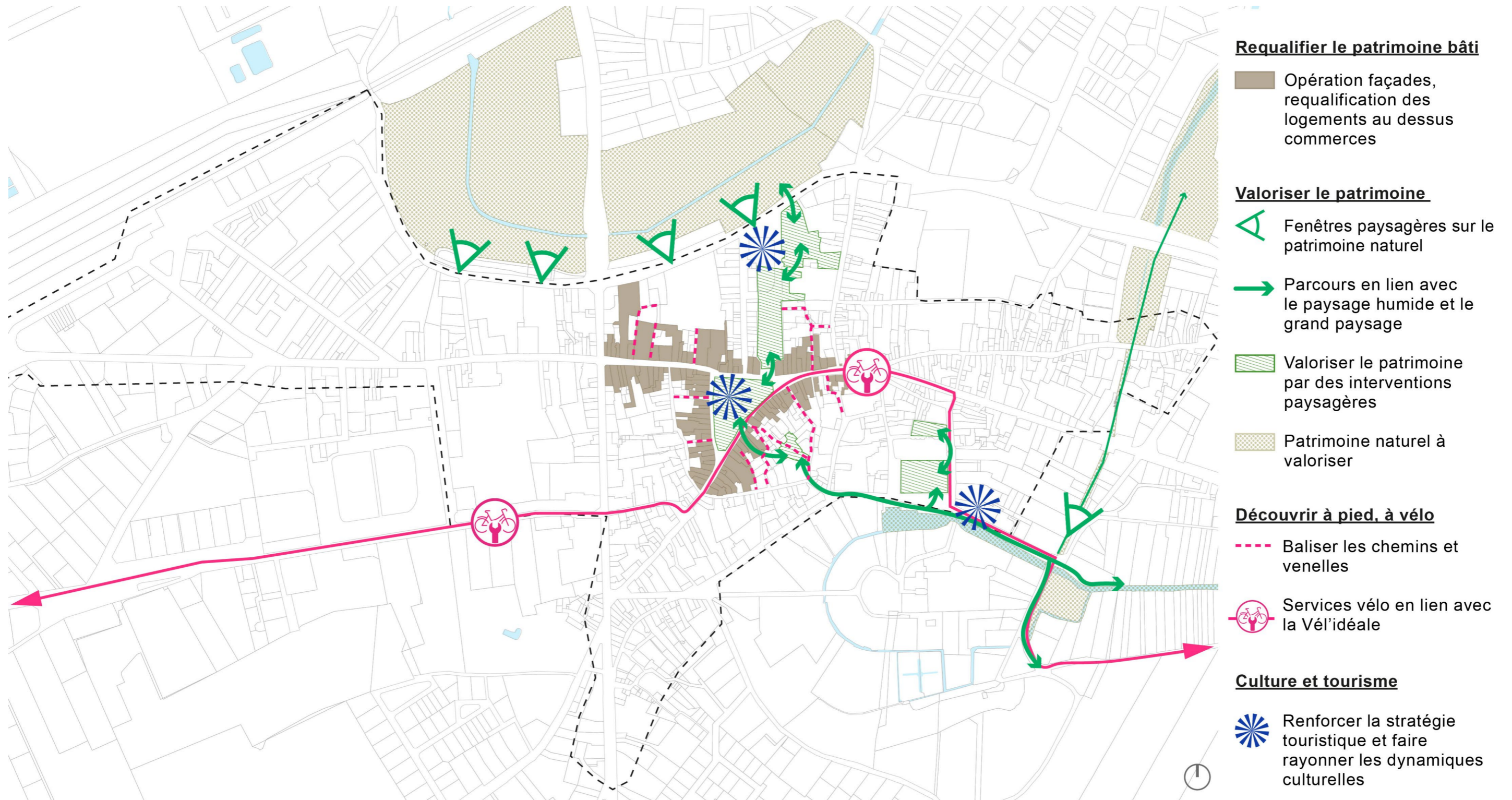
Art In Situ et signalétique, des outils pour donner à voir les pépites du patrimoine et devenir un territoire de destination

Trois axes pour construire le futur scénario d'aménagement

Axe 1



Ruffec, cité de pierres et d'eau



Trois axes pour construire le futur scénario d'aménagement

Axe 2



Ruffec, la ville à tout âge

Récit :

La ville de Ruffec entreprend une politique ambitieuse pour **attirer des "familles actives" et rééquilibrer sa sociologie**. Elle agit autant sur la création d'une **offre de logements** dédiée, sur des fonciers vierges à aménager mais aussi dans certains quartiers anciens dont les immeubles n'ont pas encore été divisés (Boitant, gare...), que sur son **offre de services** (modes de garde pour la petite enfance, pôle enfance-éducation avec des ressources mutualisées, optimisation du transport à la demande...). **L'espace public** devient le miroir de cette politique : il est réapproprié par tous les publics, et notamment par les familles, et constitue un nouveau **support d'animation**. Un tel dessein invite à capter plus de jeunes en début de parcours résidentiels, en tirant parti de **l'offre de formation** et des emplois locaux, et à renforcer les services destinés aux seniors et aux personnes âgées.

A travers cet axe, Ruffec affirme son **statut de centralité à l'échelle du nord de la Charente**, en offrant encore plus de ressources pour bien "grandir", "faire grandir", "vieillir" et "vivre ensemble".

Inspirations :



Des équipements ressources sur lesquels assier le développement de la commune



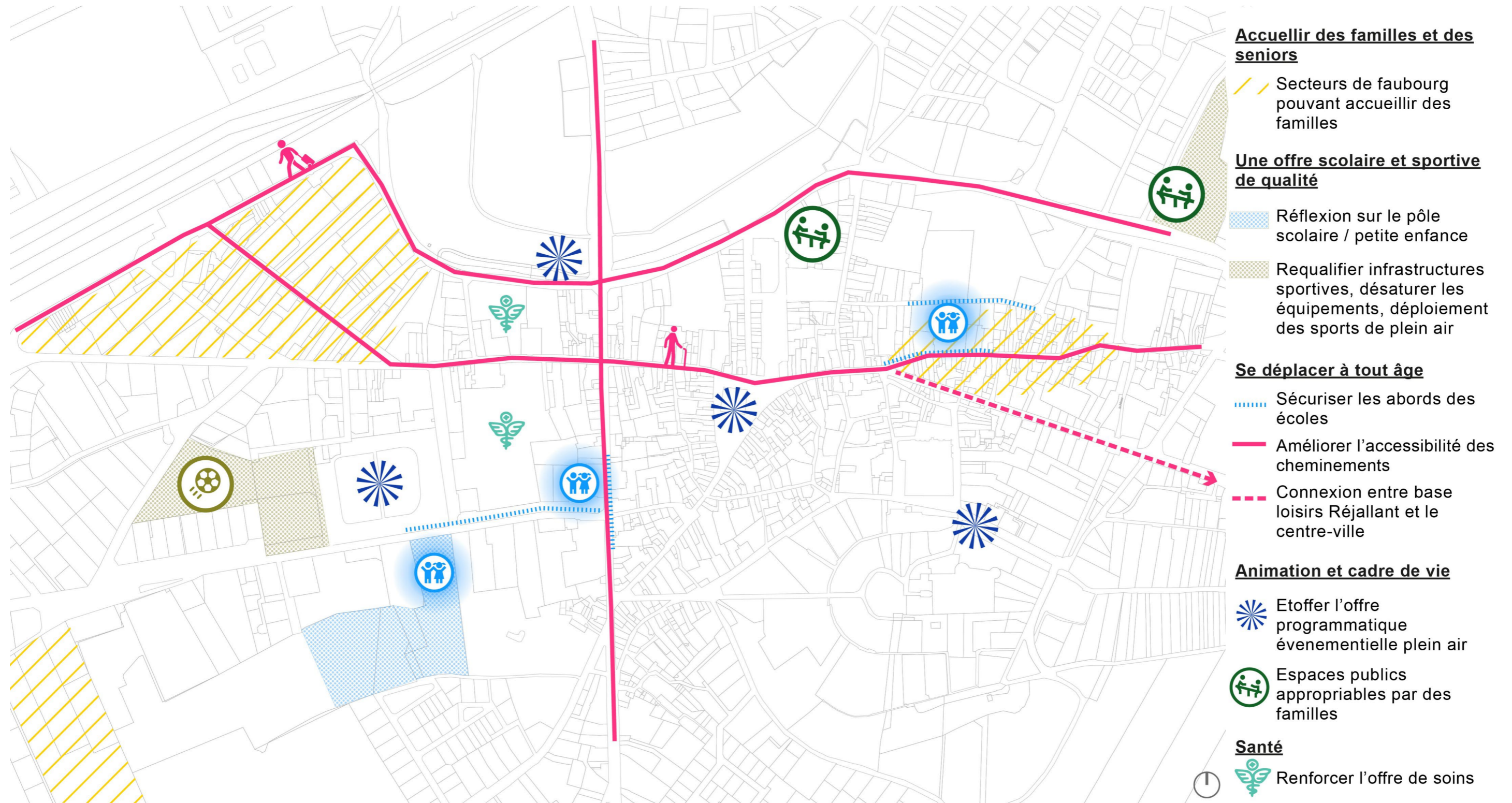
Animer l'espace public : des aménagements et des événements supports de vie sociale

Trois axes pour construire le futur scénario d'aménagement

Axe 2



Ruffec, la ville à tout âge



Trois axes pour construire le futur scénario d'aménagement

Axe 3



Ruffec, ville active et connectée

Récit :

La ville de Ruffec assoit son **statut de centralité économique** du nord de la Charente à travers **une politique ambitieuse de revitalisation commerciale** de son centre historique, appuyée par l'intervention de nouveaux acteurs/investisseurs. **Des équilibres** ainsi que de nouvelles **synergies sont recherchés** entre le cœur commerçant ruffecoïse, témoin de la grandeur passée de la ville, et la périphérie ouest du territoire, qui a bénéficié d'un développement plus récent.

Ruffec tire aussi parti de **son niveau de desserte** et plus particulièrement de **sa gare**, dont **le quartier devient un nouveau pôle administratif**, économique et résidentiel en interaction avec le cœur historique, pour développer son offre de formation. Les acteurs et les organismes sociaux bénéficient d'un lieu ressource – **la maison Bouchy**.

Inspirations :



Trois piliers identifiés : revitalisation commerciale, développement autour de la gare et structuration d'un pôle de service



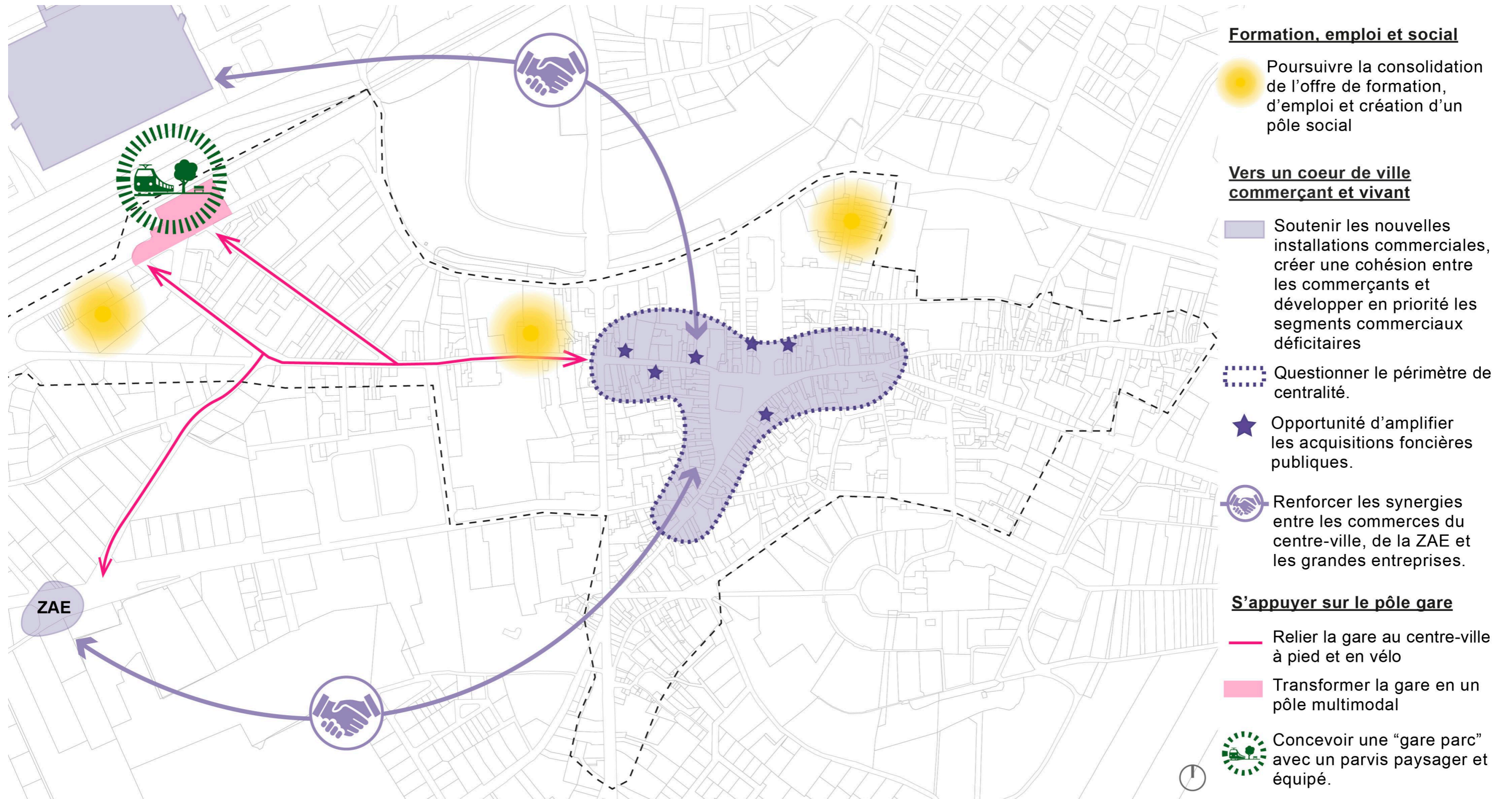
Conforter l'expérience usager et client à travers la diversification de l'offre

Trois axes pour construire le futur scénario d'aménagement

Axe 3



Ruffec, ville active et connectée

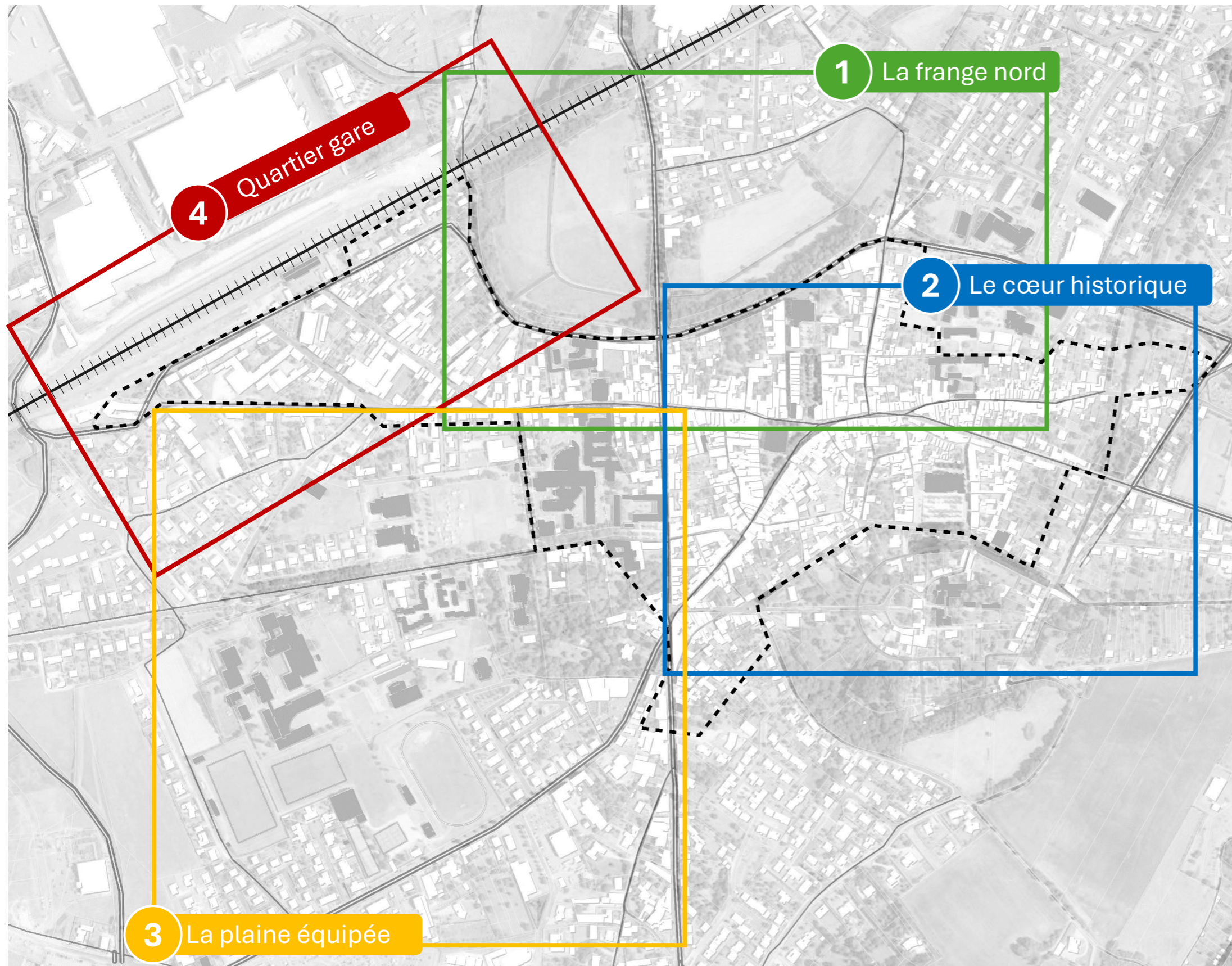


4 secteurs géographiques où les actions sont en synergies



4 secteurs stratégiques

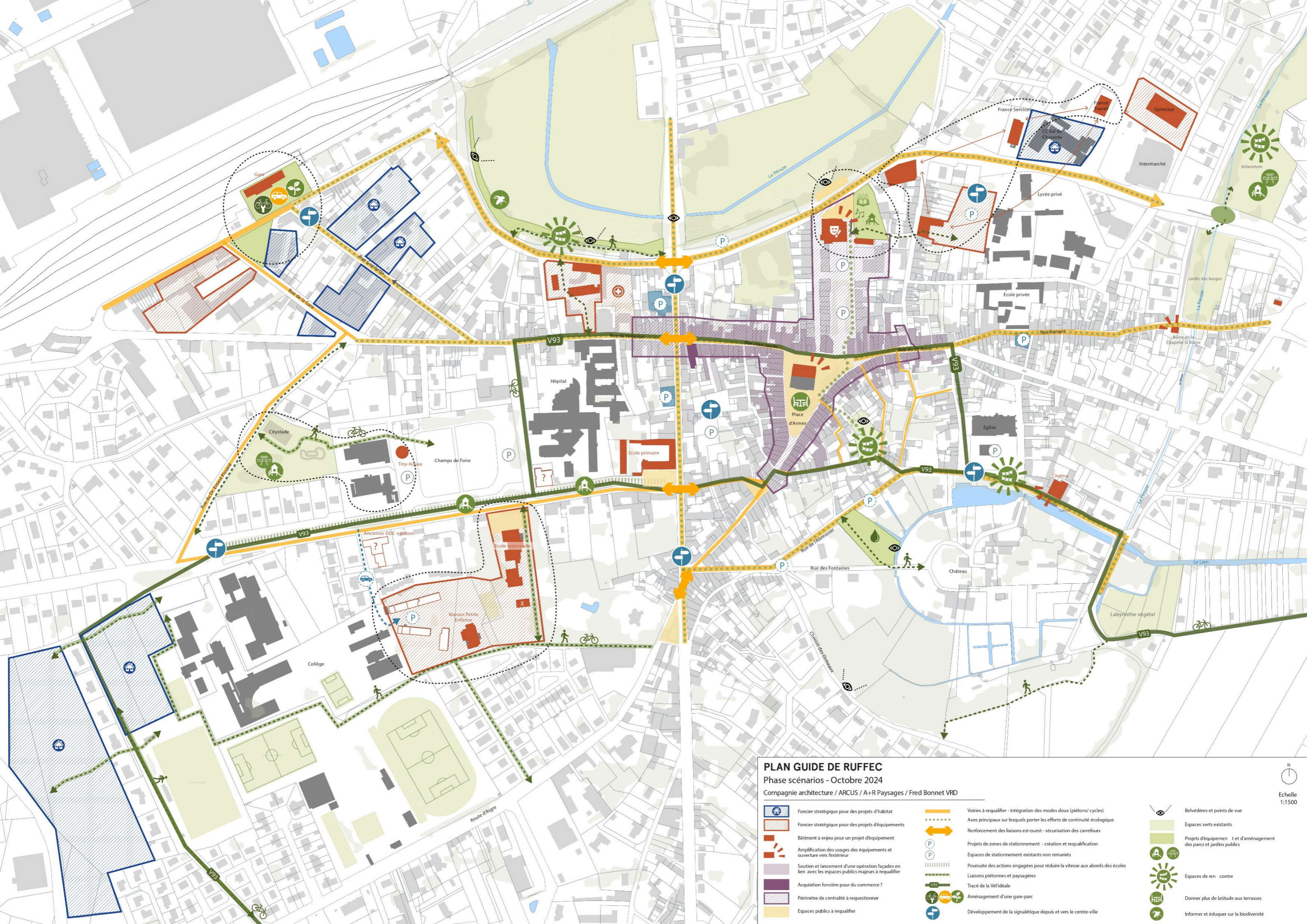
Des actions thématiques mise en synergie pour un effet levier maximal



- 1 La frange nord - une recomposition de la lisière nord du centre-ville, qui permet :**
 - d'agréger des secteurs de projets en cours ou en réflexion
 - d'ouvrir le centre ancien sur le paysage de la Péruze et de la prairie (Sordognon, Fond Dorin)
 - de pacifier et de requalifier l'entrée de ville nord
 - de renforcer les liaisons entre le quartier de la gare et le centre-ville
- 2 Le cœur historique – de pierre de d'eau :**
 - lutter contre la dégradation du patrimoine bâti et renforcer la vocation résidentielle du centre-bourg en assumant des stratégies de peuplement différenciées
 - relier la ville haute et la ville basse
 - animer et requalifier les espaces publics du centre-bourg
 - renforcer la dynamique commerciale
- 3 La plaine équipée - une restructuration d'un secteur fonctionnel et des connexions entre les équipements, qui permettent :**
 - d'optimiser le fonctionnement et les capacités d'accueil des équipements (gymnase, crèche, école, ALSH)
 - de renforcer les liaisons entre les différents équipements, les quartiers d'habitat et le centre-ville
 - de donner à voir la richesse des ressources en matière d'animation et de vie sociale
- 4 Le quartier de la gare - une transformation qui prend appui sur trois projets structurant afin de:**
 - de donner une nouvelle vocation au quartier (opportunité résidentielle à développer, requalification des espaces publics de qualité, arrivés des services diversifiés et développement des mobilités)
 - renforcer les liaisons entre la gare et le centre-ville
 - renforcer l'identité de la commune en jouant sur la valorisation de son passé industriel
 - favoriser la montée en puissance de la gare en tant que point névralgique du secteur

Le plan guide





PLAN GUIDE DE RUFFEC

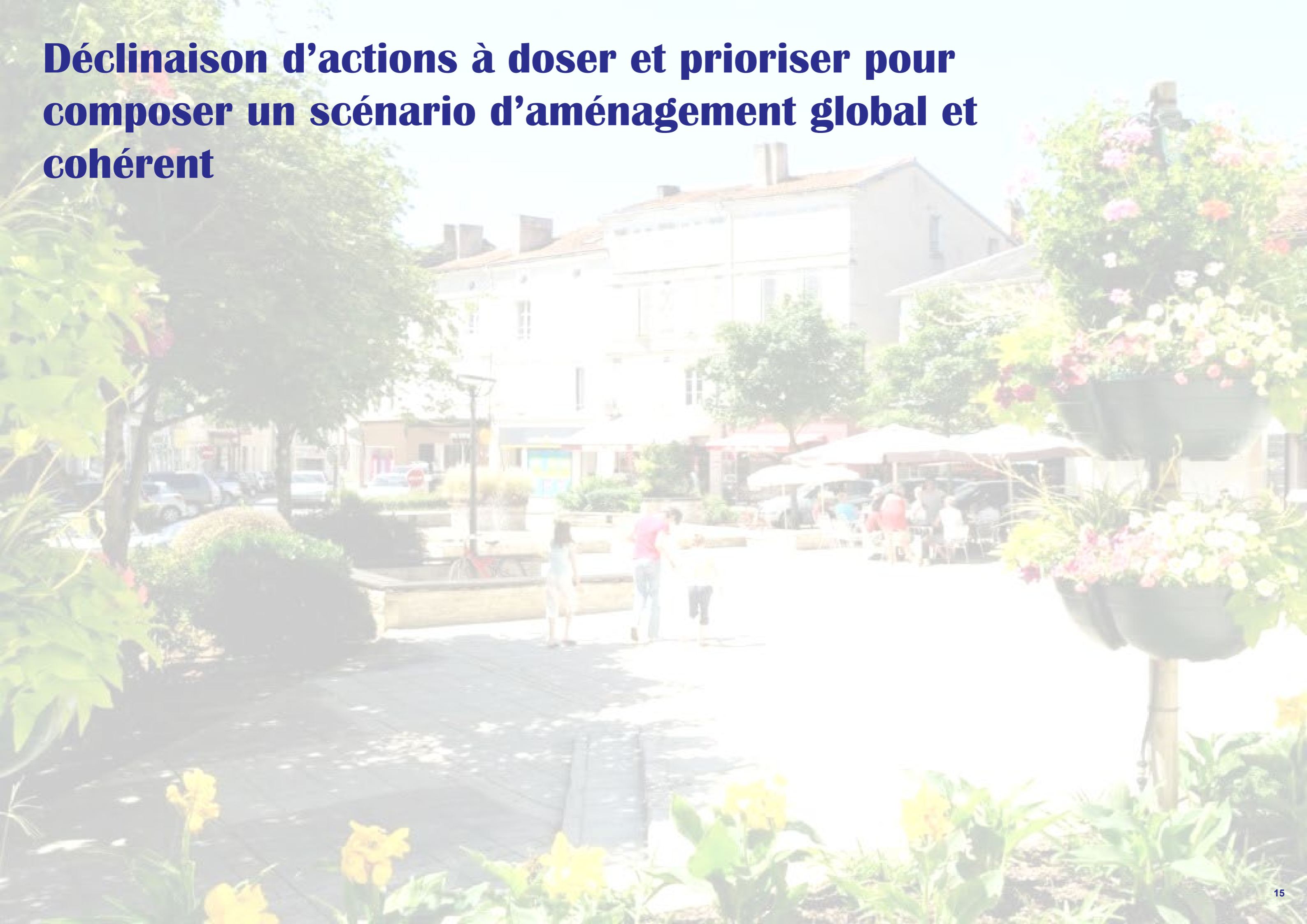
Phase scénarios - Octobre 2024

Compagnie architecture / ARCUS / A+R Paysages / Fred Bonnet VRD

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Foncier stratégique pour des projets d'habitat Foncier stratégique pour des projets d'équipements Bâtiment à enjeu pour un projet d'équipement Amplification des usages des équipements et ouverture vers l'extérieur Soutien et lancement d'une opération façades en lien avec les espaces publics majeurs à requalifier Acquisition foncière pour du commerce ? Périmètre de centralité à questionner Espaces publics à requalifier | <ul style="list-style-type: none"> Voiries à requalifier - intégration des modes doux (piétons/ cycles) Axes principaux sur lesquels porter les efforts de continuité écologique Renforcement des liaisons est-ouest - sécurisation des carrefours Projets de zones de stationnement - création et requalification Espaces de stationnement existants non remarqués Poursuite des actions engagées pour réduire la vitesse aux abords des écoles Liaisons piétonnes et paysagères Tracé de la Vef idéale Aménagement d'une gare-parc Développement de la signalétique depuis et vers le centre-ville | <ul style="list-style-type: none"> Belvédères et points de vue Espaces verts existants Projets d'équipement et d'aménagement des parcs et jardins publics Espaces de rencontre Donner plus de latitude aux terrasses Informer et éduquer sur la biodiversité |
|--|--|--|

N
Echelle
1:1500

Déclinaison d'actions à doser et prioriser pour composer un scénario d'aménagement global et cohérent



Axe 1. Ville de pierres et d'eau		Temps 1 (0-5 ans) Expérimenter et impulser	Temps 2 (5-10 ans) Amplifier	Temps 3 (10-15 ans) Engager l'avenir	Remarques
Logements	Lancer une opération façades en lien avec les espaces publics majeurs à requalifier	★ ★			Périmètre en cours de validation. Stratégie d'incitation, rencontre avec ABF prévue. Début de l'OPAH-RU janvier 2025.
Espaces publics et paysage	Créer des fenêtres paysagères sur le patrimoine naturel (points de vue, accessibilité, espaces/équipement de détente et de contemplation) : Point de vue depuis le boulevard Duportal sur le paysage nord (idée de belvédère dans la continuité du jardin vert et du parvis de la salle polyvalente)		★		Projet en cours de discussion : aménagements d'une zone naturelle le long de la Péruze. Question d'accessibilité et de visibilité.
	Aménager des parcours en lien avec le paysage humide (équiper les berges, multiplier la signalétique éducative/pédagogique sur la biodiversité locale, inclure le patrimoine paysager dans les parcours touristiques, créer des aires de camping car ...) et le grand paysage (Forêt, prairie, patrimoine agricole), Protéger et préserver les espaces paysagers naturels		★		Nouvel espace public au nouveau parking de Bouchy ? Pourrait devenir un jardin public pour Roc Fleury. Scepticisme sur l'idée d'implanter des potagers en centre-ville : actuellement seulement 14/28 sont utilisés au sud/est de Ruffec. Question : Faut-il investir sur un nouvel espace public ? Où est-il préférable de valoriser ceux qui existent ?
	Valoriser le patrimoine bâti et urbain par des interventions paysagères (confort thermique, désimperméabilisation, plantation des pieds de façade, mobilier de propreté...)		 Progressivement		Coordonner les interventions, créer des îlots. Penser à des espaces végétalisés économes en entretien. Eduquer la population sur de nouvelles façons de planter l'espace public. Faire des expérimentations dans un quartier pour ensuite le propager dans d'autres quartiers (exemple de plantation en pied de façade) > stratégie de communication
	Accompagner et enrichir les initiatives de continuités écologiques déjà en place + Soutenir les transversalités et les connexions urbaines (cheminements, parcours, voiries,...)		 Progressivement		
Mobilités	Baliser les chemins et faire le lien ville haute et ville basse		★		Dans un premier temps rendre les parcours piétons lisibles et agréables +lien avec OT pour balisage touristique
	Mettre en valeur les venelles, ruelles en lien avec le patrimoine bâti remarquable	★	★		
	Renforcer les services autour de la voie vélo	★ ★ ★			Actuellement Ruffec est la seule ville permettant le lien de la Vél'idéale et une gare. Projet d'un point service vélo dans les locaux de la SNCF (90 m²) + 8 places vélos à la gare.
Equipements publics	Renforcer la stratégie touristique de la commune en lien avec les actions du Pays Ruffécois (promotion sur le site internet, signalétique, mise en valeur du petit patrimoine...)		★	★	Projet d'hôtellerie en négociation. Travail de renseignement autour de la Vél'idéale. Revoir le site de l'OT <small>En corrélation avec la requalification des venelles</small>
	Faire rayonner les dynamiques culturelles du territoire «hors les murs», notamment en période estivale, afin de stimuler l'animation et la réappropriation des espaces publics (ciné plein air, exposition extérieure...) et soutenir les projets de médiation artistique et culturelle dans l'espace public (ludothèque / jardin vert, etc.)		★		Médiathèque « Hors les murs » existe déjà : chaises longues dans le jardin vert. > Encourager ces initiatives (par exemple : engager des ateliers artistiques en animant les vitrines inoccupées du centre-ville évitant ainsi la théorie de la vitre cassée tout en faisant rayonner les dynamiques culturelles du territoire.)
Commerces	Tirer parti de la présence du marché et jouer la carte du tourisme/patrimoine afin de redonner du plaisir à déambuler et faire émerger une expérience usager/ client singulière : requalifier, animer les espaces publics du cœur de bourg, développement des usages de la halle hors période de marché...		★	★	Changer la vision de Ruffec : de la ville fonctionnelle (commerces/services) à ville destination plaisirs (balade, loisirs, culture, patrimoine...). Signaler dès les entrées de ville les activités que propose Ruffec, donner envie de venir

Axe 2. Ruffec à tout âge		Temps 1 (0-5 ans) Expérimenter et impulser	Temps 2 (5-10 ans) Amplifier	Temps 3 (10-15 ans) Engager l'avenir	Remarques
Logements	Accompagner financièrement et techniquement les nouvelles réponses en matière d'habitat pour les jeunes (projet de l'ancienne gendarmerie/ démarche de CHJ...)		★		
	Définir une stratégie de peuplement et de développement de l'habitat équilibrée et coordonnée à l'échelle Val de Charente, à travers le PLUi, afin d'enrayer les clivages sociaux entre la ville-centre et sa périphérie : reconfigurer le secteur des Grands Rocs	★★★	★	★	
Equipements publics	Reconfigurer le pôle enfance-famille	★★★			Augmentation des places de la crèche, prochainement le nombre de places passe de 19 à 39. Engager des réflexions avec l'éducation nationale.
	Requalifier certaines infrastructures sportives (réhabilitation de la salle Petit Louis, création d'un terrain synthétique,...)			★	
	Poursuivre le déploiement des activités sportives de plein air (city stade, Réjallant, itinéraires cyclables...), et aménager l'ensemble city stade / gymnase Gavallet comme un plateau ouvert	★	★		
Mobilités	Maintenir et amplifier les services de transport à la demande	★			Echelle PETR : mise en place d'un COM (mobilités) + PMS (département) : > organiser des ateliers de travail pour caler les financements. Penser aux déplacements des jeunes vers leurs activités. RURABUS apprécié par les ruffécois. Ex Confolens : TAD intramuros assurés par le CCAS
	Renforcer la connexion entre la base de loisirs Réjallant et le centre-ville	★	★		Etude faite il y a plusieurs années par le Pays mais jamais mise en œuvre
	Améliorer l'accessibilité des cheminements (sécurisation, confort, continuité, lisibilité, végétalisation)	★★★	★	★	Eclairage communal à coordonner avec les usages nocturnes (cinéma/lavoir)
	Sécuriser les abords des écoles et initier des "parcours enfants"	★			Prolonger la voie verte ? Permettre une traverser sécurisé de la RN.
Commerces	Donner plus de latitude pour que les terrasses puissent se développer, notamment sur la place d'Armes		★★	★	Requestionner la place de la voiture tant sur le stationnement que sur le sens de circulation afin que les terrasses puissent cohabiter plus agréablement avec ces voies de circulation.

Axe 3. Ville active et connectée		Temps 1 (0-5 ans) Expérimenter et impulser	Temps 2 (5-10 ans) Amplifier	Temps 3 (10-15 ans) Engager l'avenir	Remarques
Social	Créer un pôle social sur l'îlot Bouchy (nouvelle porte d'entrée au nord du centre-ville)	★★★	★		CCAS, insertion, 2 logements d'urgence – DETR ciblée. En 2025 : Parking et cheminement Bouchy puis phase 2 bâti.
	Repositionner le siège de la Communauté de Communes au sein d'une friche industrielle du quartier de la Gare (levier du réinvestissement du quartier de la gare)	Convention EPF + DUP + étude faisabilité ★	★★★	★	Convention EPF en cours, DUP fin 2024. Nouvelle CC près de la gare (financement de l'Etat que si proche d'une gare). CC actuelle : acheter à Logélia pour 1€ ? + mobiliser Fonds Friche pour en faire une réserve foncière pour du logement (zonage logement au futur PLUI à prévoir). Projet d'en faire un centre SNU mais trop loin des terrains de sport.
	Finaliser la programmation de la salle d'audience du tribunal et du pôle tournant autour de la jeunesse, de la citoyenneté et de l'insertion, à l'interface de la gare et du centre-ville	★			Mission locale arrive en septembre dans l'ancien palais de justice Faisabilité en cours sur la salle d'audience.
Commerces	Revitaliser l'appareil commercial du centre-ville				
Mobilités	Renforcer les services pour les vélos autour de la gare (vélo en location, local vélo fermé, borne de réparation,...)				Fortement évoqué par les locaux : la gare de Ruffec est un atout majeur de la ville. Aujourd'hui, les horaires et correspondances ne permettent pas sa pleine utilisation (discussions en cours avec la SNCF sur ce sujet).
	Concevoir une "gare parc" avec un parvis paysager et équipé renvoyant une image forte et dynamique de Ruffec dès l'arrivée en ville par le train. Créer une aire de covoiturage.		★★★	★	Permettant une nouvelle entrée de ville avec une forte identité. En lien avec l'arrivée de la CC dans ce quartier + mobilisation du foncier pour accueillir des familles.
	Relier la gare au centre-ville pour tous les usagers (lycéens, touristes, actifs...) / Susciter l'envie et faciliter l'emprunt de la ligne ferroviaire par la qualité du cheminement : boulevard Duportal + rue de la Gare + rue Gambetta	★	★★★		Connecter le centre-ville à la gare en facilitant les parcours piétons et vélo permet d'attirer de nouvelles personnes à Ruffec. En priorité : les boulevards, la rue Gambetta dans le prolongement de la rue de l'hôpital . Mettre en avant le lien entre la Vél'idéale et la gare.
	Restructurer les axes principaux (RN, et liaison est/ouest) pour favoriser les mobilités douces en intégrant le schéma cyclable départemental	★	★	★	
	Renforcer les liaisons est-ouest (parcours rue de l'hôpital / rue Jean Jaurès et rue Villebois-Mareuil / rue du Piolet) pour limiter le clivage croissant entre le cœur commerçant historique et la plaine fonctionnelle	★	★		
	Renforcer l'offre de stationnement périphérique et aménager les chemins depuis et vers les parkings, avec une signalétique claire dédiée aux automobilistes (nombre de places, nom des parkings...) et aux piétons (distance et temps de parcours vers les lieux d'intérêt)	★★★	★★★		
	Aménager les entrées de ville (place du Général de Gaulle / rond-point nord / route de Confolens		★	★	



Ruffec, cité de pierre et d'eau



ACTION XX – AMÉNAGER UN PARVIS PAYSAGER DEVANT LA CANOPEE

VALORISER LE PATRIMOINE PAYSAGER

POURQUOI ?

- Les grandes prairies humides sont enclavées par les grands axes de voiries (RN, Bd Duportal) dominés par la voiture
- Présence d'une épaisse frange végétale créant une barrière visuelle importante en lisière des deux prairies
- Parvis minéral, sans usage
- Manque de continuité écologique, urbaines ou paysagère entre les parcs/espaces publics du cœur de villes et le grand paysage

COMMENT ?

- **Créer des points de vue** depuis le boulevard Duportal sur le paysage nord en dédensifiant ponctuellement la frange arborée et en créant des percées visuelles (court terme)
- **Aménager des lieux de contemplation et de balade** plantée le long du boulevard Duportal
- **Favoriser les circulations piétonnes** en lisière de paysage
- Programmer des événements saisonniers
- Apaiser et aménager les voiries dans les zones de contemplation / détente

BUDGET

500 000 à 1M

ÉCHÉANCIER

Moyen terme (5 à 10 ans)

QUI ?

Pays du Ruffecois



Retours des élus :

- Consensus sur la requalification nécessaire de cet espace peu qualitatif
- Place de stationnement à proximité de l'accès aux espaces de service à prévoir
- Végétalisation
- L'attention est attirée sur le fait que de nombreuses canalisations traversent la zone du parvis, paramètre à prendre en compte lors dans la future conception des espaces végétalisés



Plan projeté



Proposition pour l'aménagement du boulevard Duportal



Etat existant



Etat projeté



ACTION XX – MISE EN VALEUR DU SITE DU CHATEAU



VALORISER LE PATRIMOINE PAYSAGER ET BÂTI

POURQUOI ?

- Le site du château a été au cours du XX siècle profondément modifié par l'implantation de constructions récentes et le développement de jardins d'agrément qui ont découpé cette unité foncière.
- Limiter l'implantation de nouvelles constructions et mettre en place progressivement un programme paysager, prenant en compte la structure foncière actuelle, mais permettant de recomposer l'unité du site antérieur.
- Pour atteindre ces objectifs, le site est aujourd'hui en partie en zone inondable, zone naturelle et espace boisé classé.



1 – Terrain communal



2 – point de vue depuis le chemin des Ormeaux

COMMENT ?

- Utiliser la **parcelle communale** pour créer un **jardin de pluie** (zone inondable) et aménager un **cheminement piéton** qui relie la rue des Fontaines pour prolonger la promenade du jardin de la rose
- **Mise en valeur des sources et des fossés** (entretien, signalétique, éclairage...)
- **Valoriser l'espace boisé classé** au sud en y aménageant des chemins sobres, qui relie le sentier de randonnée et la V93 à l'est par un chemin rural
- **Valoriser les points de vue** vers le centre historique et le château, notamment au sud, du haut de la butte

BUDGET

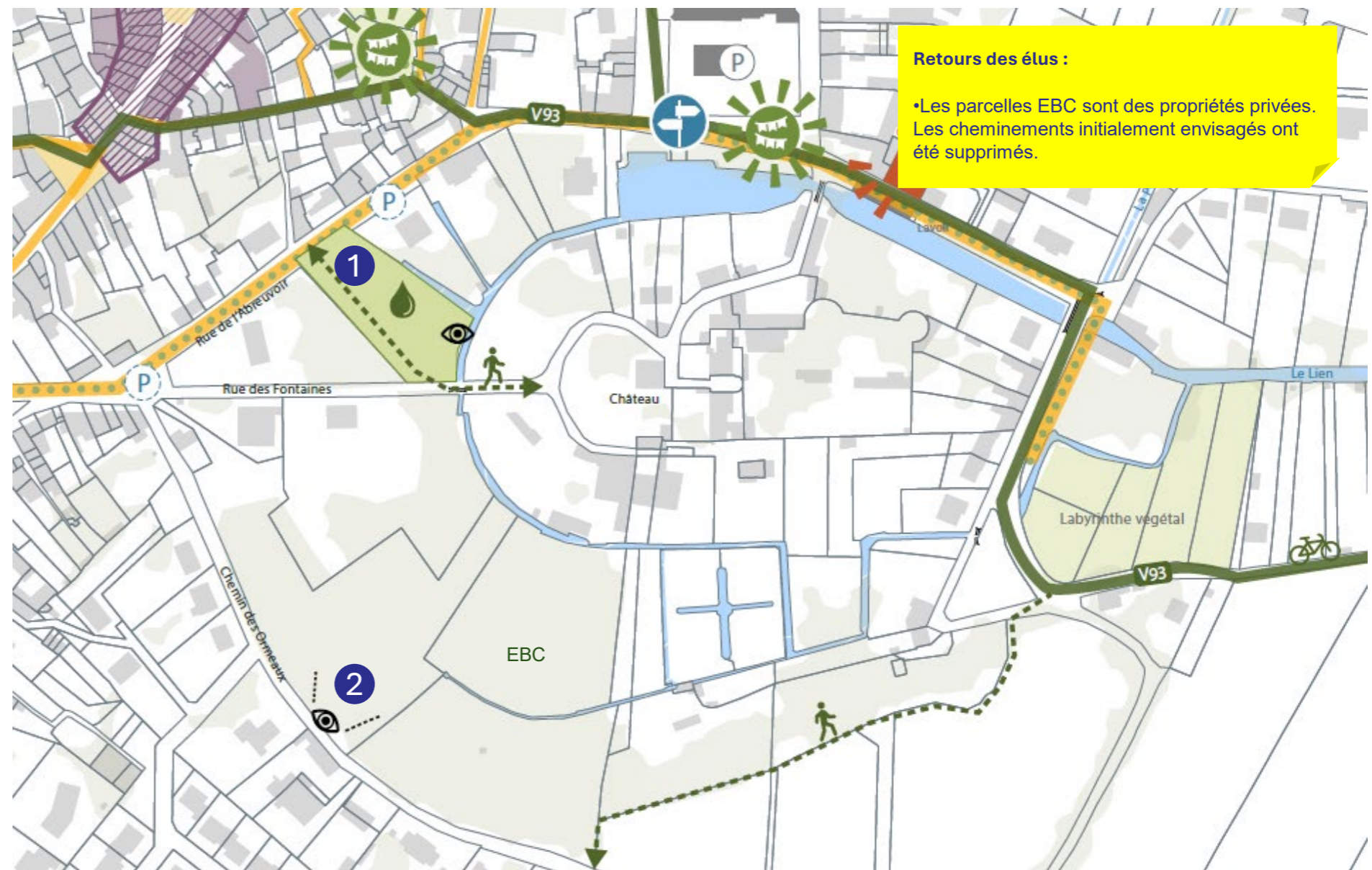
- Aménagement des chemins + gestion et entretien
- Aménagement du jardin de pluie : étude + MOE

ÉCHÉANCIER

Moyen terme (5 à 10 ans)

QUI ?

- Maitrise d'ouvrage : Commune
- Partenaires financiers : Pays du Ruffecois
- Partenaires techniques : Office du Tourisme, CAUE, ABF...



Principe d'aménagement de la zone du château



ACTION XX – AMÉNAGER UN SENTIER AU BORD DE LA ZONE HUMIDE

ANIMATION ET CADRE DE VIE : AMENAGER LES ESPACES VERTS

POURQUOI ?

- Valoriser le paysage humide
- S'appuyer sur le déjà là et le chemin existant
- Informer et éduquer sur la faune et la flore locale

COMMENT ?

- **Aménager le sentier** au bord du pré qui puisse accueillir ponctuellement des événements type guinguette lors des beaux jours
- **Installer une signalétique pédagogique** sur la faune / flore des zones humides

BUDGET

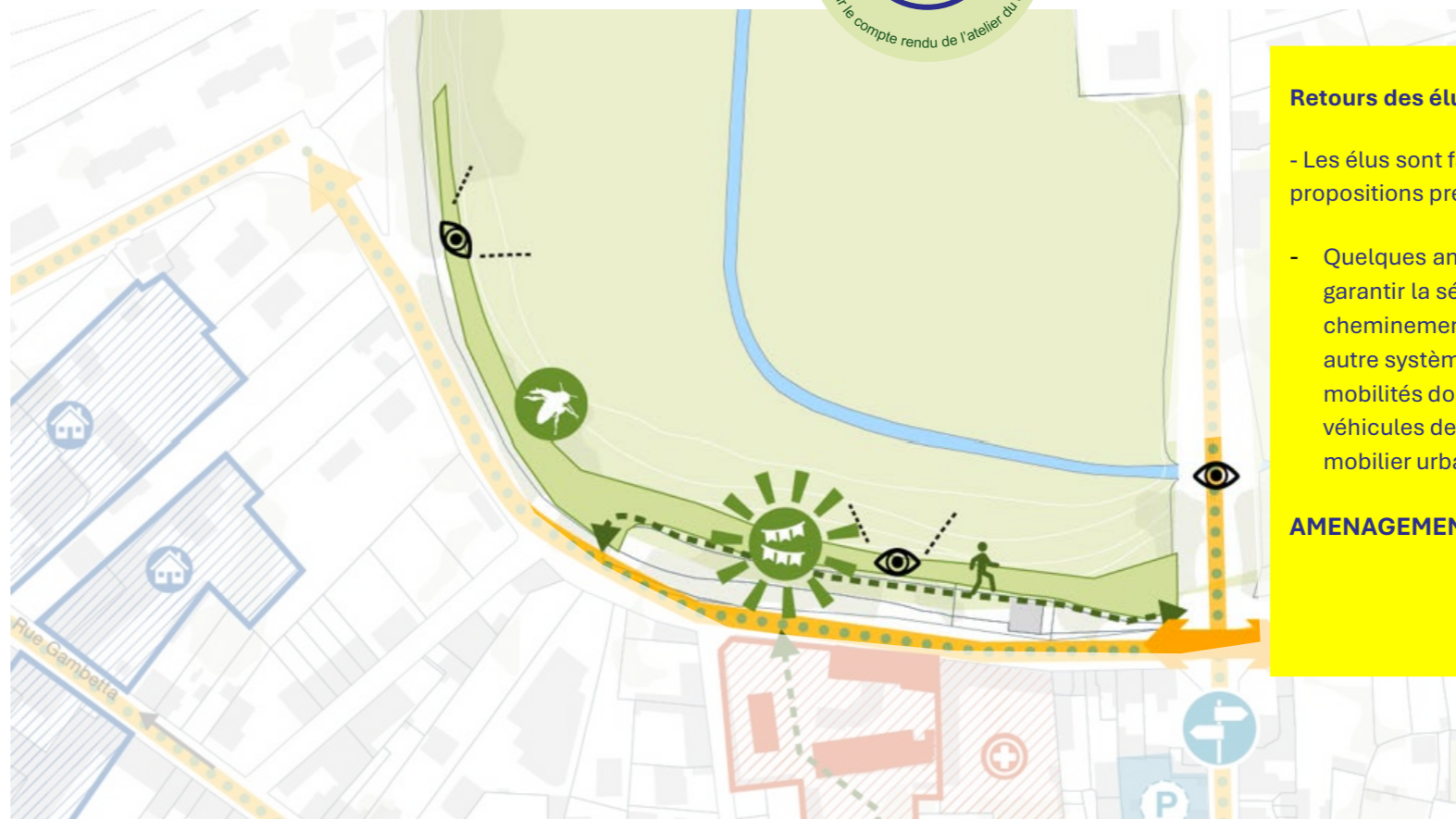
- Remise en état du chemin / éclairage
- Balisage pédagogique
- Option : belvédère en bois

ÉCHÉANCIER

Court terme (moins de 5 ans)

QUI ?

- Maîtrise d'ouvrage : Commune
- Partenaires financiers : Département, programme européen, fond vert, Pays du Ruffecois
- Partenaires techniques : Office du Tourisme, écologue, entreprise privée...



Localisation de la zone en projet

Retours des élus :

- Les élus sont favorables aux différentes propositions présentées.
- Quelques aménagements sont à prévoir pour garantir la sécurisation et l'attractivité de ce cheminement (éclairage, borne rétractable ou autre système qui garantit la priorité aux mobilités douces mais qui permet l'accès des véhicules de service à la pompe de relevage, mobilier urbain,...)

AMENAGEMENT A APPROFONDIR EN PHASE 3



Sentier existant



OPTION 1 – un chemin pédagogique



OPTION 2 – un belvédère sur le pré



ACTION XX – REQUALIFIER L'ARBORETUM

ANIMATION ET CADRE DE VIE : AMENAGER LES ESPACES VERTS



POURQUOI ?

- De nombreux espaces publics à Ruffec pouvant être améliorés en qualités paysagères, urbaines, en offre d'équipement ou de programmation
- Un besoin d'appropriation par les familles, les seniors et les jeunes (sécurisation, confort, mobilier urbain de repos, de jeux, de pique-nique..)
- Des aménagements vétustes, des accès peu valorisés, des espaces fonctionnels mais peu fréquentés/ agréables
- Des espaces « oubliés » en manque de mise en avant dans la vie Ruffecoise

COMMENT ?

- Cibler en priorité les aménagements de l'arboretum (aménités, mobilier, plantations, apport d'ombre, jeux, espaces appropriables pour se réunir, dispositif de stationnements vélos ...)
- Organiser des ateliers participatifs pour imaginer avec la population le type de mobilier, les événements saisonniers souhaités, ...
- Aménager des accès pour descendre au jardin depuis le boulevard des Grands Rocs

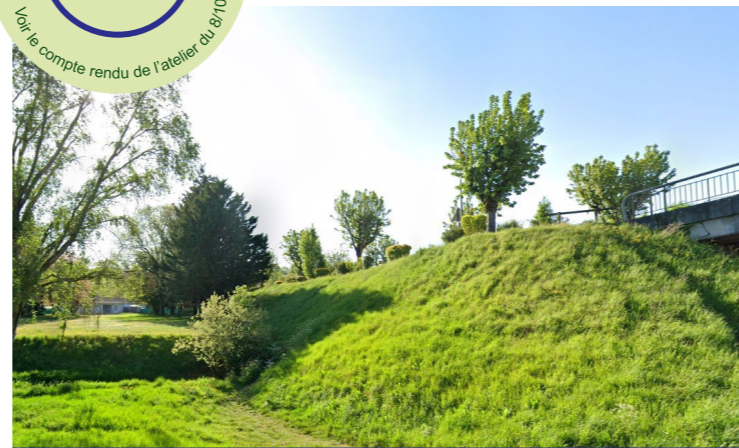
BUDGET

ÉCHÉANCIER

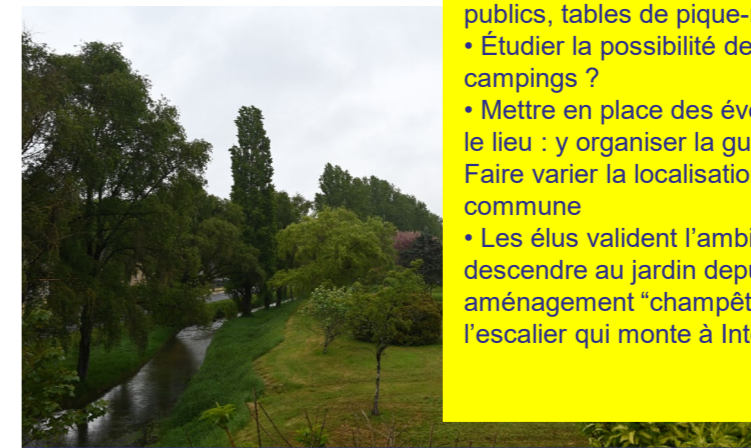
Court et moyen terme (Interventions prioritaires moins de 5 ans, interventions complémentaires entre 5-10 ans)

QUI ?

- Maitrise d'ouvrage : Commune
- Partenaires financiers : Pays du Ruffecois
- Partenaires techniques :



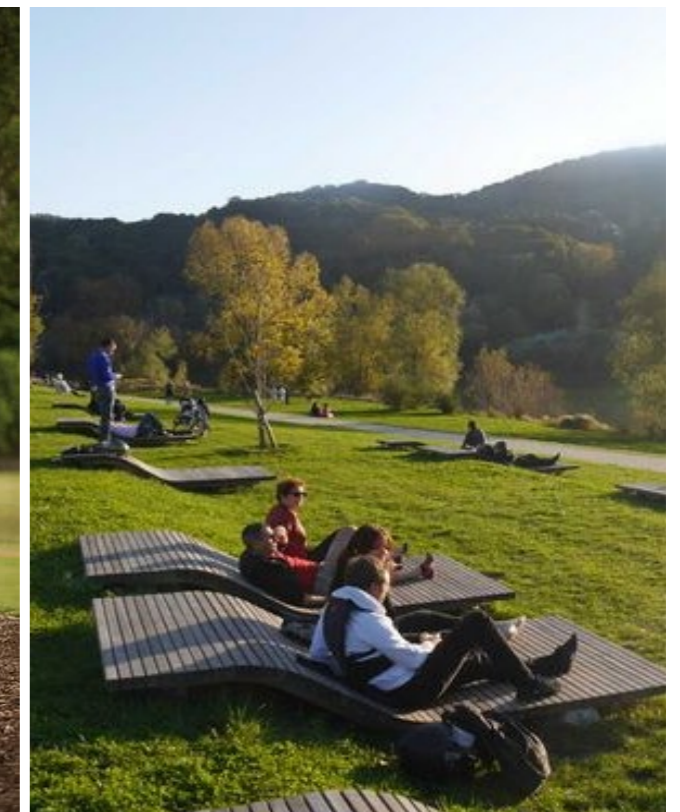
Talus du boulevard des Grands Rocs



Vue du jardin depuis le Boulevard



Référence d'aménagement pour descendre du boulevard au jardin



Images de référence d'aménagement de parc naturel

Retours des élus :

- Consensus sur le besoin de mettre en valeur cet espace vert trop peu connu
- Equipements à mettre en place à minima : WC publics, tables de pique-nique
- Étudier la possibilité de prévoir une aire d'accueil des campings ?
- Mettre en place des événements pour faire connaître le lieu : y organiser la guinguette, un vide grenier ... ? Faire varier la localisation des événements de la commune
- Les élus valident l'ambition de créer un escalier pour descendre au jardin depuis le boulevard, sur un aménagement "champêtre" en rondins, similaire à l'escalier qui monte à Intermarché



ACTION XX – REQUALIFICATION DU JARDIN VERT



ANIMATION ET CADRE DE VIE : AMENAGER LES ESPACES VERTS

POURQUOI ?

- Une absence de lieux de sociabilité, de loisirs et de convivialité pour les familles dans le centre
- Des dynamiques culturelles et une richesse associative « contenues dans les murs »
- Un manque d'animation et d'appropriation des espaces publics notamment en période estivale
- Des espaces publics « délaissés », ou occasionnellement sollicités alors même qu'ils pourraient accueillir des projets de médiation artistique et culturelle

COMMENT ?

- **Engager une démarche de concertation** afin de définir collectivement les usages et le programme d'aménagement du jardin : aire de jeux, salon de lecture extérieur, espace scénique amovible, mobilier divers, ludothèque...
- **Mettre en synergie les acteurs** afin d'étoffer l'offre programmatique et de garantir une occupation régulière de l'espace (animations, évènements)
- **Accompagner la création du restaurant** dans les anciens bains douches

BUDGET

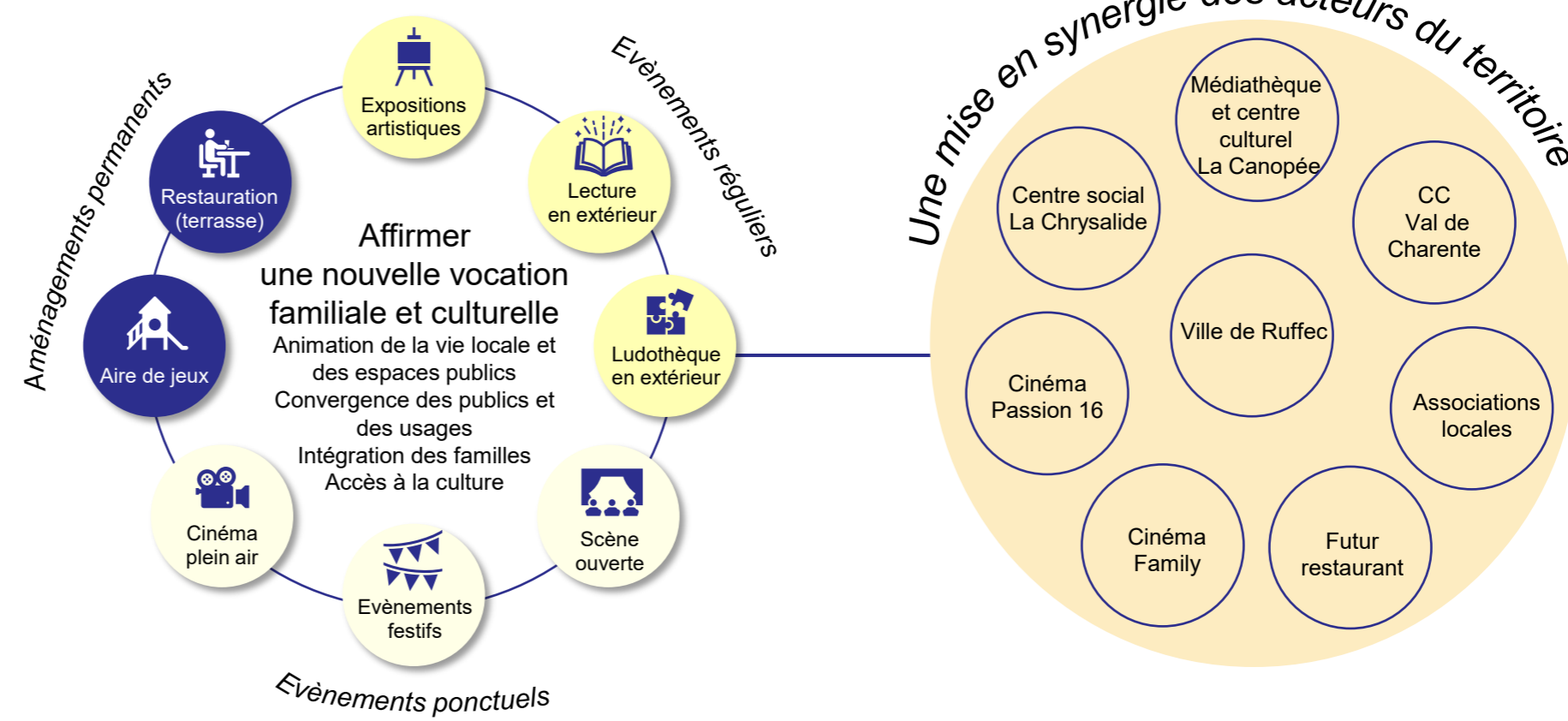
- Démarche de concertation : +/- 8 000 € HT
- Mobilier urbain et aménagements : à définir selon ambition et attentes
- Soutien aux porteurs de projets : financement des structures et des actions

ÉCHÉANCIER

Court terme (moins de 5 ans)

QUI ?

Ville de Ruffec
Pays du Ruffecois





ACTION XX – REHABILITATION DE LA CHAPELLE SAINT BLAISE



Retour des élus :
Etude de faisabilité en cours

VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI

POURQUOI ?

- La chapelle Saint Blaise située le long de la rue du Pontreau constitue pour les habitants du quartier, l'élément patrimonial fort et identitaire de la partie Est de la ville.
- Elle est inscrite aux monuments historiques depuis 1973, mais aucune indication historique n'est présente pour expliquer son passé
- Marquée par les outrages du temps, la chapelle ne possède plus que trois pans de murs. Sans protection, le site continuera à se dégrader dans les années qui viennent
- Les ruines pourraient faire l'objet d'une étape dans le circuit patrimonial

COMMENT ?

- Intervention sur la structure du bâtiment pour stopper le processus de dégradation.
- La création d'un ouvrage contemporain venant le protéger permettrait à la fois sa protection et sa mise en valeur (ex La charité sur Loire).
- La valorisation du bâtiment sera complétée par une mise scène du lieu qui pourrait s'articuler autour:
 - d'un espace d'interprétation du quartier et du rôle des portes dans la ville,
 - d'un programme de mise en lumière,
 - d'un espace d'animation, etc

BUDGET

ÉCHÉANCIER

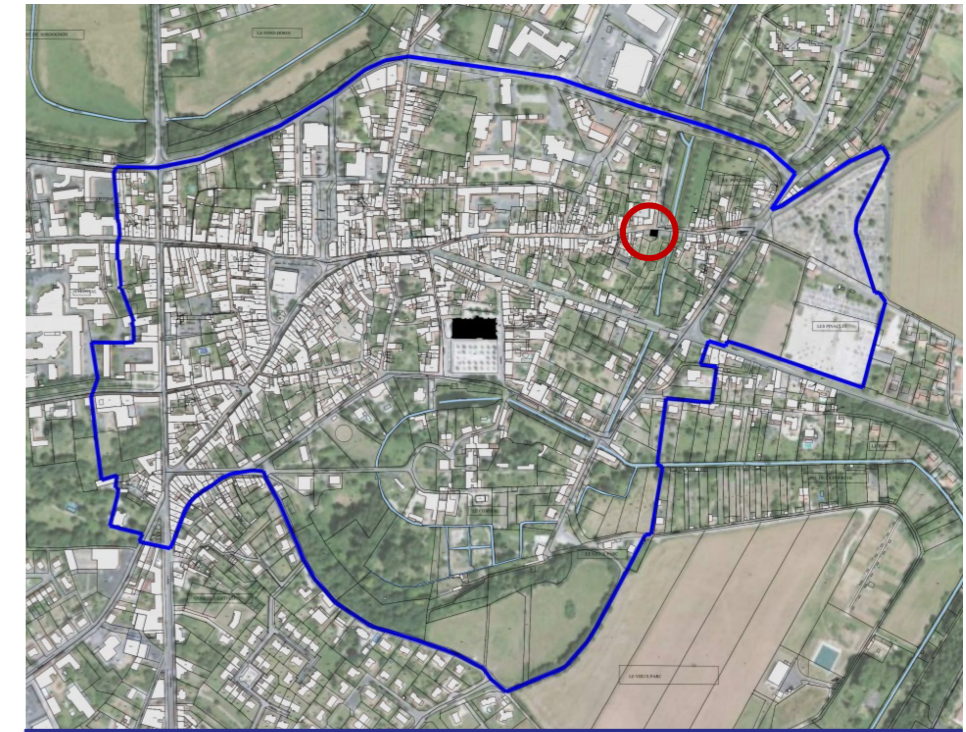
Moyen terme (5 à 10 ans)

QUI ?

Pays du Ruffecois



Ruines de la chapelle Saint Blaise



Nouveau périmètre des abords // Localisation des vestiges



Mise en valeur des vestiges d'une église à La Charité sur Loire // Budget : 573 k€ HT y compris aménagements paysagers



ACTION XX – REVOIR LA SIGNALÉTIQUE DU CENTRE-VILLE

DÉCOUVRIR RUFFEC À PIED ET EN VÉLO



POURQUOI ?

- Découvrir la ville à pied, à vélo
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager
- Soutenir le tourisme et les déplacements quotidiens par un réseau d'itinéraires bis où la voiture n'est pas prioritaire
- Accompagner la politique « moins de voiture en ville » en signalisant les parkings périphériques

COMMENT ?

Tourisme

- Baliser les chemins touristiques (ruelles, venelles...)
- Mise en place de panneaux historiques au niveau des lieux à visiter : église, ruines de Saint-Blaise, lavoir, château...

Mobilités du quotidien

- Signalétique renforcée à la gare vers le centre-ville
- Panneaux depuis et vers les parkings : signalétique claire dédiée aux automobilistes (nombre de places, nom des parkings...) et aux piétons (distance et temps de parcours vers les lieux d'intérêt)

BUDGET

Etude : +/- 20k€
Travaux : entre 80 et 100k€

ÉCHÉANCIER

Moyen terme (5 à 10 ans)

QUI ?

- Maîtrise d'ouvrage : Commune
- Partenaires financiers : Fonds Européen Feader (Leader), Département, Pays du Ruffecois
- Partenaires techniques : CC, Département, Office du Tourisme, CAUE, ABF...



Signalétique sur potelet



Signalétique sur sur les murs



Guidage au sol



Guidage sur muret



ACTION TRANSVERSALE – AMÉNAGER DES PARCOURS EN LIEN AVEC LE PAYSAGE HUMIDE ET LE GRAND PAYSAGE

VALORISER LE PATRIMOINE PAYSAGER

POURQUOI ?

- La trame verte se manifeste principalement par la présence de larges poches de paysage en frontière du noyau urbain (Pré de Sordognon, forêt de Ruffec, grandes parcelles agricoles)
- Les espaces naturels ou bâti autour de l'eau sont partie intégrante de l'identité de Ruffec (berges, promenades, cours d'eau, prairies humides, noues, ...)
- Ces espaces sont parfois cachés ou mis à distance par la morphologie urbaine de la ville, manquent d'équipements ou de mise en valeur pour susciter l'envie d'y aller
- D'un point de vue écologique, il est primordial de protéger, préserver et éduquer autour de ces espaces paysagers
- Les parcours créés peuvent être supports de continuité écologique, les projets de réfection des voiries peuvent être l'opportunité de soutenir les paysages naturels de Ruffec

COMMENT ?

- Multiplier la signalétique éducative/pédagogique sur la biodiversité locale et inclure le patrimoine paysager dans les parcours touristiques
- Revaloriser le « déjà-là » en équipant les espaces paysagers et publics existants et en facilitant les déplacements entre les différents points d'intérêt (en ville et vers les grands paysages)
- Créer des parcours confortables, lisibles, intuitifs et sécurisés
- Favoriser les voiries support de continuité écologique/poursuivre les efforts déjà en cours

BUDGET

100 000 à 300 000

ÉCHÉANCIER

Moyen terme (5 à 10 ans)

QUI ?

Pays du Ruffecois



Parcours vers / dans le paysage



Signalétique pédagogique, directionnelle, patrimoine

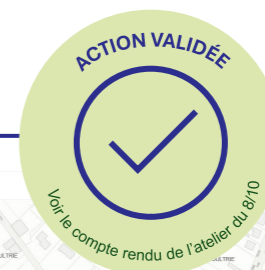


Equipements, programmation, valorisation du paysage naturel





ACTION TRANSVERSALE – VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI ET URBAIN PAR LE PAYSAGE



ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

POURQUOI ?

- Ruffec est une ville au patrimoine riche tant d'un point de vue historique et architectural, que paysager.
- Malgré les multiples initiatives d'aménagements paysager et de continuités écologiques, la végétalisation des espaces publics et notamment celles des voiries reste à renforcer
- L'utilisation de la voiture engorge le centre-ville et domine le paysage urbain du Ruffec, entraînant des discontinuités dans les cheminements, des grandes surfaces minérales, et un manque d'adaptation à la vie piétonne et cyclable

COMMENT ?

- Campagne de communication / Atelier de concertation pour la végétalisation des rues
- Inclure des réflexions sur les îlots de fraîcheur, la mise en œuvre surfaces végétalisées et d'équipements de confort lors d'opportunités de projet en ville
- Valoriser les interventions de désimperméabilisation des sols, de confort thermique, de plantation des voiries, d'installation de mobilier de propreté

BUDGET

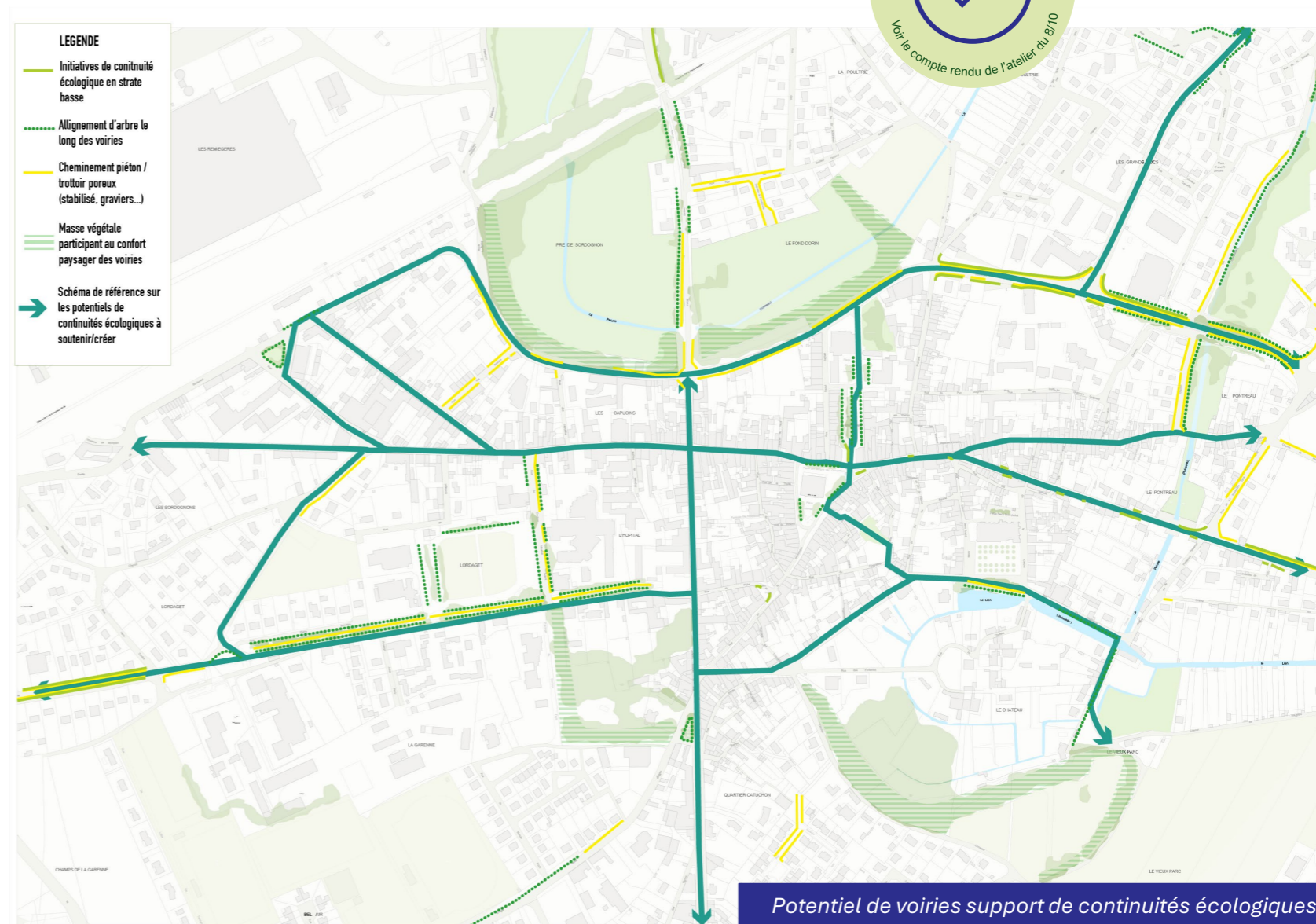
NI

ÉCHÉANCIER

Moyen terme (5 à 10 ans)

QUI ?

- Maitrise d'ouvrage : Commune
- Partenaires financiers : Pays du Ruffecoïis
- Partenaires techniques : Office du Tourisme, CAUE, ABF...



Equiper, désimperméabiliser, végétaliser les rues

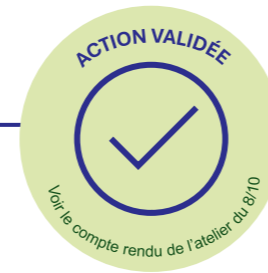


Ruffec, la ville à tout âge



ACTION XX – TRANSFORMER LA PLACE D'ARMES

RENOVER ET ANIMER LES ESPACES PUBLICS



EN LIEN AVEC OPERATION FACADES

POURQUOI ?

- La place adopte aujourd'hui un effet de « giratoire » en étant encerclé par la présence de la voiture
- Lieu central et emblématique de Ruffec, très fréquenté
- Accueil des terrasses de restaurant/café en période estivale qui se placent à cheval entre des stationnement et l'esplanade piétonne, en bord de voie
- Manque de mobilier pour les familles (petits jeux, ...), et d'une offre programmatique plus conséquente et variée
- Difficultés pour traverser la place de part en part



COMMENT ?

- Donner plus de latitude pour que les terrasses puissent se développer sur la place d'Armes
- Réduire le nombre de stationnements voiture côté place d'arme / minimiser la place de la voiture qui domine le paysage urbain
- Améliorer et multiplier les aménagements piétons pour participer à l'envie de flâner sur la place et dans les rues commerçantes adjacentes, privilégier des aménagements sur un même niveau
- Repenser les liens et interfaces entre la place et les commerces/restaurants, réaménager les talus et faciliter les traversées de la place
- Simplifier les aménagements paysagers pour réduire la charge d'entretien
- Développer les usages de la halle hors période de marché

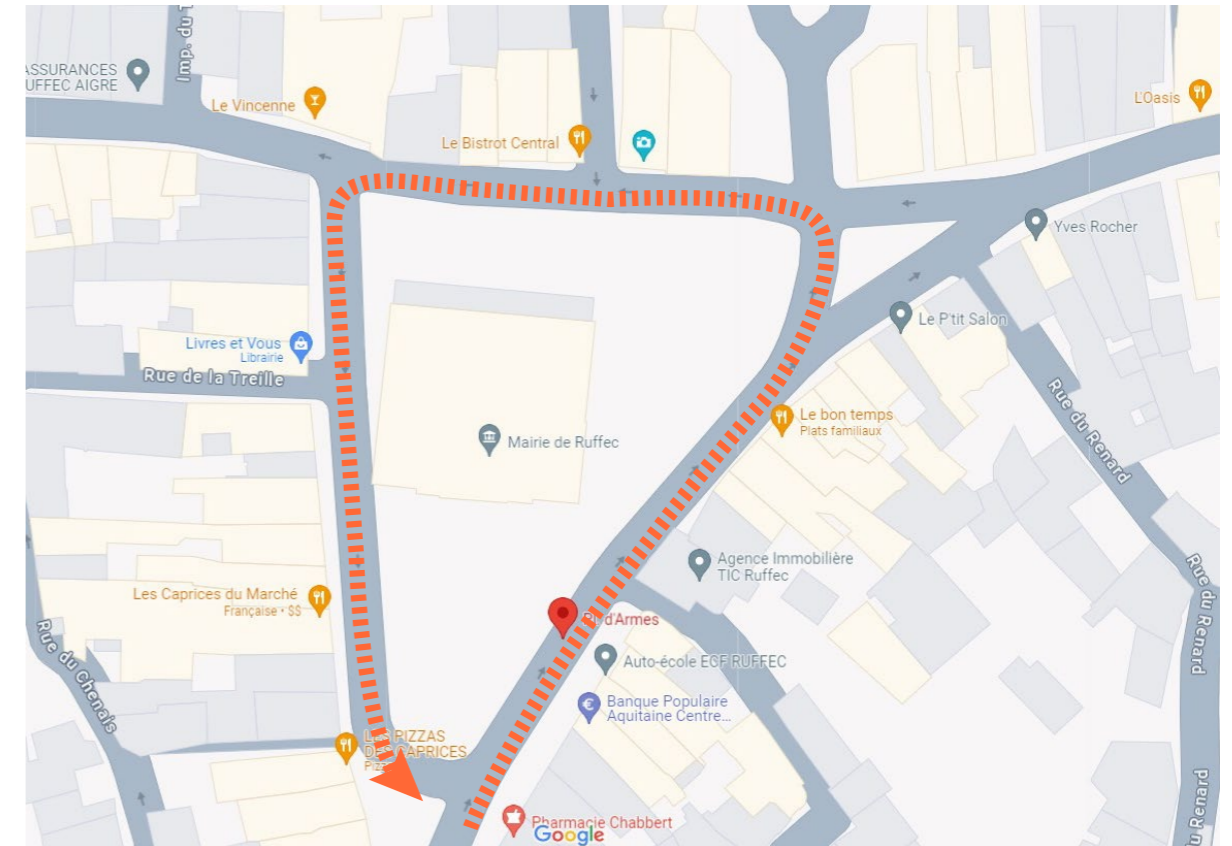


Schéma de circulation actuel



BUDGET

150 000 à 300 000

QUI ?

Pays du Ruffecois

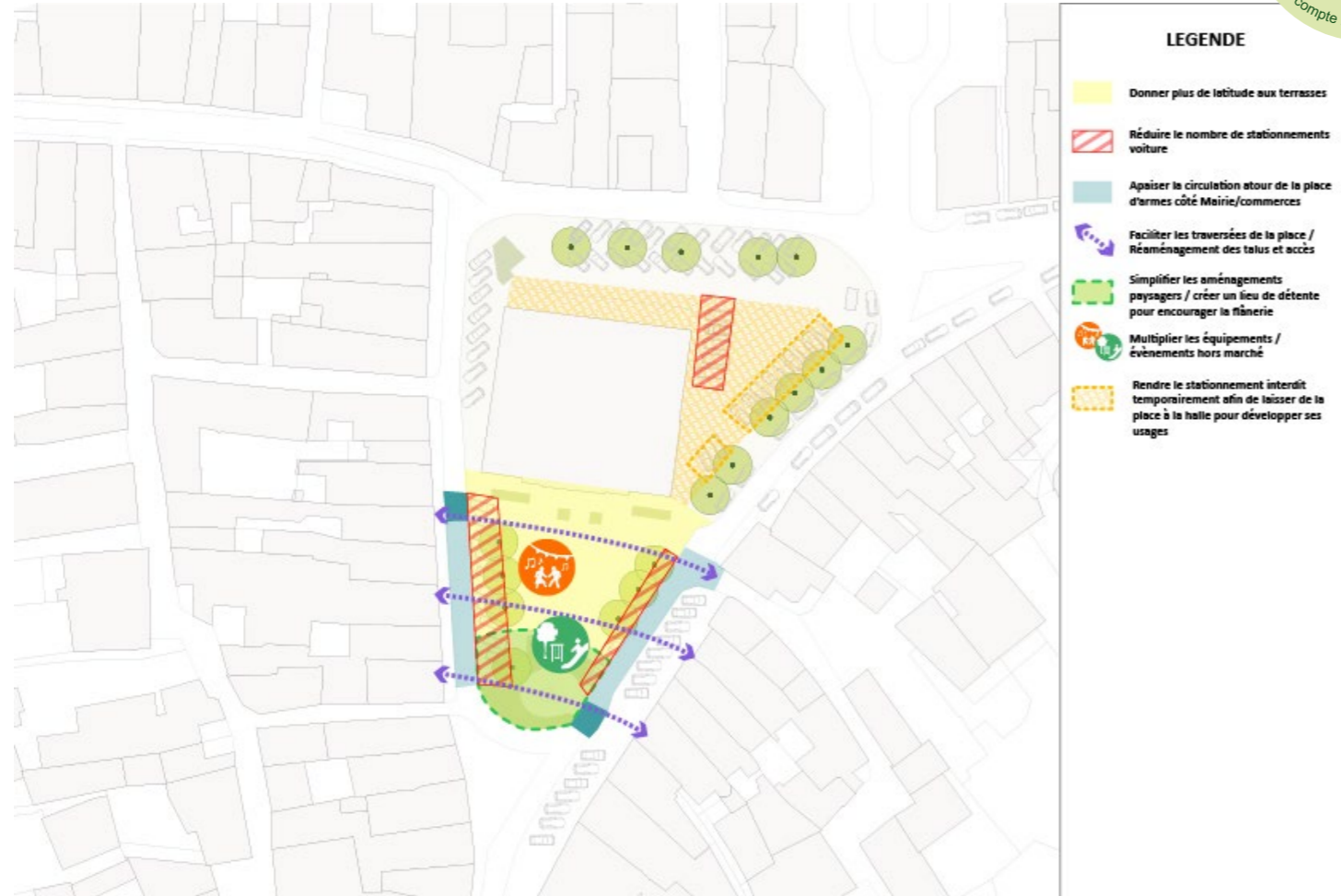
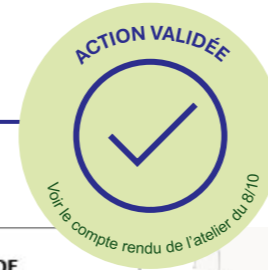
ÉCHÉANCIER

Court à moyen terme (0 à 10 ans)

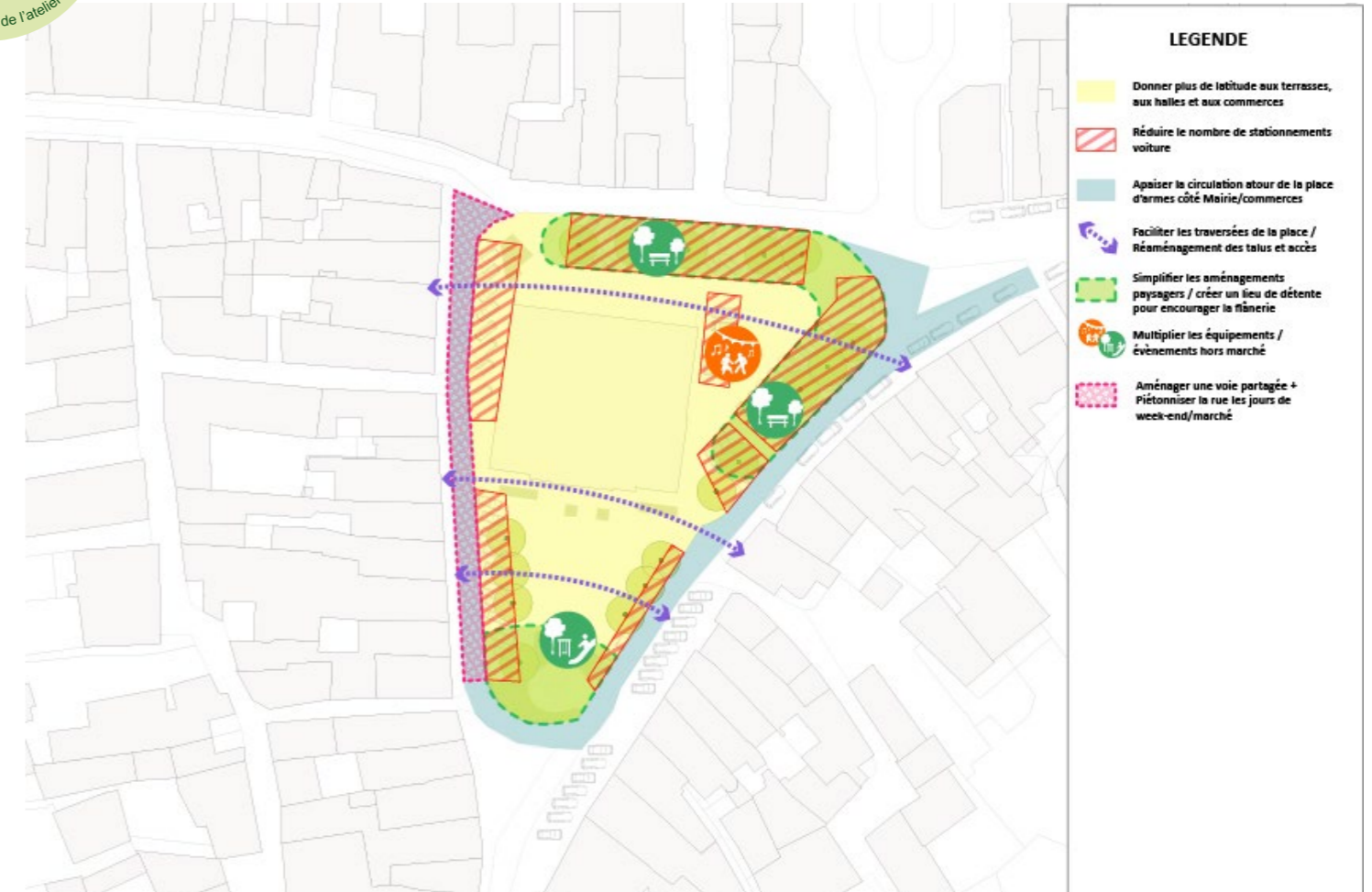


ACTION XX – TRANSFORMER LA PLACE D'ARMES

RENOVER ET ANIMER LES ESPACES PUBLICS



Proposition 1



Proposition 2



Largeurs de stationnement à redonner à l'esplanade

Retour des élus :

Action validée, aménagement à approfondir en phase 3.

- Elus favorables à la piétonisation de la voie ouest de la place - dispositif déjà testé de façon temporaire et qui fonctionne bien → implique la suppression des places de stationnement pour étendre la place sur ce côté, et suppose de maintenir le sens de circulation actuel sur la rue Jean Jaurès.
- Borne escamotable pour permettre le passage des camions de livraison
- Mixe entre les 2 options proposées par A+R : aménagement du sud de la place (ambiance végétale sur la pointe de la place et amplification de la fonction/parvis/terrasses entre la mairie et la pointe).



ACTION XX – RECONFIGURER LE PÔLE ENFANCE – FAMILLE

EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES / PETITE ENFANCE : AMELIORER LES CAPACITES D'ACCUEIL ET LE CONFORT DES USAGERS



POURQUOI ?

- Contribuer au rééquilibrage sociologique de la commune en confortant l'offre de services à destination des familles et des enfants ;
- Renforcer la capacité d'accueil de l'école élémentaire dans la perspective d'accueillir 5 nouvelles classes (relocalisation de certaines écoles du territoire intercommunal à Ruffec) ;
- Doubler les capacités d'accueil de la crèche (de 20 à 40 places) en relocalisant et en donnant plus de lisibilité au relai petite enfance et au LAEP ;
- Ancrer le nouvel ALSH et l'école maternelle dans un cadre paysager qualitatif propice à l'émancipation des enfants ;
- Tirer parti de la reconfiguration du site de l'école maternelle pour valoriser la trame paysagère et offrir plus de porosités entre la rue Villebois-Mareuil et la route d'Aigre.

COMMENT ?

- Reconfigurer le pôle écoles / ALSH / maison de la petite enfance dans une logique d'ensemble, en recherchant des mutualisations et des synergies (cuisine, restauration scolaire, cour et espaces extérieurs...);
- Evaluer l'opportunité d'acquérir et de réaménager la portion est de l'emprise du collège (+/- 9 000 m²).
- Engager une étude de programmation et de faisabilité

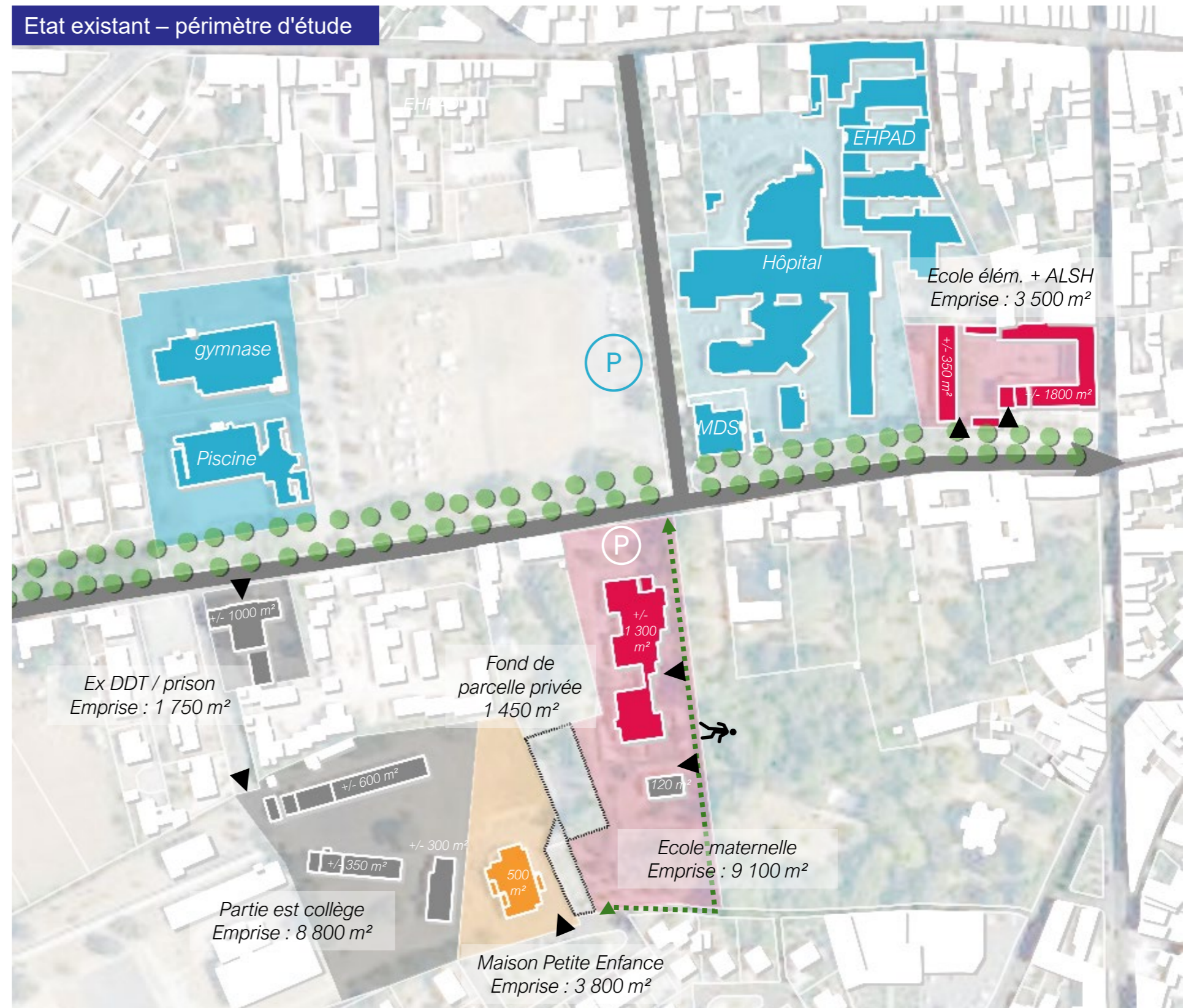
BUDGET

+/- 30 000 € (étude)

ÉCHÉANCIER

Court terme

Etat existant – périmètre d'étude



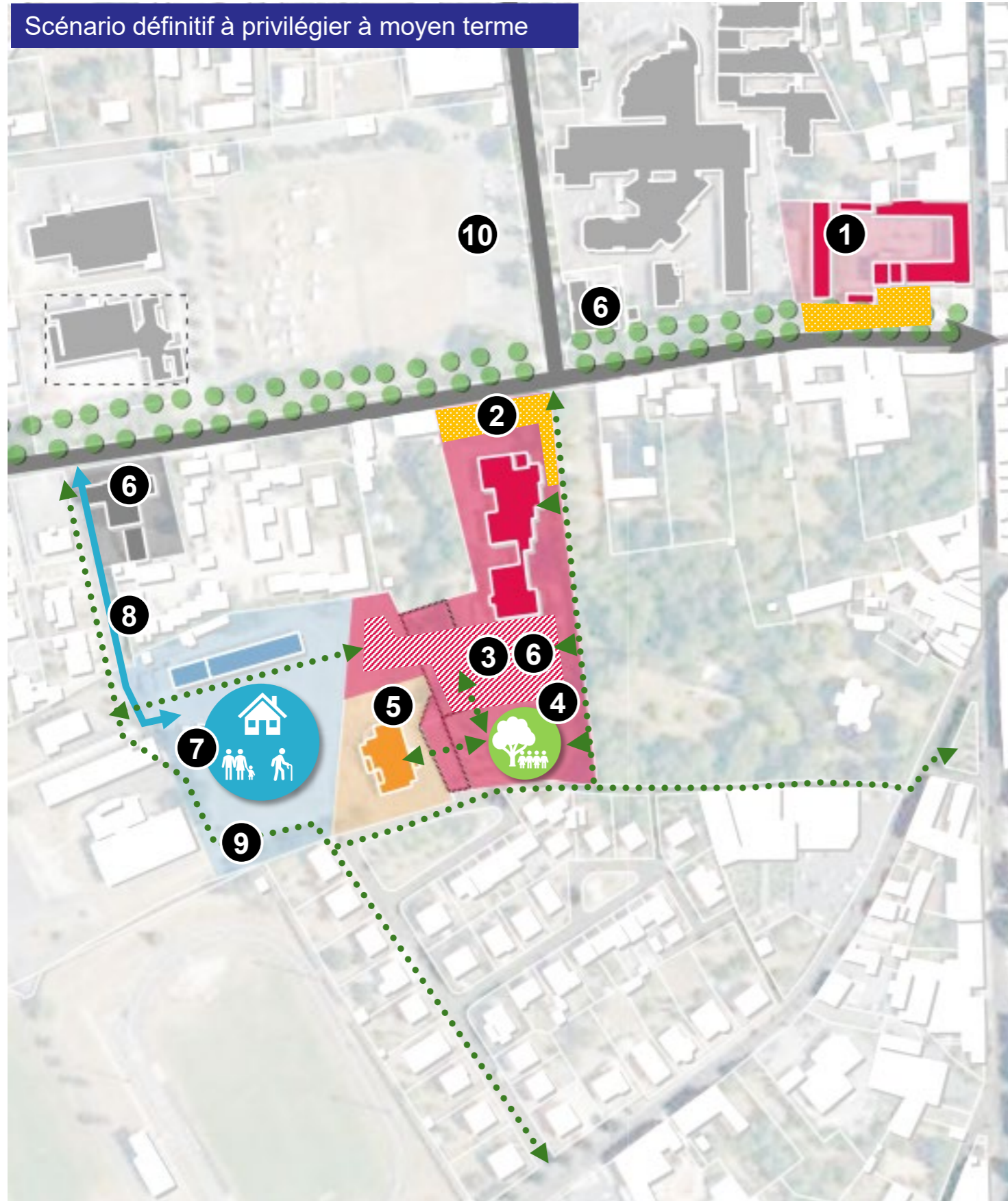


ACTION XX – RECONFIGURER LE PÔLE ENFANCE – FAMILLE

OPTIMISER LE FONCIER COMMUNAL ET DEPLOYER UNE OPERATION D'HABITAT INTERGENERATIONNEL SUR LA PARCELLE DU DEPARTEMENT



Scénario définitif à privilégier à moyen terme



1 Accueil des 5 classes élémentaires dans les locaux actuels de l'ALSH

2 Adressage et création d'un parvis pour l'école maternelle et/ou de l'ALSH en tenant compte de la micro-topographie (talus) / sécurisation de la traversée de la rue Villebois-Mareuil

3 Acquisition du fond de parcelle privée (+/- 1400 m²), appropriation du terrain situé à l'arrière de la maison de la petite enfance (1200 m²) et démolition de l'ancien logement de fonction de l'école pour :

- Créer une nouvelle école maternelle et/ou réaliser une extension du bâtiment existant en conservant le patrimoine arboré
- Implanter l'ALSH dans les locaux actuels de la maternelle, en extension de celle-ci ou dans un nouveau bâtiment

Emprise totale école maternelle/ALSH : 11 850 m² dont 1300 m² d'emprise bâtie existante, ménageant suffisamment d'espace pour la relocalisation de l'ALSH, du LAEP/RPE, pour l'extension éventuelle de la maternelle, pour l'implantation éventuelle d'une cuisine et d'un restaurant scolaire mutualisé (ALSH, maternelle, élémentaire) et pour la conservation du patrimoine arboré.

4 Appropriation de la "cour-jardin" comme lieu de récréation, espace extérieur de l'ALSH et de la maison de la petite enfance

5 Relocalisation du LAEP et du RPE pour accroître les capacités d'accueil de la crèche (de 20 à 40 places)

6 Options possibles pour la relocalisation du LAEP et du RPE (+/- 60 m² nécessaires)

7 Opération d'habitat intergénérationnel (familles, seniors) dans les bâtis existants ou à travers une opération de démolition-reconstruction

8 Aménagement d'une voie pacifiée pour desservir la nouvelle opération d'habitat

9 Création d'une liaison piéton/vélo entre la rue Villebois-Mareuil et la route d'Aigre

10 Optimisation et paysagement du parking du champ de foire

A approfondir dans le cadre d'une étude de programmation et de faisabilité

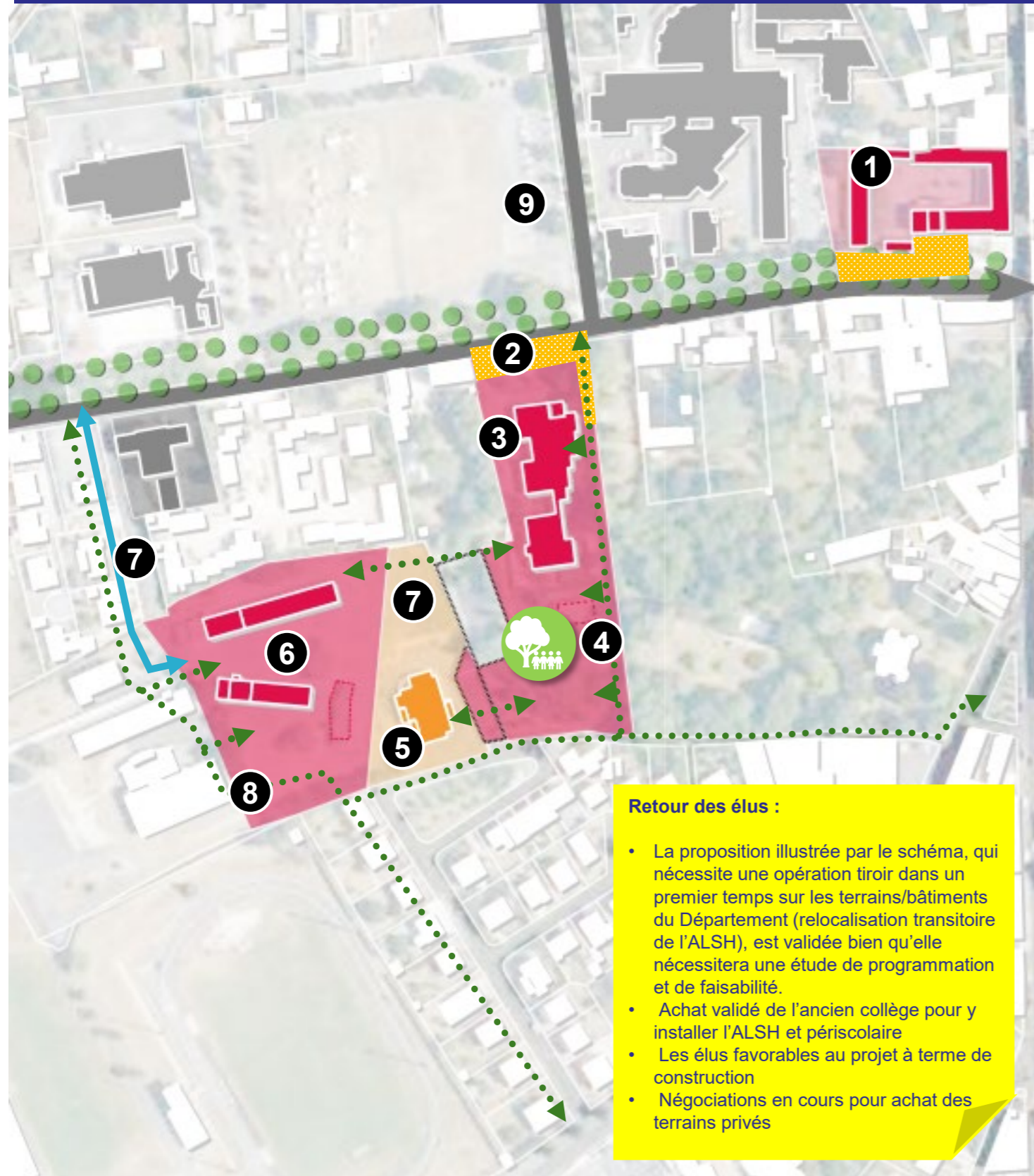


ACTION XX – RECONFIGURER LE PÔLE ENFANCE – FAMILLE

PISTE DE REFLEXION N°2 A DEBATTRE – UN ESPACE SCOLAIRE – FAMILLE – ENFANCE EN TROIS PÔLES (FONCTIONS AGENCABLES SUR EMPRISES MATERNELLE ET COLLEGE)



Période transitoire – en attendant la reconstruction ou l'extension éventuelle des infrastructures existantes (maternelle + équipements associés)



Retour des élus :

- La proposition illustrée par le schéma, qui nécessite une opération tiroir dans un premier temps sur les terrains/bâtiments du Département (relocalisation transitoire de l'ALSH), est validée bien qu'elle nécessitera une étude de programmation et de faisabilité.
- Achat validé de l'ancien collège pour y installer l'ALSH et périscolaire
- Les élus favorables au projet à terme de construction
- Négociations en cours pour achat des terrains privés

- 1 Accueil des 5 classes élémentaires dans les locaux actuels de l'ALSH
- 2 Adressage et création d'un parvis pour l'école maternelle et/ou de l'ALSH en tenant compte de la micro-topographie (talus) / sécurisation de la traversée de la rue Villebois-Mareuil
- 3 Installation des équipements mutualisés dans l'ancienne école maternelle :
 - Cuisine et restauration scolaire
 - ALSH / périscolaire maternelle et élémentaire
 - LAEP / RPE
- 4 Appropriation et extension vers le nord de la "cour-jardin" comme espace extérieur de l'ALSH et de la maison de la petite enfance + ponctuellement les élèves de la maternelle (potagers ou jardins pédagogiques, etc.)
Nécessite malgré tout l'acquisition de la parcelle privée au sud (430 m²) pour assurer la liaison entre l'emprise du collège, la maison de la petite enfance et la parcelle boisée
- 5 Relocalisation du LAEP et du RPE dans les locaux de l'ancienne maternelle pour accroître les capacités d'accueil de la crèche (de 20 à 40 places)
- 6 Relocalisation temporaire de la maternelle sur l'emprise est du collège (bâti existant)
- 7 Aménagement d'une voie pacifiée et partagée pour desservir l'école maternelle ou l'ALSH transitoires, puis la future opération d'habitat
- 8 Création d'une liaison piéton/vélo entre la rue Villebois-Mareuil et la route d'Aigre
- 9 Optimisation et paysagement du parking du champ de foire

A approfondir dans le cadre d'une étude de programmation et de faisabilité



ACTION XX – AMÉNAGER ET SÉCURISER LES ABORDS DES ÉCOLES



SE DÉPLACER À TOUT ÂGE

POURQUOI ?

- En moyenne, **60 % des enfants sont accompagnés à l'école en voiture**, sur des trajets de moins d'un kilomètre, proportionnellement les plus polluants !
- Le **phénomène du « dépose-minute » génère des conflits d'usage**, du stress et un manque d'urbanité.
- **Les élèves sont de plus en plus sédentaires**, en perte d'autonomie et en manque d'activité physique.
- **L'enfant piéton est donc moins présent dans un espace public peu pensé pour lui.**

COMMENT ?

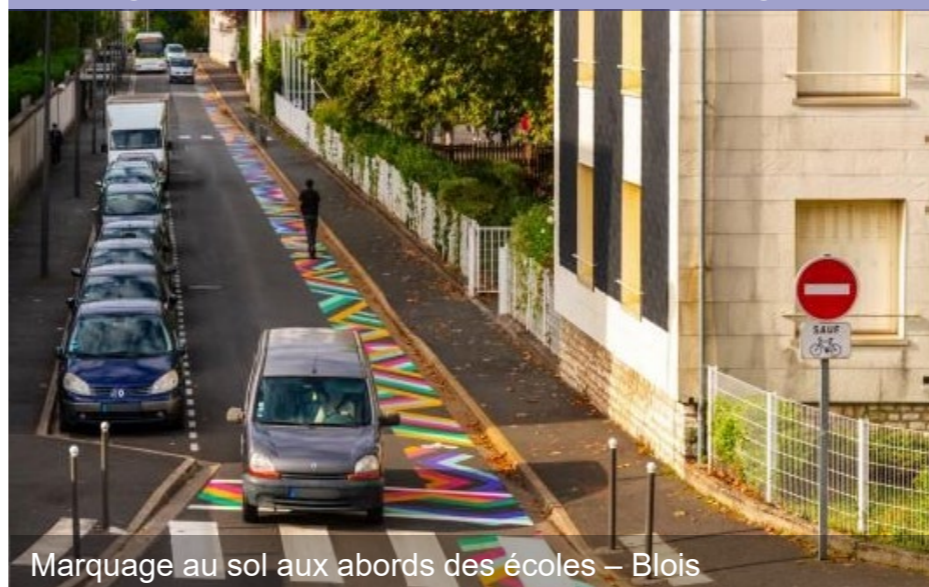
- Aménagements de la rue Villebois Mareuil : composer une **bande ludique le long du chemin entre les écoles**,
- Poursuite des actions engagées afin d'apaiser la vitesse de la rue Villebois Mareuil, sécuriser les abords notamment la traversée devant l'école maternelle et initier des « parcours enfants »
- Mettre en place le « **challenge de l'éco mobilité scolaire** » : pour encourager les nouvelles pratiques. En encourageant le vélo, la trottinette, on s'aperçoit du manque d'aménagement, de stationnement... Cette prise de conscience amène également l'organisation de conduites partagées vers l'école, comme le **pédibus**, initiatives qui peuvent devenir pérennes.



Retour des élus :

La mise en place d'une bande ludique ou de dispositifs artistiques au sol, pour écrire le parcours entre les deux écoles voire sécuriser la traversée du carrefour de la départementale, est retenue.

Aménagements peu coûteux et ludiques : le marquage au sol



Marquage au sol aux abords des écoles – Blois



Fresques pour modérer la vitesse – Rennes Métropole

BUDGET

ÉCHÉANCIER

Court terme (moins de 5 ans)

QUI ?

Associations

- FUB, vélo au quotidien
- Rue de l'avenir
- Nord Charente Cyclisme

Technique

- CEREMA
- Artistes peintre (réalisation de fresque) ...

- Pays du Ruffecois

Aménager des bandes ludiques sur la rue Villebois Mareuil





ACTION XX – RENFORCEMENT DE LA FONCTION RESIDENTIELLE DU SECTEUR DES GRANDS ROCS

CONFORTER L'OFFRE DE LOGEMENTS AUX ABORDS DIRECTS DE LA CENTRALITE RUFFECOISE



POURQUOI ?

- Un positionnement stratégique à l'échelle de la ville pour accroître l'offre de logements (proximité immédiate du centre-ville, d'équipements scolaires, culturels et sociaux, du boulevard des Grands Rocs amené à être requalifié, de l'îlot Bouchy...);
- CC : Un bâtiment qui nécessite d'importants travaux de réhabilitation et qui n'est plus adapté aux usages qu'il accueille (services, logements);
- Une opportunité foncière et/ou immobilière significative avec la relocalisation du siège de la CDC et du CCAS et le repositionnement de l'offre résidentielle aux étages (dans l'hypothèse d'une réhabilitation du bâtiment par Logélia / basculement de l'offre vers du locatif social "classique"), qui réinterroge les affectations futures du site.
- Le service des impôts va progressivement quitter Ruffec - il ne reste déjà presque plus de bureaux sur leur site



Un emplacement stratégique mais un bâtiment plus adapté aux usages qu'il accueille



Bâtiment des impôts

COMMENT ?

- **Questionner le zonage** des parcelles dans le cadre de l'élaboration du PLUi afin d'ancrer leur vocation résidentielle, le document d'urbanisme actuel autorisant des affectations trop différenciées en sus de la fonction habitat (industrie, commerce de gros, artisanat...);
- **Réaliser une étude faisabilité** de manière concomitante à l'élaboration du PLUi afin d'anticiper le devenir du site : bâtiment actuel de la CdC, bâtiment des impôts, et intégrer la parcelle privée comme foncier stratégique.
- Dans le cadre d'une opération d'ensemble, **les fonctions servicielles** qu'accueille le bâtiment des impôts (maison France Services, trésorerie), voire France Travail propriétaire de locaux en seconde ligne par rapport au boulevard, **pourraient être positionnées en rdc de ce bâtiment ou de celui de la CdC** (ou d'un nouveau bâtiment le cas échéant, dans l'hypothèse d'une opération d'ensemble à l'échelle des trois tenements fonciers).
- Le bâtiment des impôts ainsi vidé pourrait être réhabilité pour du logement, l'intérieur étant en bon état et facilement transformable

Retour des élus :

Les retours des élus ont été intégrés dans le cadre ci-contre

Retour des élus :

Le secteur de réflexion a été agrandi pour intégrer le bâtiment des impôts.



Un secteur à penser dans son ensemble

BUDGET

+/- 20 000 € (faisabilité)

QUI ?

Logélia, CC Val de Charente, Pays du Ruffecois

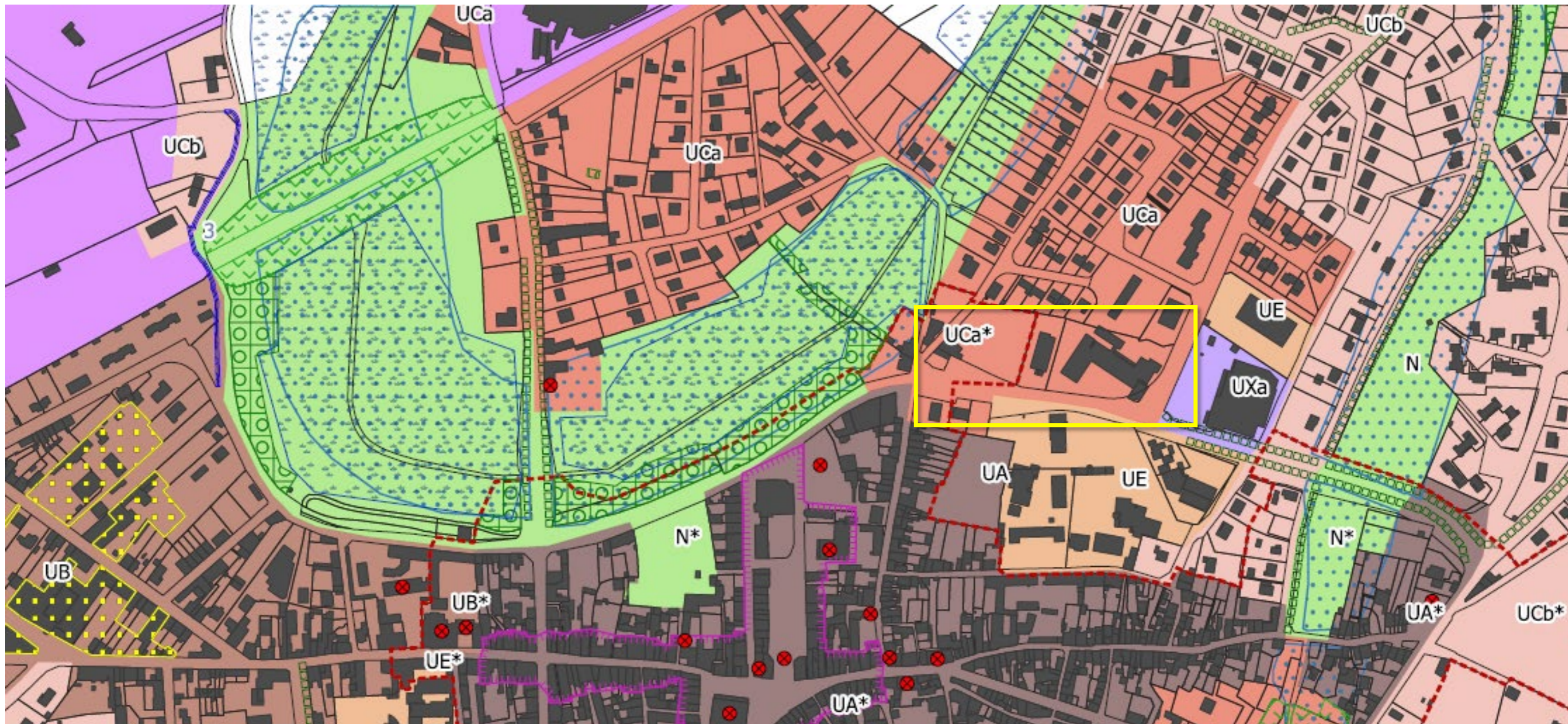
ÉCHÉANCIER

Court et moyen terme (Interventions prioritaires moins de 5 ans, interventions complémentaires entre 5-10 ans)



ACTION XX – RENFORCEMENT DE LA FONCTION RESIDENTIELLE DU SECTEUR DES GRANDS ROCS

CONFORTER L'OFFRE DE LOGEMENTS AUX ABORDS DIRECTS DE LA CENTRALITE RUFFECOISE



Une vocation résidentielle à consolider dans le futur document d'urbanisme intercommunal



ACTION XX – CRÉER UN PÔLE JEUNESSE ET INSERTION DANS LE PÔLE TRIBUNAL/GENDARMERIE

L'ANCIENNE GENDARMERIE, L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE ET L'ECOLE MARIE CURIE REHABILITES : DES SECTEURS DE PROJET EN REPONSE AUX BESOINS DE LA COMMUNE (SANTE, JEUNESSE, ...)



POURQUOI ?

- Asseoir la vocation Jeunesse / Insertion / Activités de l'îlot, en lien avec les projets en cours (relocalisation de la Mission Locale et création d'un espace de coworking dans l'ancien tribunal et création de 6 nouveaux logements dans l'ancienne gendarmerie)
- Rendre traversant l'îlot et en faire un point de jalonnement sur le parcours gare/centre-ville
- Compléter la programmation (définition du besoin sur le corps central de l'ancienne gendarmerie et ajustement de la programmation dans la salle d'audience de l'ancien tribunal)

COMMENT ?

- Poursuite et finalisation de l'étude de faisabilité technique et architecturale engagée sur l'ancienne gendarmerie ;
- Approfondissement du besoin en habitat jeune (expérimentation en cours via les tiny houses)
- Mise en place d'un groupe de travail pour finaliser la programmation de l'ancien tribunal

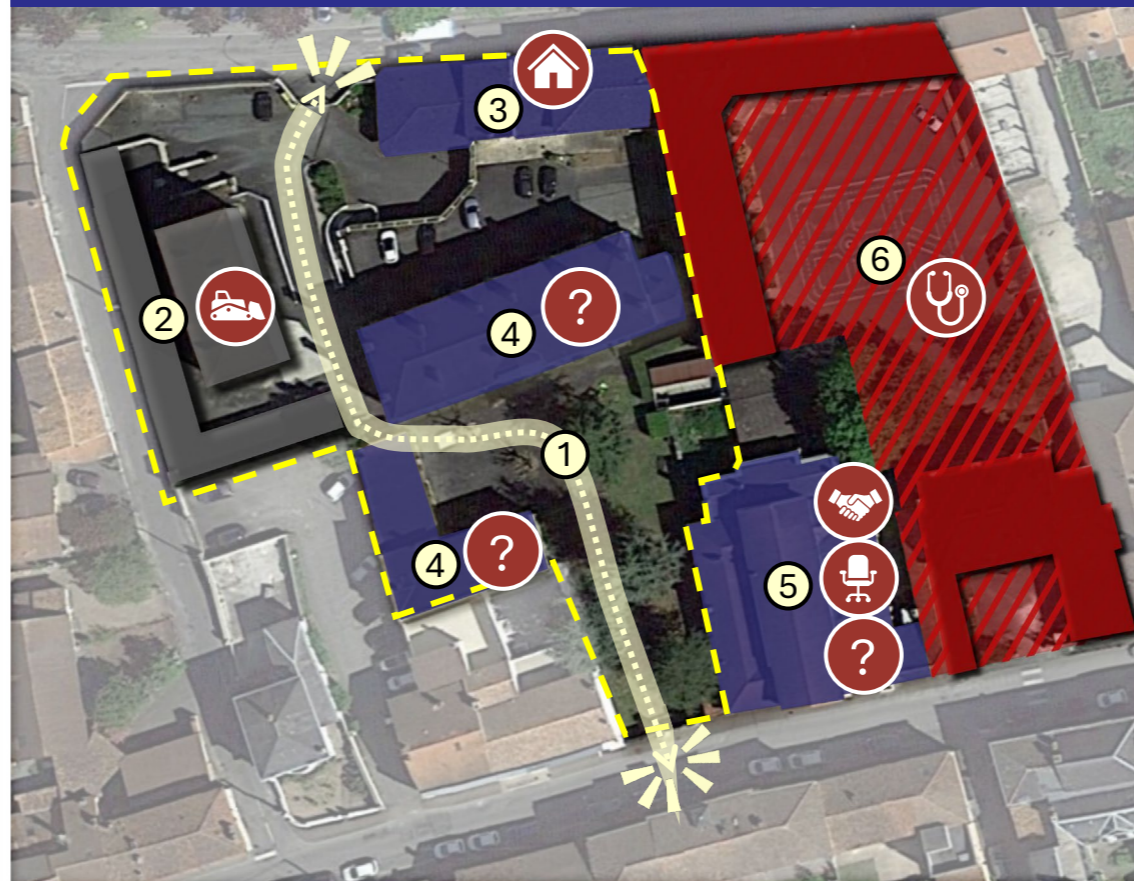
BUDGET

- Etude faisabilité gendarmerie : engagée
- Démolition bâtiments gendarmerie : à définir
- Transformation bâtiment central : à définir selon usages et faisabilité
- Création de 6 nouveaux logements : budget engagé
- Aménagement de la salle d'audience : engagé

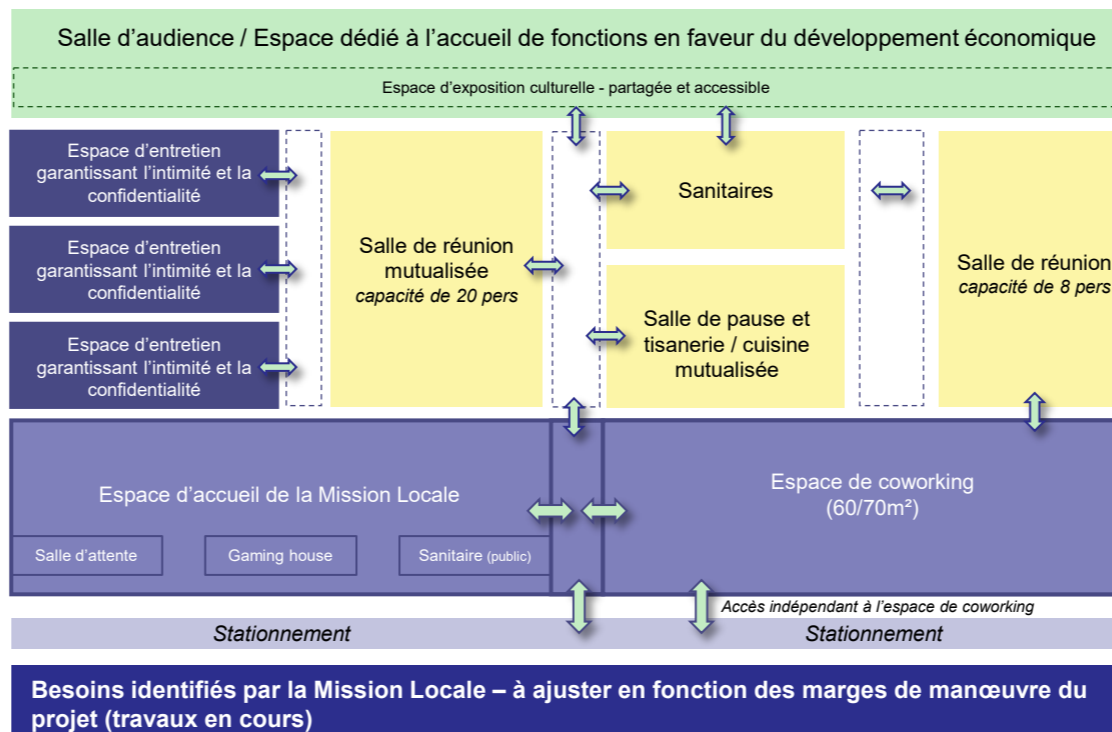
ÉCHÉANCIER

En cours : réhabilitation du palais de justice
Moyen terme : transformation de l'ancienne gendarmerie

Premiers éléments de projets et bâtiments dont la programmation reste à définir



1. Créer une liaison piétonne entre le boulevard et la rue de l'hôpital pour la porosité de l'îlot
2. Démolir le bâtiment amianté de l'ancienne gendarmerie et les garages attenants
3. Réhabiliter les anciens bureaux de la gendarmerie en 6 logements supplémentaire à destination du personnel de l'hôpital, et plus particulièrement des internes
4. Définir une programmation sur le bâtiment central tournée vers la satisfaction des besoins en logements des jeunes (expérimentation d'Habitat Jeunes en cours) ou le développement de la formation, de l'insertion...
5. Réhabilitation en cours de l'ancien tribunal en un pôle jeunesse, insertion et activité économique
 - Création d'un espace de coworking
 - Relocalisation de la mission locale dans l'ancien palais de justice (programmation à ajuster)
 - Programmation de la salle d'audience à définir (en lien avec les besoins de la MiLo et/ou le développement local)
6. Création d'un espace santé (CMP Adultes, médecins...)

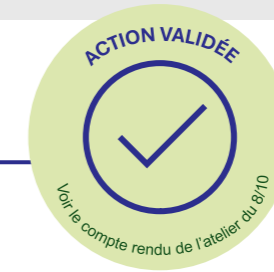


Rénovation du tribunal : un lieu à destination des acteurs de la vie économique



ACTION XX – CONSTITUER ET ACTIVER LE PLATEAU LUDICO-SPORTIF "OUVERT"

DU CITY STADE AU CHAMP DE FOIRE, UN PLATEAU SPORTS/LOISIRS S'ADRESSANT À UNE DIVERSITÉ DE PUBLICS



POURQUOI ?

- Une juxtaposition d'équipements qui ne fonctionnent pas en synergie, la possibilité de constituer un plateau sportif et ludique fonctionnant comme un ensemble
- Une absence de lieux de sociabilité, de loisirs et de convivialité pour les familles à l'échelle de la ville
- Des demandes croissantes de voir se développer au sein de la commune des aménagements favorisant la pratique du sport libre de plein air
- Un dialogue à engager avec le collège, le Département mais aussi les communes voisines pour "désengorger" le gymnase Gavallet et optimiser l'usage et la mutualisation des autres équipements sportifs du territoire

COMMENT ?

- Créer des connexions et des liaisons piétonnes/paysagères entre les différents équipements
- Poursuivre les aménagements / installation du mobilier urbain (pump-track, aire de jeux, bancs,...) sur l'espace du city-stade afin de structurer un espace public à destination des jeunes et des familles
- Engager les réflexions sur les mutualisations possibles des deux gymnases (collège et Gavallet) et des infrastructures présentes ailleurs

BUDGET

Compris dans le budget de l'opération tranche 1 (cheminements et mobilier urbain)

ÉCHÉANCIER

Court terme

QUI ?

Ville de Ruffec, CC Val de Charente, Département, Pays du Ruffécois



Tranche n°1 : création d'un cheminement entre le city-stade et le parking du gymnase

Tranche n°3 : création d'un pumptrack

EN COURS

Création d'un cheminement accompagné d'aménagements paysagers (espaces végétalisés, arbres) et du mobilier urbain (bancs, candélabres solaires)

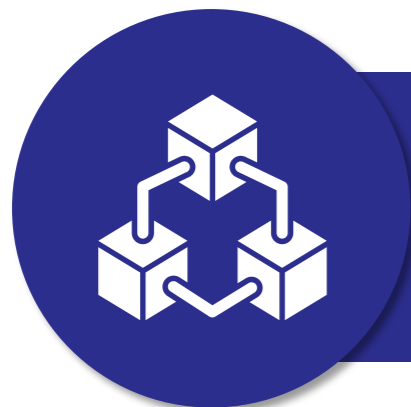
Création d'un pumptrack

Création d'une noue pour gérer les eaux pluviales

Installation de tables de pique-nique et de ping-pong extérieures

Photographie exemple :



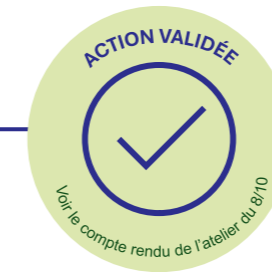


Ruffec, ville active et connectée



ACTION XX – REVOIR LE PLAN DE CIRCULATION DU CENTRE-VILLE

L'ORGANISATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE



POURQUOI ?

Le diagnostic de la circulation existante met en évidence les problématiques suivantes :

- L'accès au centre-ville se fait principalement par des rues en sens unique.
- La visibilité de l'accès vers le cœur commerçant est limitée depuis l'axe majeur qu'est la rue du Général Leclerc.
- Des embouteillages se créent à l'heure de pointe sur la rue Jean Jaurès car l'insertion sur la rue Leclerc est compliquée au stop.

COMMENT ?

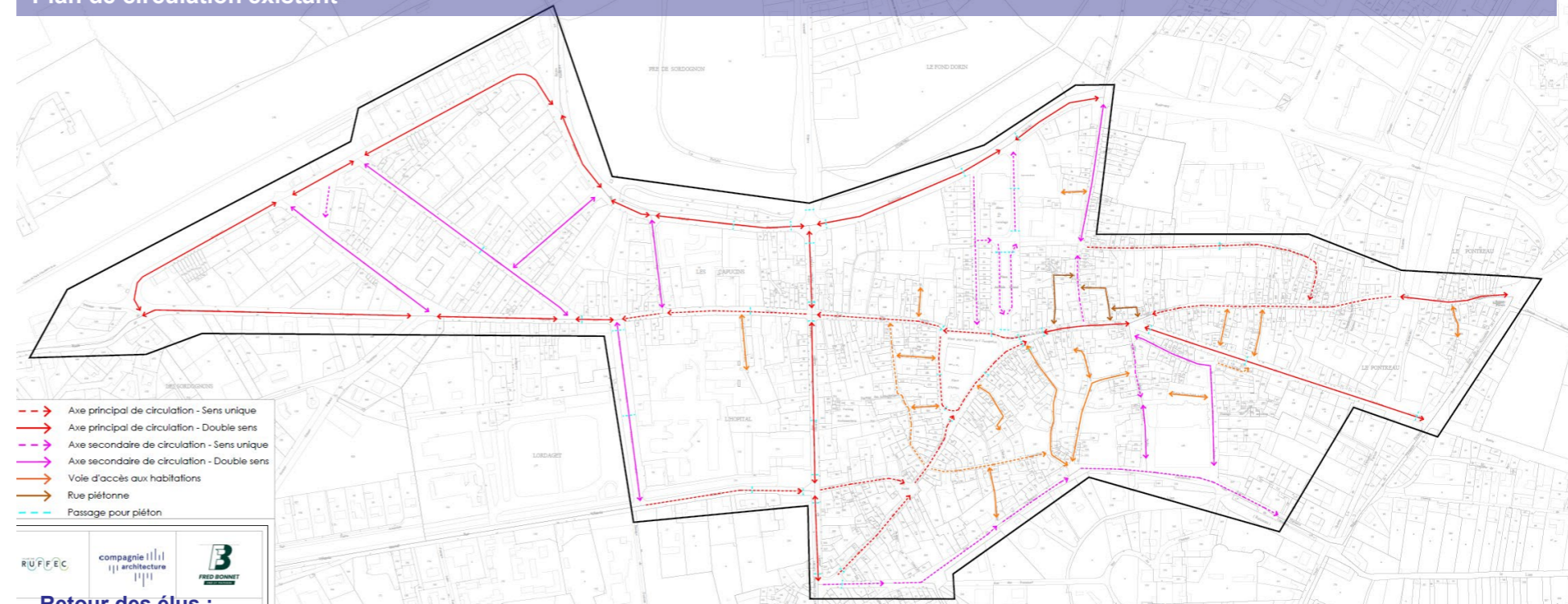
Action 1 : **Sécuriser le carrefour de la Rue Jean Jaurès**

Action 2 : **Changer la destination de la Rue du Piolet en la rendant exclusive aux résidents**

Action 3 : **Rue Gambetta en sens unique vers la gare**

Action 4 : **Rue de l'Abreuvoir en double sens de circulation**

Plan de circulation existant



Retour des élus :

Action 1 : **Sécuriser le carrefour de la Rue Jean Jaurès**

- Changement de sens de circulation : pas de consensus
- Propositions pour sécuriser le carrefour : feu tricolore qui se déclencherait à partir de trois voitures dans la rue Jean Jaurès, priorité à droite (reste dangereux sur une voie aussi circulée), interdiction de tourner à gauche (reste le problème de ceux qui vont tout droit vers la rue de l'Hôpital)

→ Discussion à approfondir avec le Département pendant l'atelier des partenaires en phase 3.

Action 2 : **Changer la destination de la Rue du Piolet en la rendant exclusive aux résidents**

- Les élus sont favorables à la limitation de la circulation aux résidents uniquement dans la rue du Piolet, afin d'accroître la vocation piétonne (sortie d'école notamment) et cyclable (Vélib' de cette portion ;
- Des travaux sont à prévoir : panneaux de circulation + revoir l'aménagement de la place du Piolet pour conserver les stationnements + créer un plateau en conservant les caniveaux pour faciliter la circulation dans la rue ?, revoir les trottoirs pour permettre la circulation avec des poussettes, pour les personnes à mobilité réduite (impossible aujourd'hui à cause des emmarchements menant aux maisons)

→ Aménagement de la place du Piolet à approfondir en phase 3 dans une fiche action dédiée.

Action 4 : **Rue de l'Abreuvoir en double sens de circulation**

- Des travaux d'assainissement sont prévus
 - La rue devient prioritaire
 - Le passage en double sens avec priorité ponctuelle est apprécié par les élus
- Coupes transversales de la rue à valider en phase 3 dans une fiche action dédiée.



ACTION XX – REQUALIFIER LE BOULEVARD NORD

RÉNOVER LES RUES DU CENTRE-VILLE



POURQUOI ?

- Cette frange de centre-ville surplombant le patrimoine naturel est un enjeu à saisir pour le donner à voir
- Potentiel d'un caractère de boulevard-promenade depuis une actuelle voirie routière.
- La situation du boulevard et sa largeur offrent un vrai potentiel de transformation

COMMENT ?

- Création d'un boulevard ouvert sur le paysage qui relie les équipements
- Faire de ce boulevard un boulevard-corniche, un lieu de promenade et de contemplation des prés en contrebas.
- Offrir une promenade continue et agréable pour piétons et vélos comme colonne vertébrale
- Attacher à ce lien des lieux particuliers : belvédères, parvis du programme attenant, plateformes éducatives, lieux de repos...
- Ce projet peut être phasé et réalisé par tranches

BUDGET

NI

ÉCHÉANCIER

Moyen terme (5 à 10 ans)

QUI ?

- Maitrise d'ouvrage : Commune
- Partenaires financeurs : Département, Région, Etat, Pays du Ruffecois
- Partenaires techniques :





ACTION XX – REQUALIFIER LE BOULEVARD NORD

RÉNOVER LES RUES DU CENTRE-VILLE

POURQUOI ?

- Cette frange de centre-ville surplombant le patrimoine naturel est un enjeu à saisir pour le donner à voir
- Potentiel d'un caractère de boulevard-promenade depuis une actuelle voirie routière.
- La situation du boulevard et sa largeur offrent un vrai potentiel de transformation

COMMENT ?

- Création d'un boulevard ouvert sur le paysage qui relie les équipements
- Faire de ce boulevard un boulevard-corniche, un lieu de promenade et de contemplation des prés en contrebas.
- Offrir une promenade continue et agréable pour piétons et vélos comme colonne vertébrale
- Attacher à ce lien des lieux particuliers : belvédères, parvis du programme attendant, plateformes éducatives, lieux de repos...
- Ce projet peut être phasé et réalisé par tranches

BUDGET

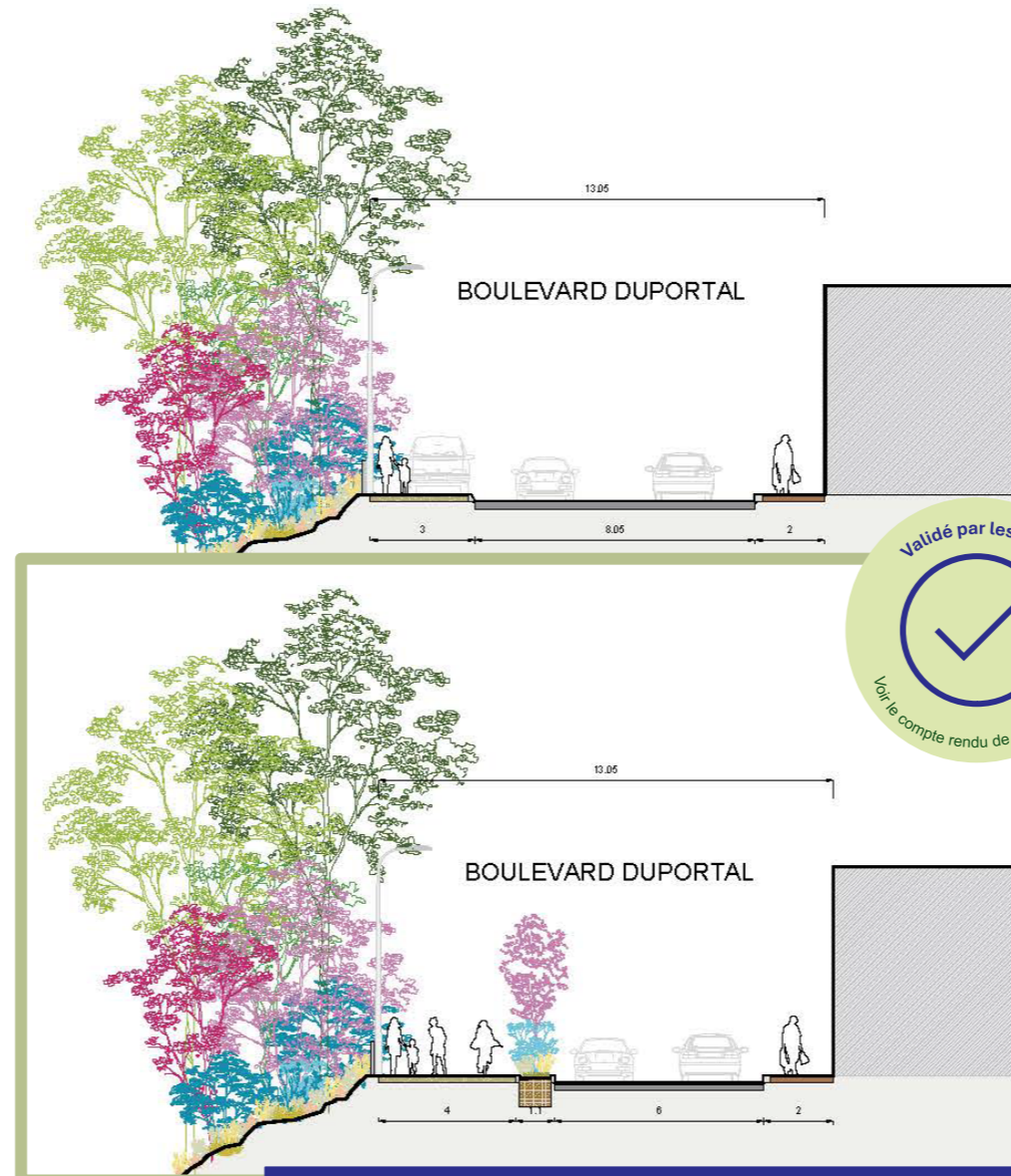
NI

ÉCHÉANCIER

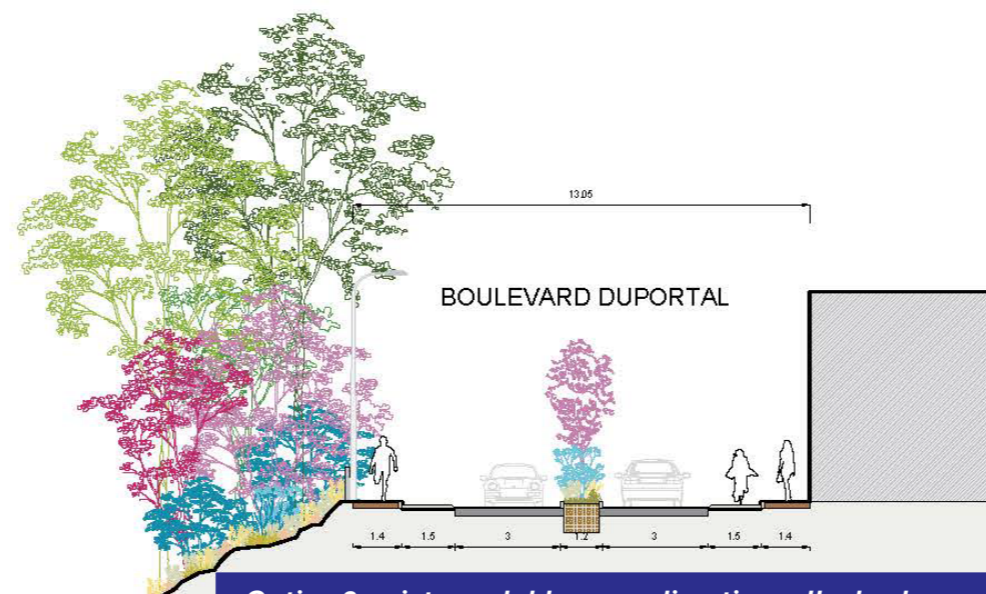
Moyen terme (5 à 10 ans)

QUI ?

- Maitrise d'ouvrage : Commune
- Partenaires financeurs : Département, Région, Etat, Pays du Ruffecois
- Partenaires techniques :



Option 1 – large trottoirs + piste cyclable côté paysage
Bande plantée entre les modes doux et les véhicules



Option 2 – piste cyclable monodirectionnelle de chaque côté de la voirie + bande plantée centrale

Retours des élus :

- Déplacer les stationnements côté ville avec un trottoir à minima
- Optimiser les espaces de stationnement trop serrés mais trop longs
- Favoriser un espace généreux piétons/vélos côté paysage
- Elus favorables à l'implantation d'un belvédère
- Prendre en référence les travaux faits route d'Aigre → des travaux faits en interne par les services techniques et qui fonctionnent bien (Cheminement placé en fond de place loin de la circulation pour sécuriser les piétons et les usagers qui descendent de leur voiture)



Etat existant



Proposition de projet



ACTION XX – REQUALIFIER LA RUE DE GENERAL LECLERC

RÉNOVER LES RUES DU CENTRE-VILLE

POURQUOI ?

- Grands axes routiers provoquent des ruptures dans le tissu urbain / fractionnement de la ville
- Manque de porosités et de traversées urbaines et paysagères
- Manque de cheminements doux confortables, continus et guidés
- Faciliter les accès à la gare est une occasion d'attirer de nouveaux habitants/familles qui travaillent ou habitent dans les villes voisines, et de favoriser les arrivées touristiques

COMMENT ?

- Faire d'une infrastructure routière un **boulevard planté urbain**
- Insérer des bandes plantées de strates basses entre les types de flux
- Le caractère urbain et végétalisé invitera à rouler au pas et permettra des traversées plus fluides pour les piétons
- Planter une strate arborée dans ces lieux végétalisés afin de créer un boulevard planté
- Proposer des trottoirs ombragés frais
- Les services s'intercaleront entre les bandes plantées lorsque nécessaires

BUDGET

NI

ÉCHÉANCIER

Impulsion à court terme (moins de 5 ans), engagement de projet à moyen terme

QUI ?

- Maîtrise d'ouvrage : Commune
- Partenaires financeurs : Département, Région, Etat, Pays du Ruffecois
- Partenaires techniques : Département



Etat actuel rue du Général Leclerc



2008



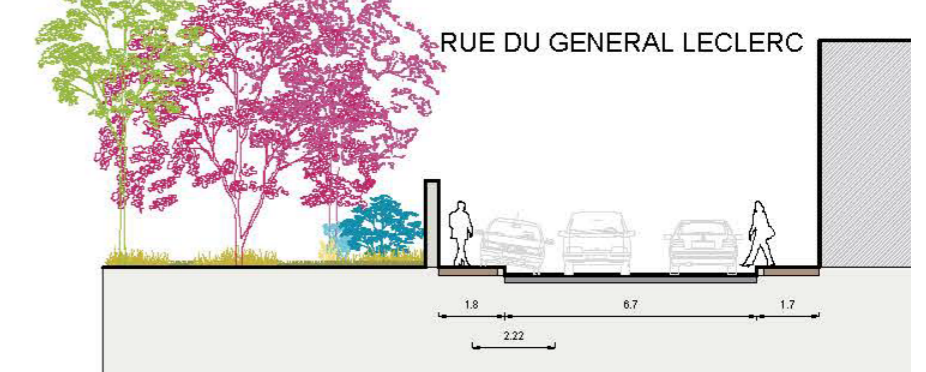
2023

REF: Avenue de Paris – Ancienne RN10 à Lormont

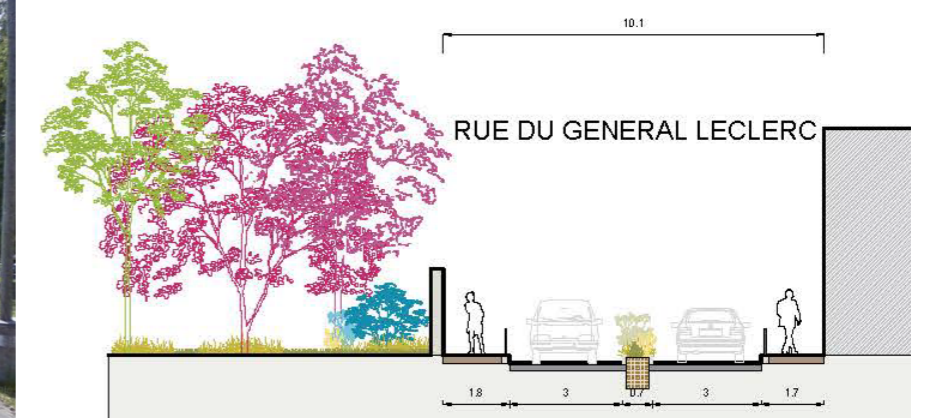
Retours des élus :

Action validée - aménagement à approfondir en phase 3

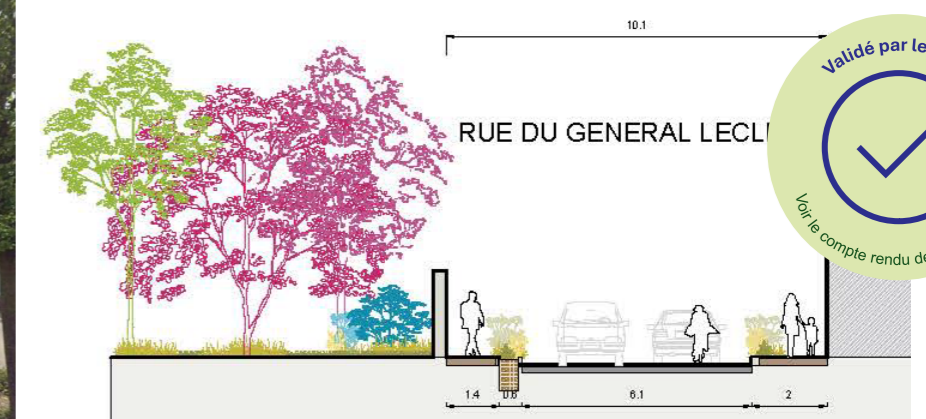
- Les élus sont plutôt favorables à l'option 2 avec des trottoirs piétons sécurisés des 2 côtés avec la présence de végétation,
- Proposition d'aménager un chaudiou sur le tronçon le plus urbain : pose des questions de sécurité des vélos au vu de la circulation - à discuter avec le Département en phase 3,



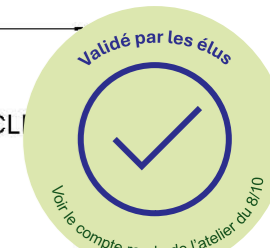
Etat actuel rue du Général Leclerc



OPTION 1 – une bande plantée centrale



OPTION 2 – 2 bandes plantées latérales





ACTION XX – AMÉNAGER L'ENTRÉE DE VILLE SUD : LA PLACE DE GAULLE

RENOVER ET ANIMER LES ESPACES PUBLICS

POURQUOI ?

- L'entrée sud de Ruffec se fait par l'emprunt de l'ancienne RN10 (à requalifier)
- L'entrée en cœur de ville n'est pas marquée (pas de changement d'allure en voiture, pas de signes distinctifs, pas de dispositif de ralentissement (feu, dos d'ânes, ...))
- La place du Général de Gaulle est enclavée sur le côté et ne fait pas partie intégrante d'une entrée de ville identifiée

COMMENT ?

- Redonner à cette intersection un statut d'entrée en cœur de ville, donnant une image dynamique et attractive de Ruffec
- Ralentir les flux de circulation pour symboliser le changement d'environnement urbain
- Donner plus d'importance à la place du Général De Gaulle en l'intégrant dans un aménagement global d'entrée de ville, créer une véritable place, amplifier ses aménagements paysagers
- Apaiser l'intersection en facilitant les traversées piétonnes et en réduisant les emprises de voirie

BUDGET

Mission de maîtrise d'œuvre complète : 150 000 à 300 000

ÉCHÉANCIER

Moyen, long terme (5 à 15 ans)

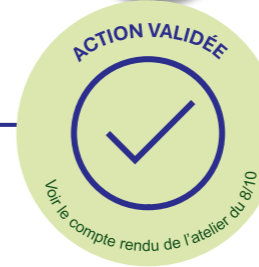
QUI ?

- Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Commune
- Partenaires financeurs : Pays du Ruffecoïsis
- Partenaires techniques : entreprises privées pour faisabilité et travaux

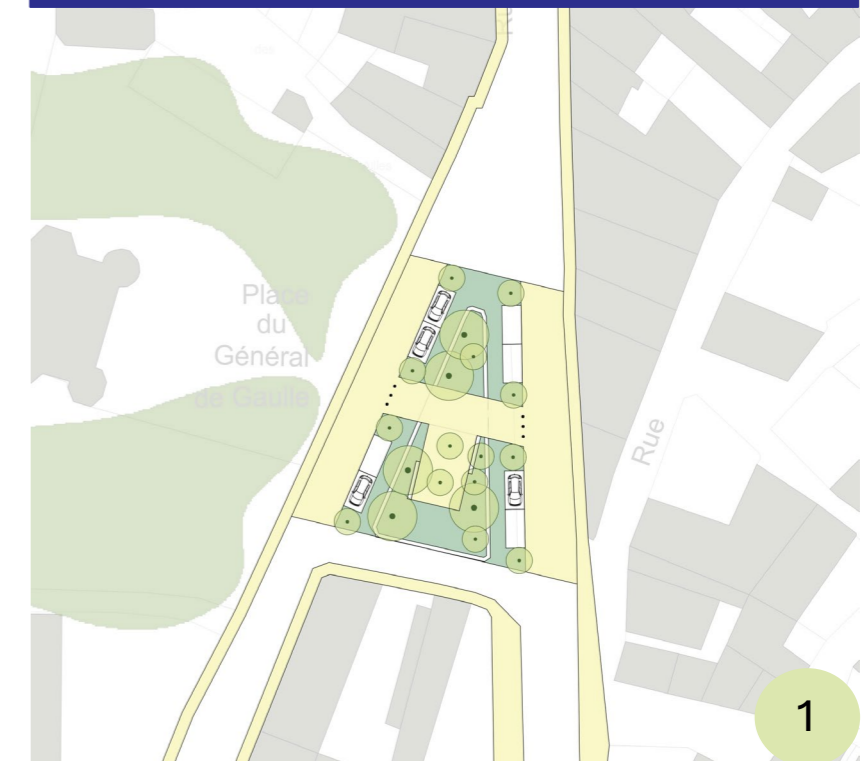
Retours des élus :

Scénario validé à approfondir en phase 3 dans une fiche action dédiée.

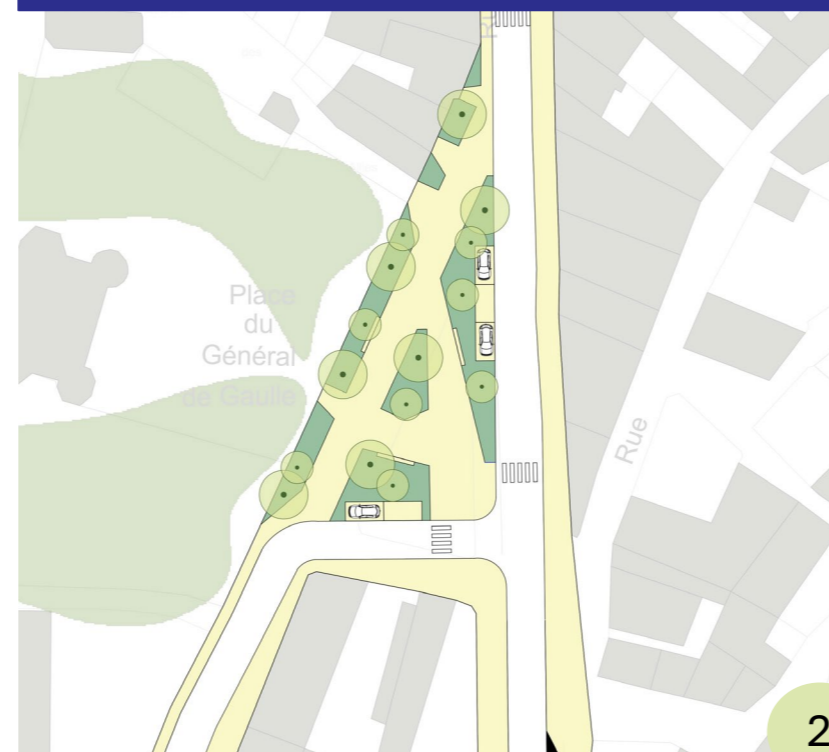
On pourrait peut-être envisager une solution associant le scénario 1 et 2, avec la création d'une signalétique ou d'un plateau pour ralentir devant la place et sécuriser les traversées,



Une place traversante et étendue



Privilégier la rue Leclerc – aménager un parc face au château



Privilégier la route d'Aigre – ralentir la rue Leclerc





ACTION XX – REVOIR LE PLAN DE STATIONNEMENT DU CENTRE EN RENFORÇANT L'OFFRE EN PÉRIPHÉRIE

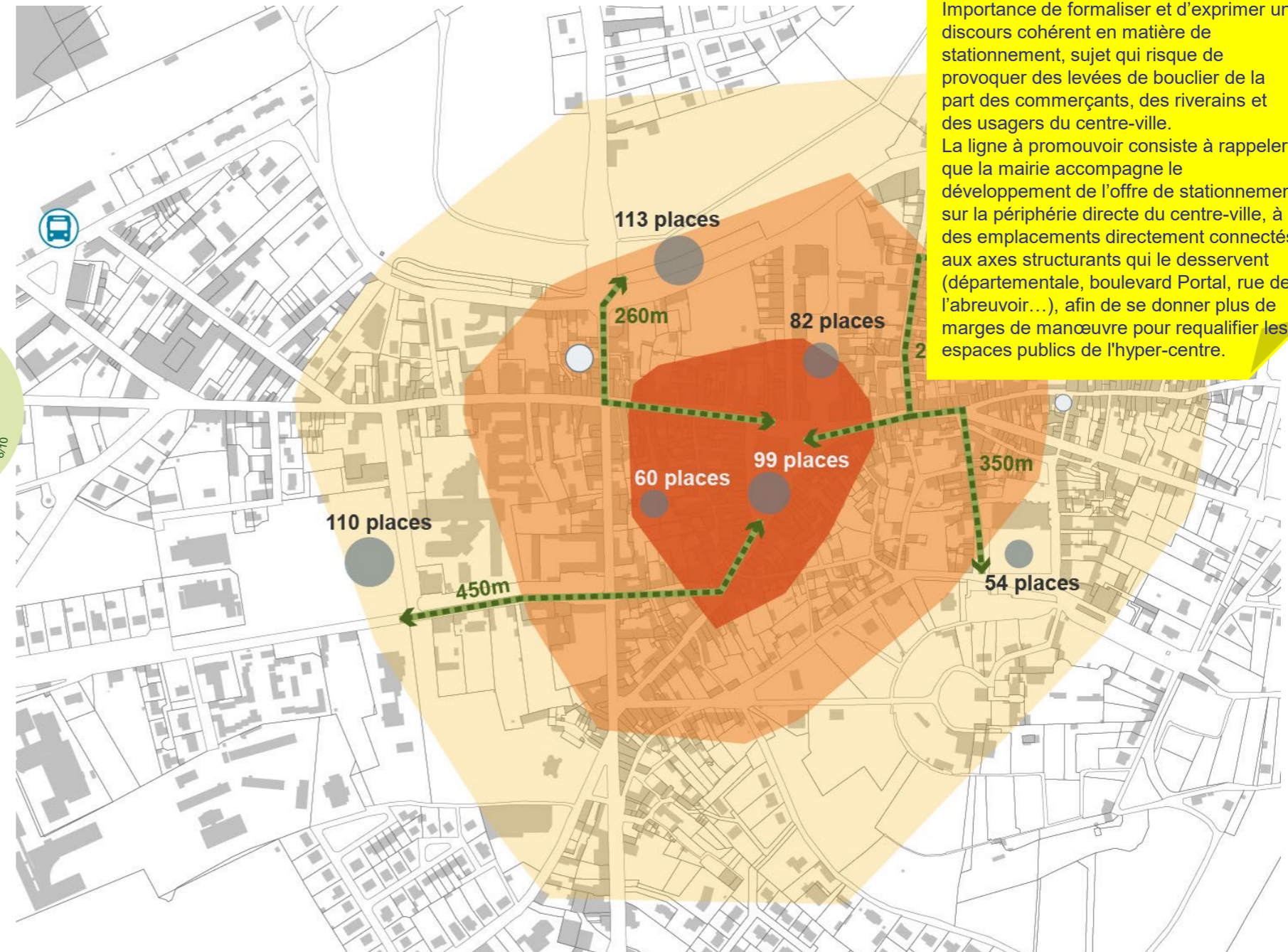
L'ORGANISATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

POURQUOI ?

- Pour inciter les automobilistes à se garer hors du centre-ville, il est important de **valoriser et signaler les parkings périphériques**.
- **Les cheminements depuis et vers ces parkings doivent être agréables, lisibles et animés** ce qui permet de diminuer la sensation de longueur du parcours.
- **Repenser la place de la voiture** en intégrant les problématiques commerciales, et dédier davantage de place aux mobilités douces/actives (vélo, marche) dans la zone commerciale.
- **Régler les conflits d'usage** entre salariés du centre et clients des commerces

COMMENT ?

- **Renforcer l'offre de stationnement périphérique** (Boulevards, place du Champs de Foire, îlot Bouchy) pour les **séjours longs** (salariés, touristes...) afin de libérer les places de l'hyper centre pour les clients
- **Nouveau parking** intégré dans le projet de l'îlot Bouchy
- Diminuer le nombre de stationnement sur la place de la mairie pour favoriser la déambulation piétonne
- **Aménager les chemins depuis et vers les parkings**
- **Signalétique claire dédiée** aux automobilistes (nombre de places, nom des parkings...) et aux piétons (distance et temps de parcours vers les lieux d'intérêt)
- **Création d'une poche de stationnement rue Boitant** (Parcelle 104) : bâtiment frappé d'un péril à démolir pour offrir du stationnement dans le quartier résidentiel du Pontreau



Retour des élus :

Importance de formaliser et d'exprimer un discours cohérent en matière de stationnement, sujet qui risque de provoquer des levées de bouclier de la part des commerçants, des riverains et des usagers du centre-ville. La ligne à promouvoir consiste à rappeler que la mairie accompagne le développement de l'offre de stationnement sur la périphérie directe du centre-ville, à des emplacements directement connectés aux axes structurants qui le desservent (départementale, boulevard Portal, rue de l'abreuvoir...), afin de se donner plus de marges de manœuvre pour requalifier les espaces publics de l'hyper-centre.

BUDGET

Projet Boitant : acquisition bâtiment + démolition + aménagement parking
Projet signalétique couplée aux panneaux touristiques : charte + cout panneaux

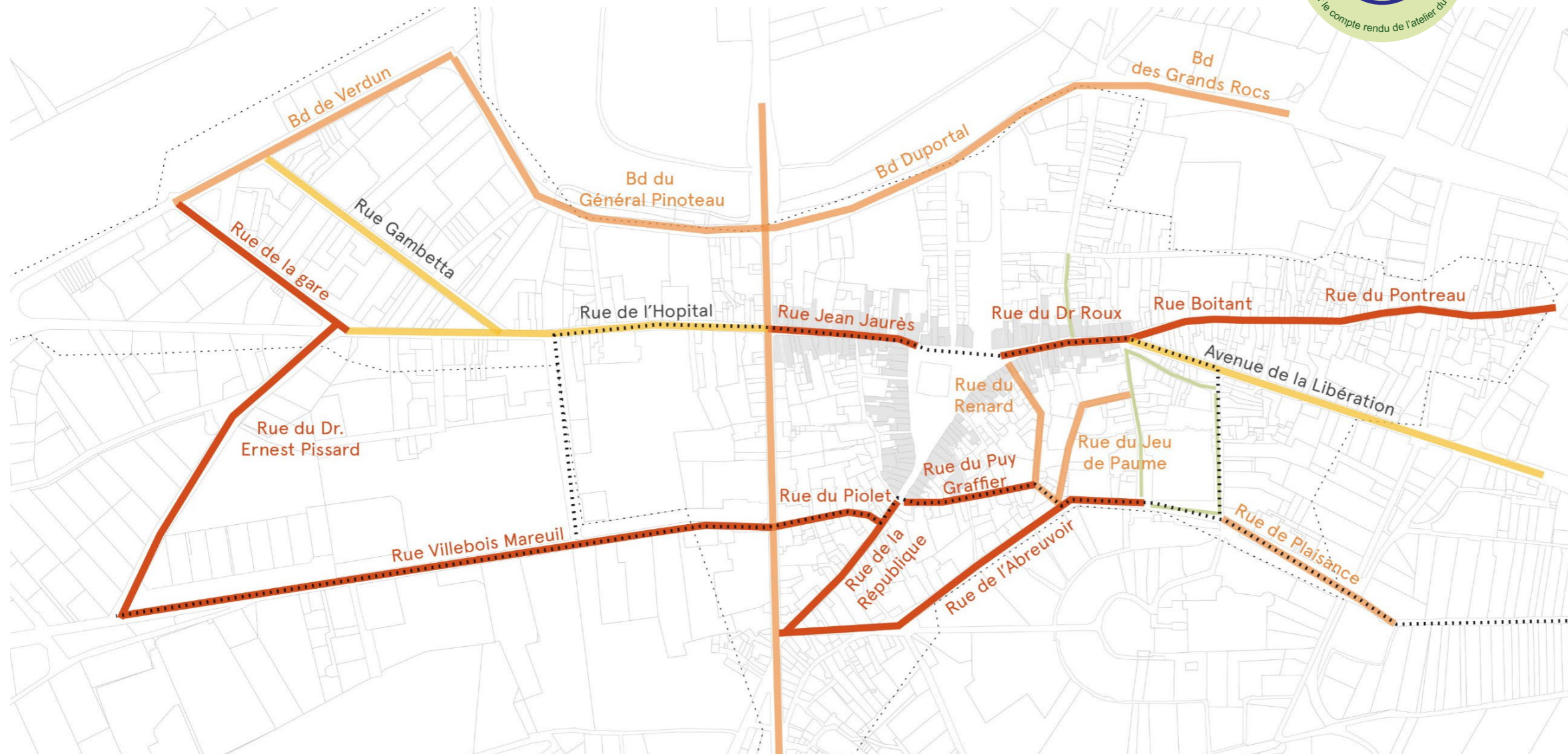
ÉCHÉANCIER

Court et moyen terme (moins de 5 ans à 10 ans)

- 6min de marche depuis la place de la mairie
- 4min de marche depuis la place de la mairie
- 2min de marche depuis la place de la mairie
- Cheminements piétons prioritaires



ACTION XX – RÉNOVER LES RUES DU CENTRE-VILLE : PLAN DE PHASAGE



Prévisionnel de rénovation des voies

Court terme (<5ans)

- Rue Jean Jaurès (FDAC 2023)
- Rue Boitant (FDAC 2023)
- Rue de la République (FDAC 2023)
- Rue de l'Abreuvoir (FDAC 2023)
- Rue du Piolet (en lien voie vélo)
- Rue du Puy Graffier (en lien voie vélo)
- Rue du Docteur Roux (en lien voie vélo)
- Rue de la Gare (en lien voie vélo)
- Rue du Dr. E. Pissard (en lien voie vélo)
- Rue du Pontreau

Moyen terme (5/10ans)

- Rue du Général Leclerc
- Boulevard de Verdun
- Boulevards Pinoteau / Duportail/Grand Roccs
- Ruelles : rue du Renard, du Jeu de Paume
- Rue de Plaisance (en lien voie vélo)

Long terme (>10ans)

- Avenue de la Libération
- Rue de l'Hôpital
- Rue Gambetta

..... Parcours vél'idéale

— Rues rénovées récemment

■ Opérations façades

COMMENT ?

- Améliorer la qualité, le confort, la sécurité et favoriser les continuités de cheminements.
- Multiplier et diversifier la signalétique de guidage / baliser les cheminements piétons et cycles
- Rendre lisible les parcours
- Stimuler la vigilance automobile (signalétique, changement de revêtement, végétalisation, ...)

Le phasage a été développé en fonction des retours des élus au cours des ateliers de travail.



ACTION XX – REQUALIFIER L'ÎLOT BOUCHY

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ACCES AUX DROITS : L'ÎLOT BOUCHY ET LA STRUCTURATION D'UN PÔLE SOCIAL EN RESEAU, LEVIER D'UNE REQUALIFICATION DE L'ENTREE DU CENTRE-VILLE



POURQUOI ?

- Anticiper la relocalisation nécessaire du CCAS (bâtiment des Grands Rocs non adaptés) et du service insertion de la ville, voire des associations d'insertion présentes sur la commune ;
- Faire émerger un "pole social en réseau" pour faciliter le parcours du bénéficiaire et stimuler les échanges/mutualisations entre les acteurs (salles de réunion, etc.)
- Aménager le futur parking et l'îlot Bouchy comme un nouveau seuil d'entrée/de sortie du centre-ville.

COMMENT ?

- Mise en place d'un dialogue entre l'ensemble des acteurs (CCAS, service insertion de la ville, restaurant d'insertion (AGIR EREICA, associations d'insertion, Maison France Services, France Travail...) pour affiner la programmation et la définition des usages de l'îlot Bouchy, et ajustement éventuel de l'étude de faisabilité et des conditions de portage du projet

BUDGET

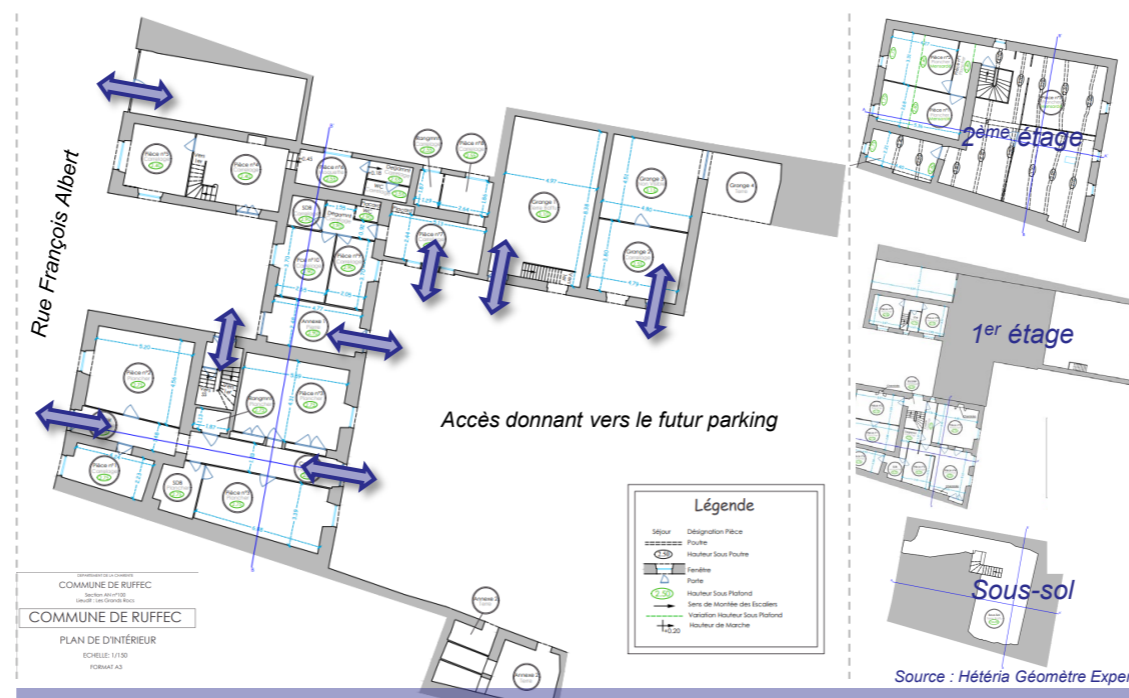
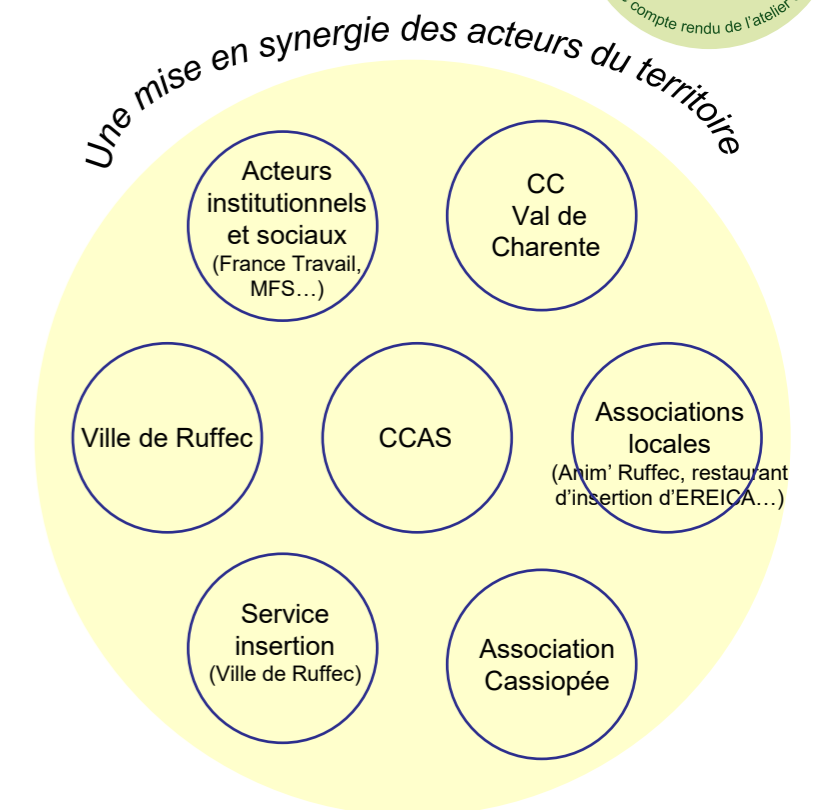
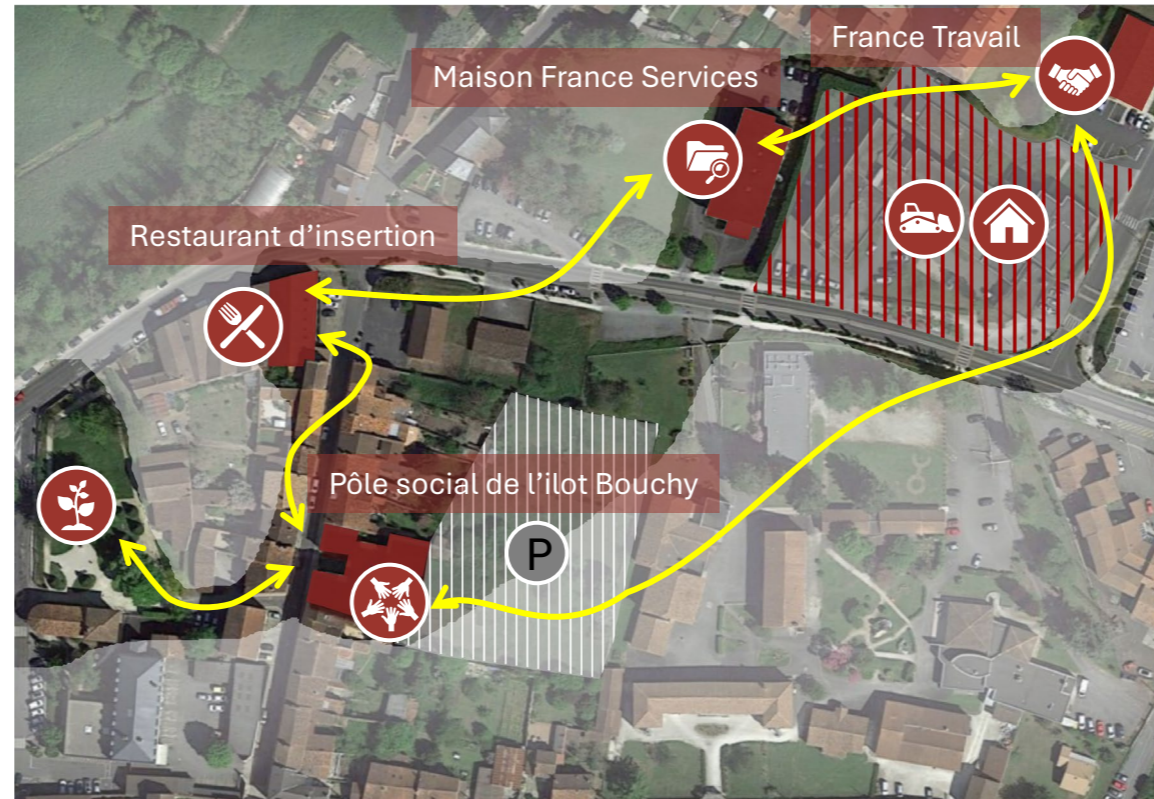
Etude de faisabilité (parking + immeubles de l'îlot) déjà engagée

ÉCHÉANCIER

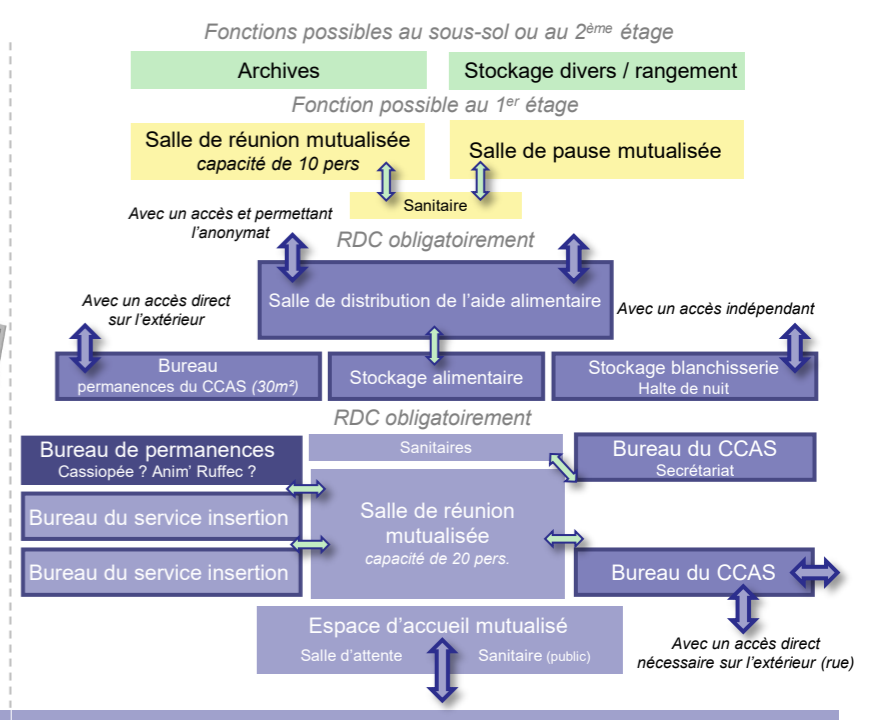
Moyen terme

QUI ?

Pays du Ruffecois



Le pôle social sur l'îlot Bouchy : une faisabilité à étayer



1ers besoins identifiés du CCAS – à recouper avec le service insertion

Source : ARCUS



ACTION XX – REVITALISATION DE L'APPAREIL COMMERCIAL DU CENTRE-VILLE

COMMERCES : SOUTENIR ET COMPLETER LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT EXISTANTS AFIN DE STIMULER LA REVITALISATION COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE



POURQUOI ?

- Un cœur commerçant dynamique mais menacé par des effets de concurrence avec la ZAE
- Une vacance commerciale importante, des cellules de petite taille peu adaptées aux besoins
- Des segments déficitaires et une tertiarisation à l'oeuvre
- L'absence d'une « communauté commerçante »

COMMENT ?

- **Resserrer le périmètre de centralité commerciale**
- **Poursuivre et pérenniser les actions engagées** : prime d'aides à l'installation des nouveaux commerçants, action foncière de la mairie, aides à la requalification des vitrines, etc.
- **Développer en priorité les segments commerciaux déficitaires** sur les cellules maîtrisées par la commune (alimentation, restauration, hébergement, café)
- **Accompagner la création d'une association des commerçants** afin d'encourager la mise en place de stratégie commune (horaires d'ouverture, décoration thématique des vitrines, animations...)
- **Soutenir les nouvelles installations commerciales** dans le prolongement des initiatives déjà engagées : action foncière de la mairie, aides à la requalification des vitrines...
- **Rechercher une modération des loyers** en préemptant des locaux vacants pour les remettre sur le marché à des prix adaptés
- **Evaluer l'opportunité et la faisabilité du regroupement/fusion de plusieurs cellules commerciales**

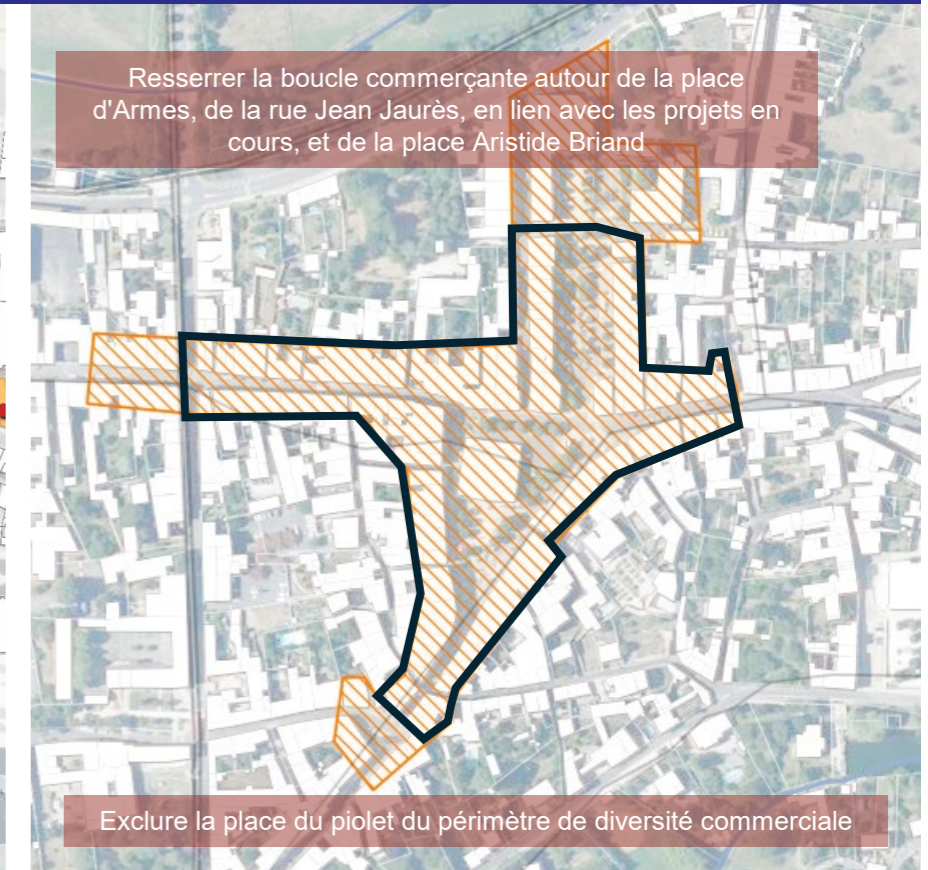
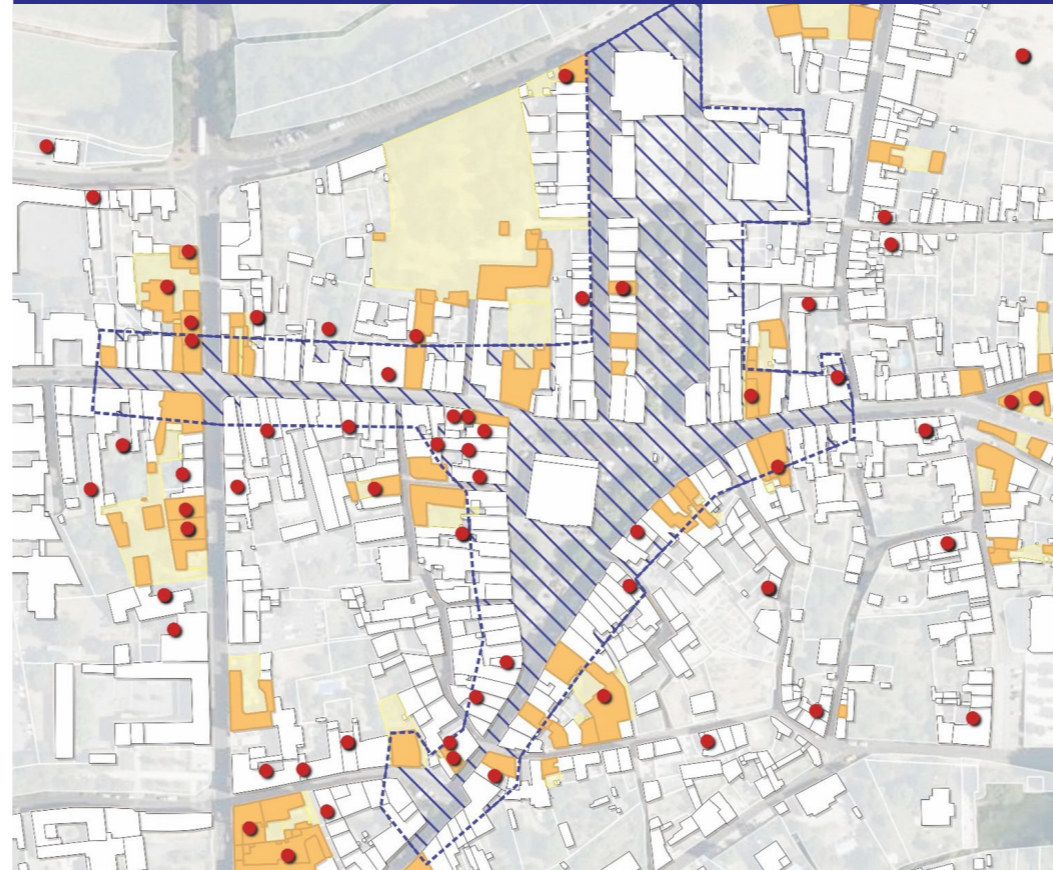
ÉCHÉANCIER

Court et moyen terme

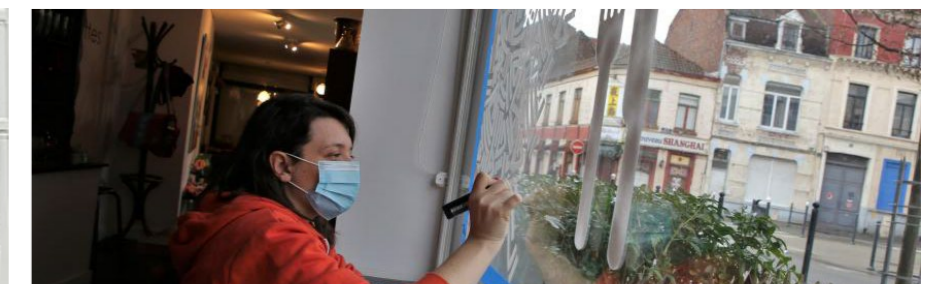
QUI ?

EPF pour le portage foncier, Foncière de la Région ou SEM Territoire Charente pour aménagement / portage de projet, Foncière solidaire (ex: Bien Commun, Villages Vivants) pour l'achat et la réalisation des travaux..., Pays du Ruffecois

Proposition d'un nouveau périmètre de centralité commerciale :



De l'art dans les vitrines vacantes - Brest



L'art de rue en vitrine - Initiative commerçante à Roubaix



Street-art et actions collective à Lannemezan



ACTION XX – DEMENAGEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

CREATION D'UN VERITABLE PÔLE GARE

POURQUOI ?

- Les locaux actuels de la communauté de communes, boulevard des Grands Rocs, ne sont plus adaptés aux usages
- Une friche industrielle est disponible dans le quartier de la gare, traversante sur l'îlot

COMMENT ?

- Projet de réhabilitation, pour y installer les locaux de la communauté de communes
- Etude de faisabilité en cours

BUDGET

Etude de faisabilité – 30k€
Achat du foncier –
Travaux

ÉCHÉANCIER

Court et moyen terme (moins de 5 ans à 10 ans)

QUI ?

- Maitrise d'ouvrage : Communauté de Commune
- Partenaires financeurs : Pays du Ruffecois
- Partenaires techniques : entreprises privées pour faisabilité et travaux



Retours des élus :

Accueil transitoire potentiel dans les bâtiments de l'ancienne DDE





ACTION XX – CONCEVOIR UNE GARE-PARC

CREATION D'UN VÉRITABLE PÔLE GARE



POURQUOI ?

- Le quartier de la Gare est la première vision que l'on a de Ruffec en arrivant par le train
- Projet en réflexion sur le nouveau pôle multimodal
- Absence/manque d'aménagements extérieurs qualitatifs pour les usagers prenant le train (espace d'attente extérieur planté et ombragé, mobilier de détente, de propreté, local vélos, ...)
- La zone du parking et du parvis est dominée par le minéral, les usagers sont directement confrontés aux voitures et au boulevard en sortie de gare
- L'image du quartier et en grande partie impactée par le secteur de la gare

COMMENT ?

- Créer une « gare-parc » : **Proposer un réel aménagement paysager** au service des usagers, de la vie de quartier et de la mobilité
- **Diversifier les aménités et équipements** pour revaloriser le parvis et encourager les trajets par le train (assises, fontaines, tables...)
- **Renouveler l'ambiance d'entrée de ville** en amenant de la fraîcheur et des espaces ombragés
- Diversifier les revêtements, **désimperméabiliser** une partie du parking
- **Sécuriser les déplacements piétons** sur le parvis
- **Favoriser d'autres modes de transport** : aire de covoiturage, location vélo...

BUDGET

Supérieur à 1M

ÉCHÉANCIER

De moyen à long terme (5 à 15 ans)

QUI ?

Pays du Ruffecois

Retours des élus :

Action validée

Le plan d'aménagement des abords de la gare proposé par les élus est à transmettre au groupement pour une **mise à jour de la fiche action en phase 3**,

Le parking à l'est de la gare est validé,



Schéma intention Gare Parc



Des aménagements paysagers qualitatifs dès l'arrivée en ville



ACTION XX – RENFORCER LES SERVICES AUTOUR DE LA VOIE VÉLO



POURQUOI ?

- Actuellement Ruffec est la seule ville permettant d'accéder à la Vél'idéale par le train.
- S'appuyer sur les prévisions de cyclotourisme pour renforcer l'attractivité de la commune et mettre en valeur le cœur de ville
- Accentuer les services pour les cyclistes depuis et vers la gare (cibles : salariés navetteurs)

COMMENT ?

- Projet d'un point service vélo dans les locaux de la SNCF (90 m²) + 8 places vélos à la gare.
- Négociations en cours pour une nouvelle offre d'hôtellerie
- Avoir des bornes de réparation à disposition.



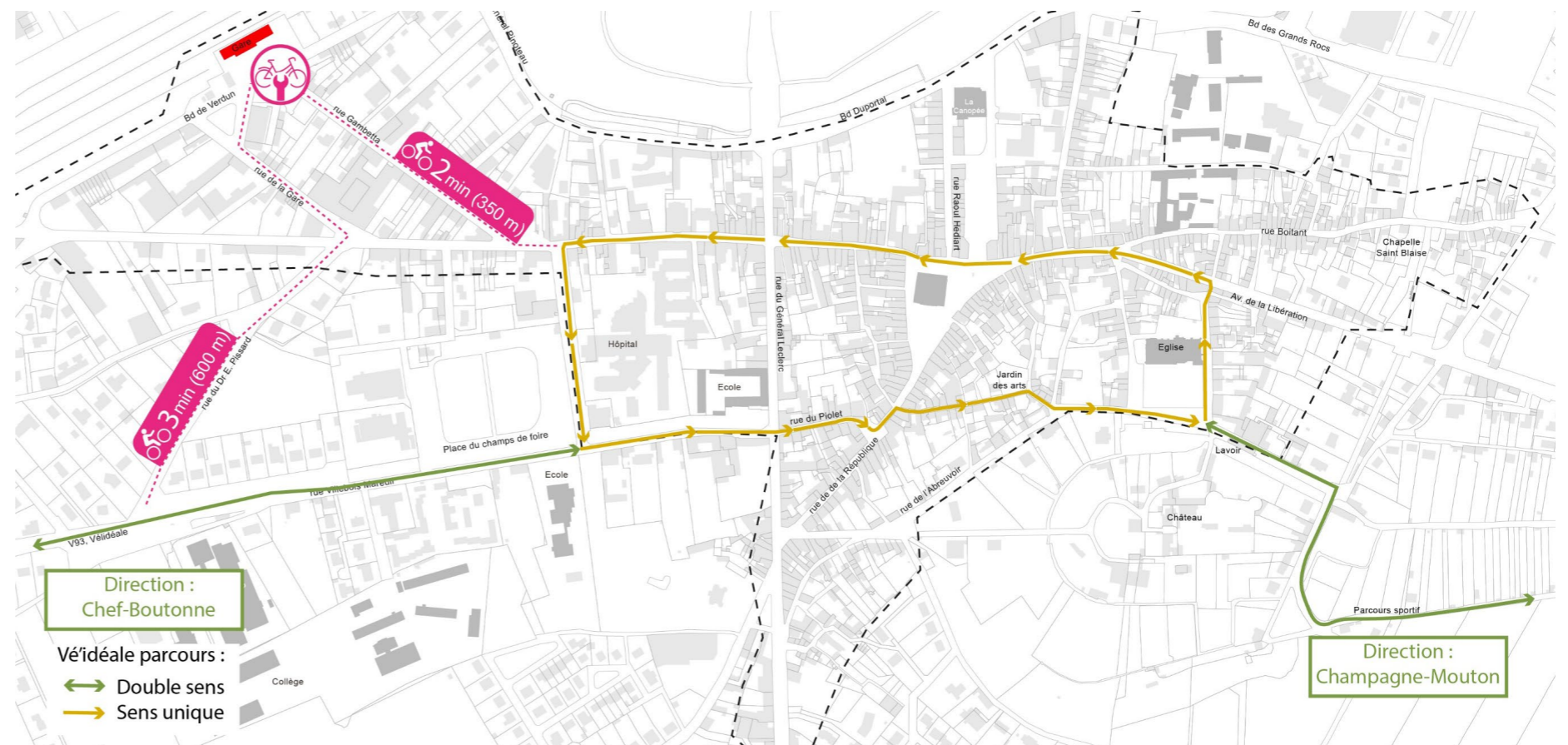
BUDGET

ÉCHÉANCIER

Court et moyen terme (moins de 5 ans à 10 ans)

QUI ?

Pays du Ruffecois





ACTION XX – RENFORCER LA CONNEXION ENTRE LA BASE DE LOISIRS RÉJALLANT ET LE CENTRE-VILLE

FAVORISER LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE EN VELO ET A PIED



POURQUOI ?

- La base de loisirs de Réjallant est un lieu très fréquenté par les familles de Ruffec
- Les différents trajets sont faisables à vélo, mais sont essentiellement aménagés pour les voitures
- Les habitants ont manifesté l'envie de pouvoir emprunter des cheminements sécurisés, confortables et mieux adaptés aux cycles
- La route de Réjallant n'offre pas de dispositif de confort pour les mobilités douces, et peu de signalétiques de guidage

COMMENT ?

- **Baliser des parcours** clairs et proposer différentes options de trajets : route de Réjallant ou chemin de Talujeau
- **Communiquer** autour des différents temps de trajets selon les types de mobilités douces (35 min à pied, 15 min à vélo, ...) pour encourager les usagers à ne pas emprunter leur voiture
- **Aménager des dispositifs de sécurité routière** (signalétiques de prévention, barrières, marquages) et de confort pour les usagers vulnérables
- Inscription des travaux dans le **plan départemental** en lien avec les aménagements pour la V93 : **Chemin de Talujeau**, réalisation d'aménagements similaires à ceux fait à Courcôme en 2023

BUDGET

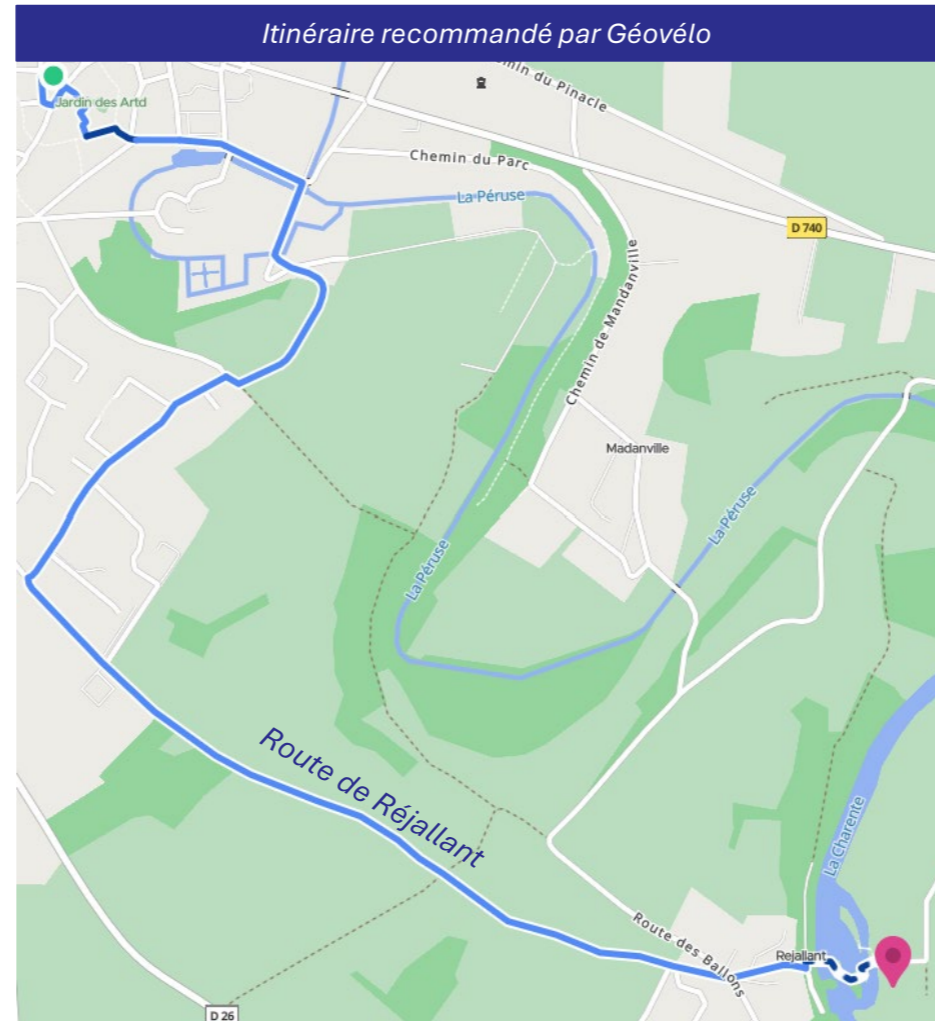
Dépendant des types d'aménagements prévus : piste cyclable en site propre ou marquage au sol

ÉCHÉANCIER

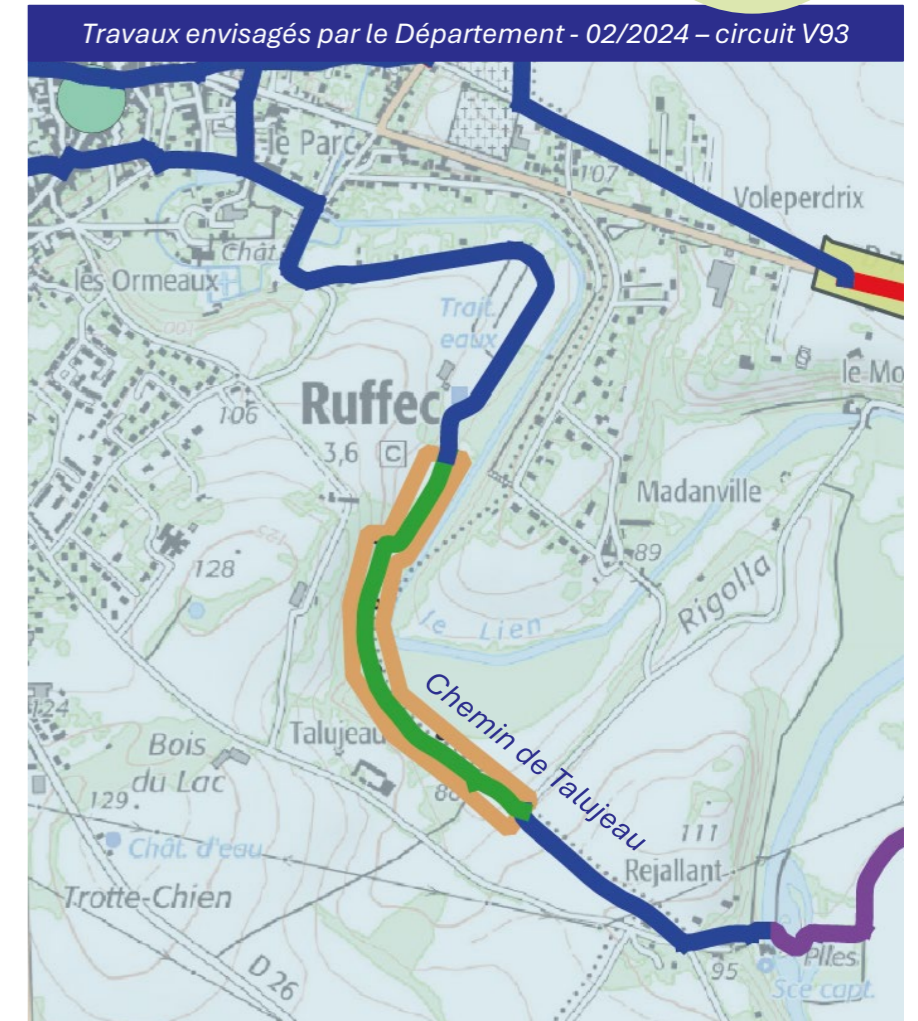
Court terme (moins de 5 ans)

QUI ?

Département, Pays du Ruffecois



Durée	Distance	Dénivelé +	Voies cyclables
16 min	3,3 km	37 m	100 %



- voie communale
- route départementale
- Chemin rural



Route de Réjallant actuelle



Chemin de Talujeau actuel



ACTION XX – DES CHEMINEMENTS DOUX VERS LA FORET ET LES RIVIERES

FAVORISER LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE EN VELO ET A PIED



POURQUOI ?

- Les cheminements doux sont peu développés sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Le cheminement le long de la vallée de la Péruse n'est pas continu et reste difficilement identifiable pour rejoindre les sentiers de la forêt de Ruffec.
- Il utilise alternativement des espaces au cœur des opérations de lotissements ou des sentes informelles dans la vallée de la Péruse.

COMMENT ?

- **S'appuyer sur le schéma Départemental de Randonnée** pour mettre en valeur les chemins vers la Forêt et le long des cours d'eau (signalétique, aménagement des bas-côtés...)
- **Négocier avec les propriétaires le passage le long du Lien** au niveau du chemin du Parc
- **Faire passer les boucles par l'arboretum**, comme point d'étape, aire de pique-nique et de repos, en facilitant l'accès depuis le boulevard des grands rocs (escalier)

BUDGET

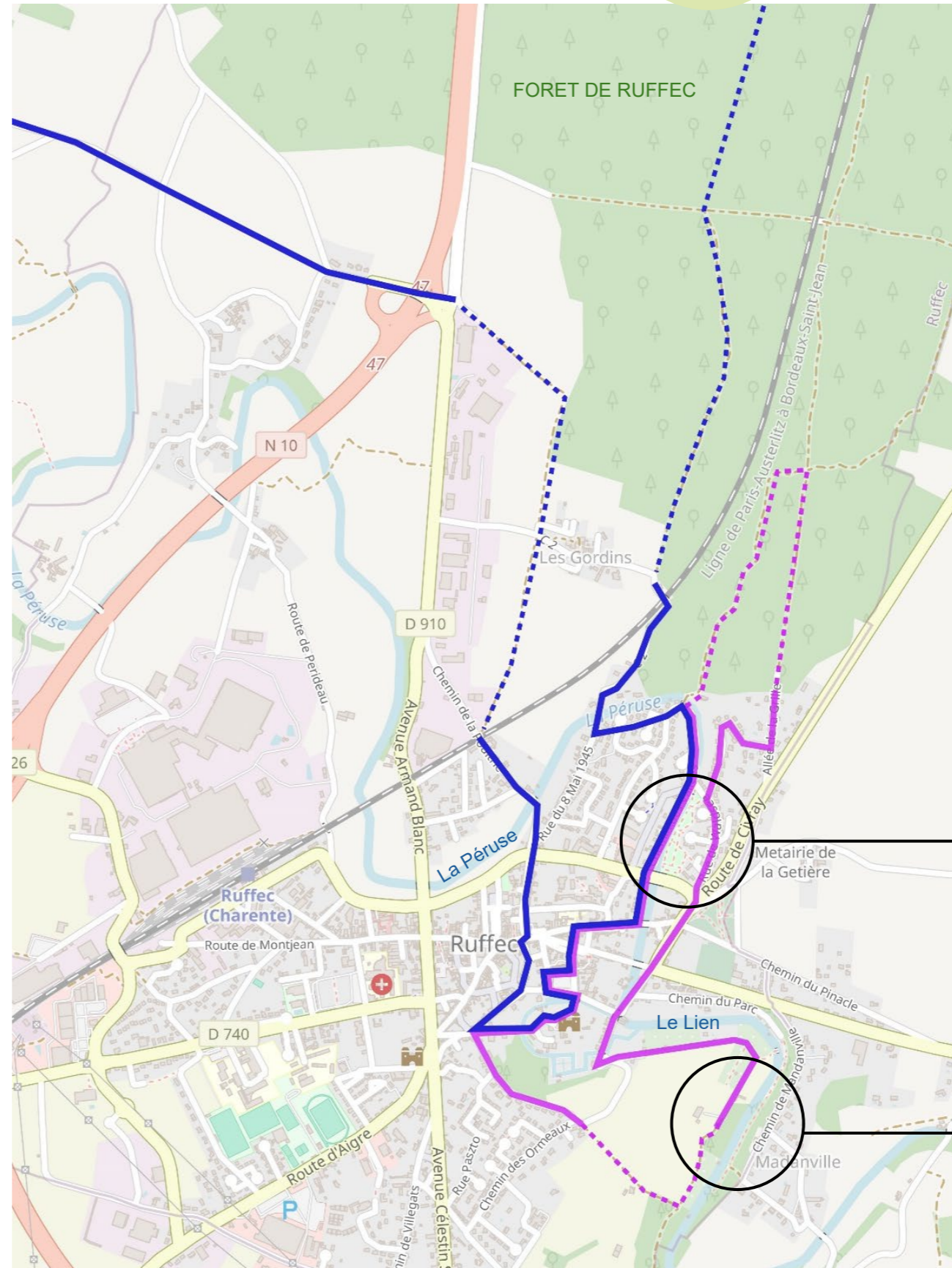
- Négociations foncières
- Réalisation des cheminements si non existants
- Balisage + communication
- Frais de gestion et entretien

ÉCHÉANCIER

Moyen terme

QUI ?

Département, Office du Tourisme, Pays du Ruffecois



PDIPR – propositions de circuit - 2020

- Parcours sur voirie
- - - Parcours sur chemin rural

Faire passer les boucles de randonnée par l'arboretum

Négocier des passages plus proches du ruisseau (chemin du Parc)

Le retour de la concertation



Questions - réponses

- Vous parlez de supprimer des places de stationnement le long du Boulevard Duportal, mais allez-vous en conserver suffisamment pour répondre aux besoins ?
 - Les seules places qui seront supprimées sur le Boulevard sont les emplacements utilisés pour du stationnement sur le trottoir devant la médiathèque. Cette bande ne devrait pas être utilisée pour se garer et sera rendue aux mobilités douces. Sur le reste du boulevard, l'objectif est d'optimiser les stationnements en épi et de rapatrier le maximum de places côté ville pour libérer la circulation piétons + cycles côté paysage. L'aménagement de la voie sera retravaillé pour, si possible, ajouter des emplacements sur le boulevard car l'ambition est d'augmenter le nombre de places en périphérie pour libérer une partie du centre-ville de la voiture.
- Au sujet de la végétalisation du parvis de la salle polyvalente, avez-vous pris en compte la nécessité de conserver des places de stationnement à proximité pour les personnes à mobilités réduites ?
 - Le dessin du parvis n'est encore qu'une proposition. Il sera amené à être retravaillé plus en détails dans les phases suivantes. Le sujet de l'accessibilité fera l'objet d'une attention particulière.
- Plutôt que de créer d'autres parkings, est-ce qu'on ne pourrait pas utiliser le Champ de Foire pour le stationnement ? C'est un espace vaste qui n'est pratiquement jamais utilisé.
 - Réponse de Monsieur le maire : Le champ de foire n'en est pas vraiment un en réalité. C'est une zone d'héliport qui est important de conserver sans usages. La totalité ne peut donc pas être transformée en parking mais une optimisation de cet espace peut être réfléchiée pour mieux organiser le stationnement.
- Avez-vous pensé à l'entretien des espaces verts à long terme ?
 - Les essences sélectionnées seront adaptées au contexte et ne nécessiteront pas un entretien très important (peu d'arrosage, taille,...).
- La commune aurait besoin que sa signalétique globale soit revue (lieux d'intérêt, fléchage centre-ville,...) car les visiteurs qui ne connaissent pas la ville ne savent pas où aller.
 - Un travail de signalétique est prévu dans le projet sur deux volets : signaler le centre-ville depuis et vers les parkings périphériques et une signalétique touristique et informative sur le patrimoine.
- L'offre commerciale n'est pas adaptée pour répondre à l'attractivité du centre-ville à la belle saison. Tout est fermé le dimanche et en partie le lundi. Est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir une rotation des commerçants de bouche pour avoir quelque chose d'ouvert le dimanche ?
 - Un travail partenarial sera mis en place entre la commune et les commerçants dans le cadre de la revitalisation commerciale du centre-ville.

Remarques sur l'entretien

- L'entretien de la voirie dans certaines parties de la ville laisse à désirer. Serait-il possible d'avoir un entretien plus régulier pour que les ruelles qui mènent aux différents parkings soient propres pour les clients du centre-ville ?
- Serait-il possible d'ajouter des poubelles devant l'école ?
 - Les remarques ont été prises en compte par la commune.

Remarques sur l'éclairage

- Les espaces publics et lieux d'intérêts sont très rarement éclairés le soir, il est difficile de se sentir en sécurité et d'être totalement sereins lors de nos déplacements piétons de nuit, exemple lorsque l'on sort du cinéma après une séance et que l'on rejoint le parking du parvis de l'église. Serait-il possible de remettre des éclairages ?
 - Les remarques ont été prises en compte par la commune.



L'équipe présente le plan guide aux habitants

Remarques générales sur le plan guide

- Un participant manifeste sa satisfaction quant à la prise en compte des observations formulées lors de la première phase de concertation. Il ressort du plan guide qu'une part importante des actions et des orientations se concentre sur l'amélioration des connexions et sur la place accordée aux piétons. Ce sujet ayant été particulièrement mis en avant selon lui, par les habitants, qui, pour une grande partie d'entre eux présents ce jour là, se déplacent à pied.
 - L'équipe réitère ses remerciements pour la mobilisation et la contribution des habitants.
- Une habitante salue la mise en synergie des actions entre elles, la présentation lui ayant permis de porter un autre regard sur sa commune. Le plan guide lui a fait découvrir des espaces jusque-là inconnu (ex : le chemin le long du pré Sordognon) et suscite une envie de pratiquer la ville autrement à travers des parcours et des usages plus diversifiés. Elle témoigne se projeter davantage dans les espaces publics avec ses petits enfants.
 - L'équipe réitère ses remerciements pour la mobilisation et la contribution des habitants.
- Quelques oublis subsistent cependant selon des participants : le carrefour entre le Boulevard Duportal et Rue François Albert présente une forte dangerosité. Les habitants aurait aimé qu'une action visant à y renforcer la sécurité soit envisagée.
 - Cette remarque sera transmise à la commune



Les habitants autour de la maquette



Groupe A

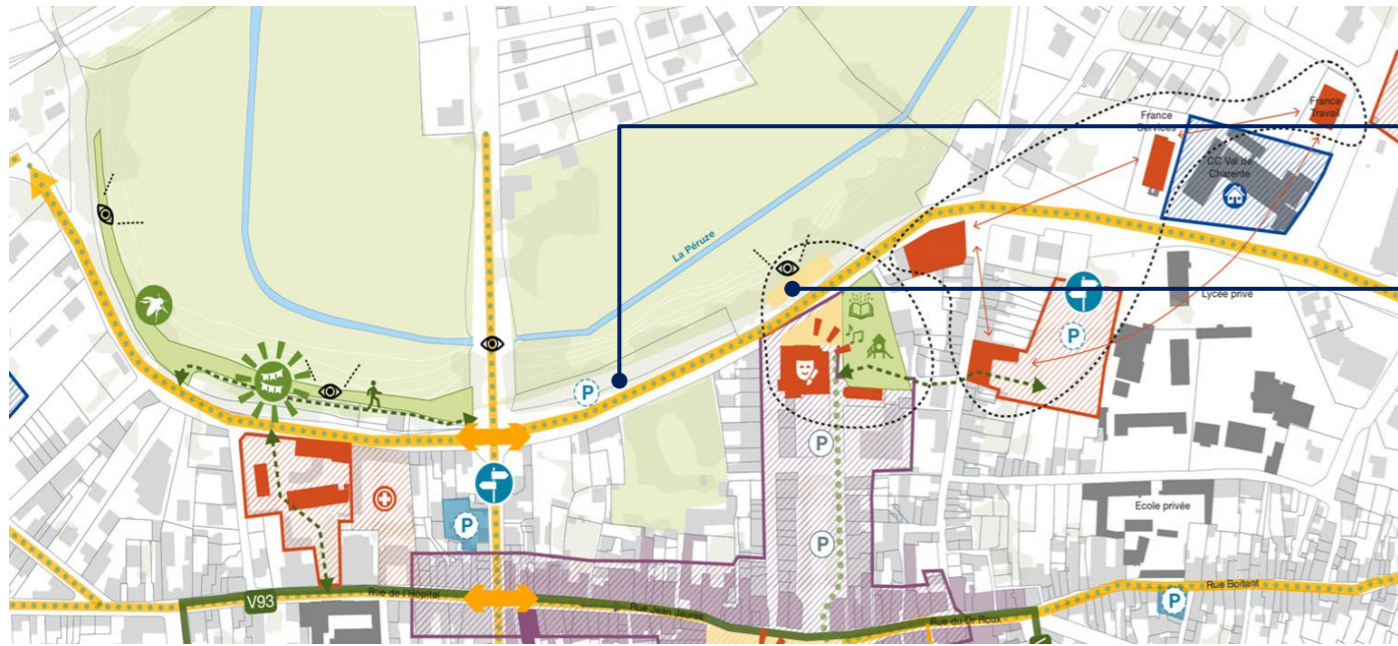


Groupe B



Groupe C

La restructuration du Boulevard Duportal



- Réorganiser le stationnement le long du boulevard
- Redonner leur place aux piétons et vélos en sécurisant cet axe et ce carrefour d'entrée de ville

Créer des points de vue ponctuels sur le pré depuis le boulevard avec des belvédères

Retours du groupe A :

- Le visuel proposé est une solution qui plaît, notamment les aménagements paysagers qui "rassurent"
- Priorité à la sécurité de cheminement, de traversée et l'apaisement de la circulation
- Les habitants nous alertent sur la bonne gestion des stationnements (à ne pas supprimer en totalité)
- On nous demande également de réfléchir à des solutions pour les traversées Bvd du Grand Roc/ rue François Albert, estimées dangereuses car les piétons sont masqués par les plantations (à prendre en compte pour le Bvd Duportal également)
- Inciter aux déplacements à vélos avec des parcours continus, simples et sécurisés



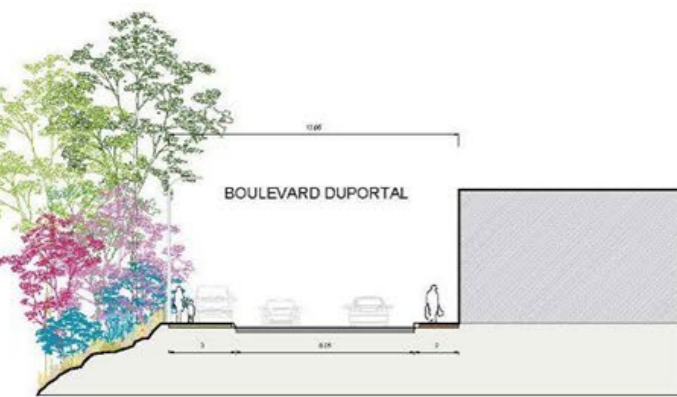
Etat existant



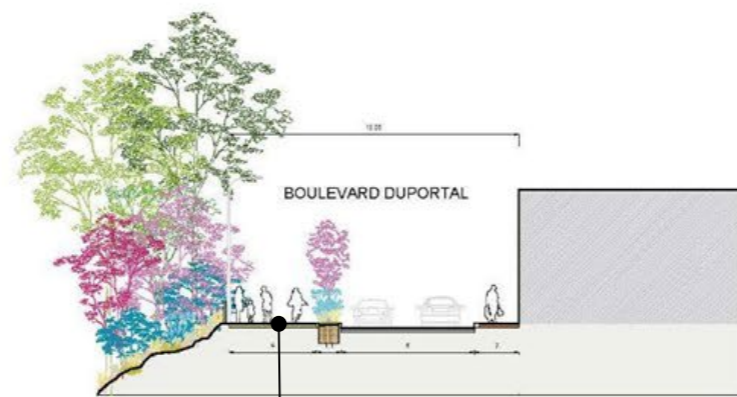
Proposition de projet

Retours du groupe B :

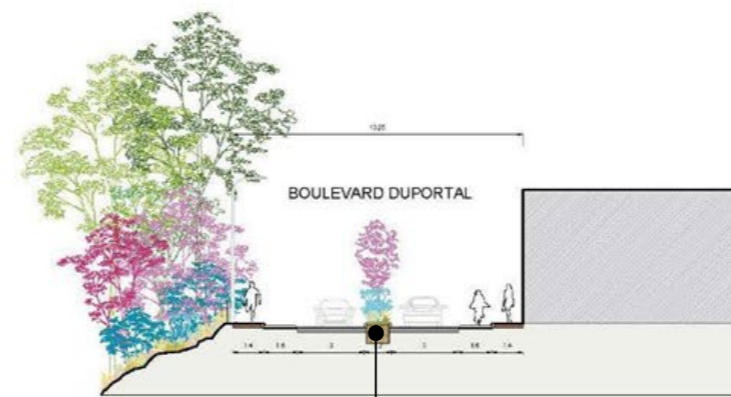
- Bien qu'ils soient attachés au maintien d'une offre de stationnement sur le boulevard, les participants ont porté leur dévolu sur le scénario 1, qui prévoit la création d'un itinéraire piéton/cycle en site propre, tourné vers le pré.
- Le visuel proposé a emporté l'adhésion du groupe, et semble adapté à la séquence entre le carrefour et le lycée des Grands Rocs.
- En corollaire, prévoir l'extension de la zone 30 sur le boulevard



Etat existant



Scénario 1 : Sécuriser les mobilités douces du côté du pré avec de la végétation et un espace de circulation large

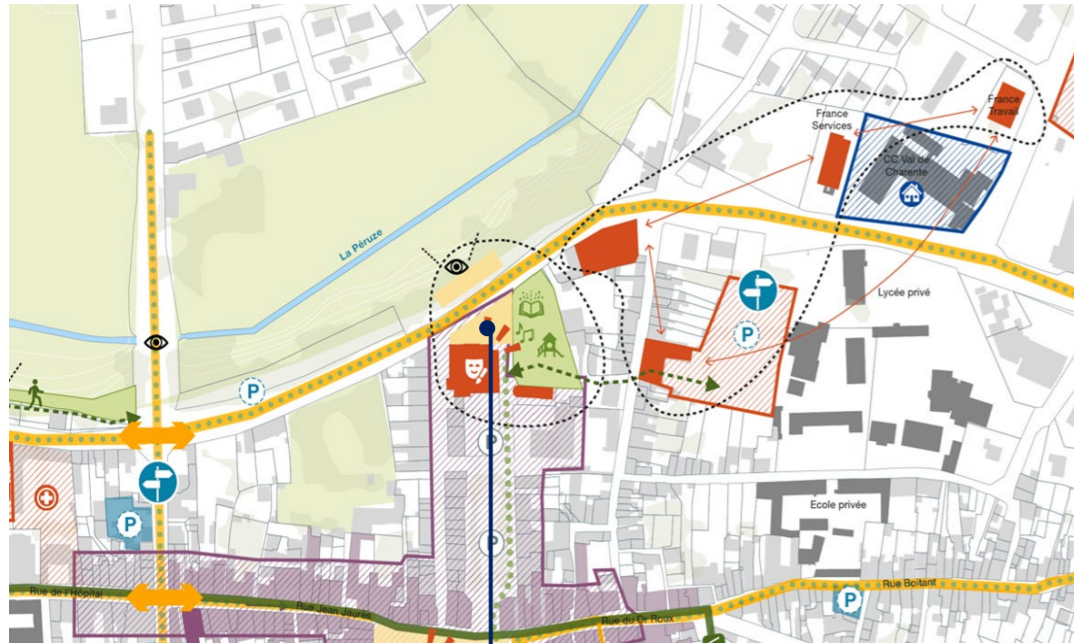


Scénario 2 : Séparer la voirie en deux avec de la végétation et répartir les voies cyclables et piétonnes de chaque côté

Retours du groupe C :

Ce groupe n'a pas pu aborder ce sujet dans le temps alloué à la concertation avec les habitants.

La création d'un parvis pour la Salle Polyvalente



Proposition de projet pour la requalification du Boulevard Duportal

Transformer l'esplanade en un espace public qualitatif en lien avec le jardin et le belvédère

Permettre l'accès de service à la salle polyvalente



Etat existant



Proposition de projet pour la requalification du parvis de la salle polyvalente

Retours du groupe A :

- Conserver des stationnements PMR sur / à proximité du parvis

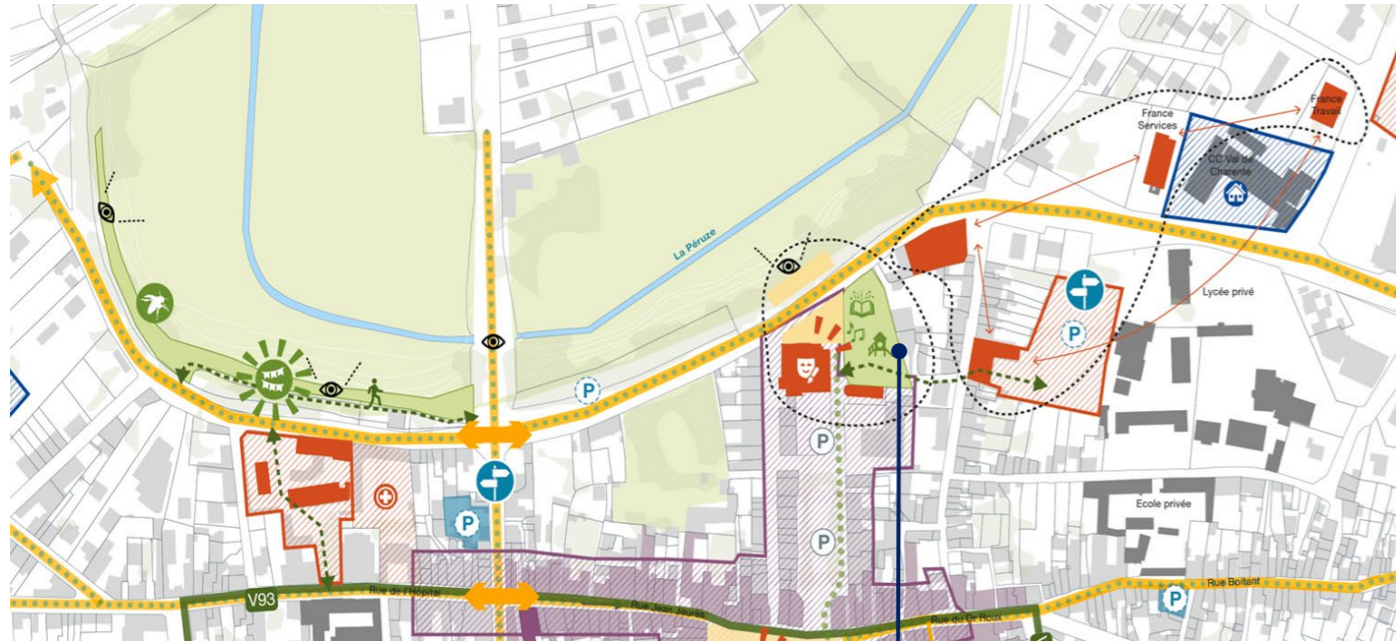
Retours du groupe B :

- Les participants ont manifesté leur adhésion au visuel proposé, en rappelant qu'il est nécessaire de prévoir des accès / stationnements PMR et logistiques.
- Ils s'interrogent néanmoins sur l'opportunité de réaménager ce parvis... sans réfléchir aux usages de la salle des fêtes, sous-occupée aujourd'hui, et qui pourraient donc être intensifiés.

Retours du groupe C :

- La proposition d'un parvis sécurisé notamment pour les enfants, pourrait permettre de rendre la salle polyvalente plus attractive auprès de la population pour l'organisation d'évènements privés. Elle est en effet peu exploitée aujourd'hui par les habitants de la commune.

Le Jardin Vert : un espace intergénérationnel



- Equiper le jardin pour les enfants, les jeunes et les moins jeunes
- Diversifier les usages : halles couvertes ?



Etat existant



Proposition de projet pour la requalification du Jardin Vert

Retours du groupe A :

- Ajouter du mobilier d'assise autour de l'air de jeux, et du mobilier de propreté
- Multiplier les événements en plein air (culture hors des murs)
- Ajouter des aménagements paysagers pour créer des zones d'ombre et de fraîcheur (arbres ou autre) au niveau des assises
- Globalement, le jardin vert plaît déjà aux habitants tel qu'il est
- Les participants se projettent facilement dans les aménagements proposés considérant que ces derniers répondent à leur besoin (parcours allant du jardin vert au chemin donnant sur le pré lors de balade en famille...)

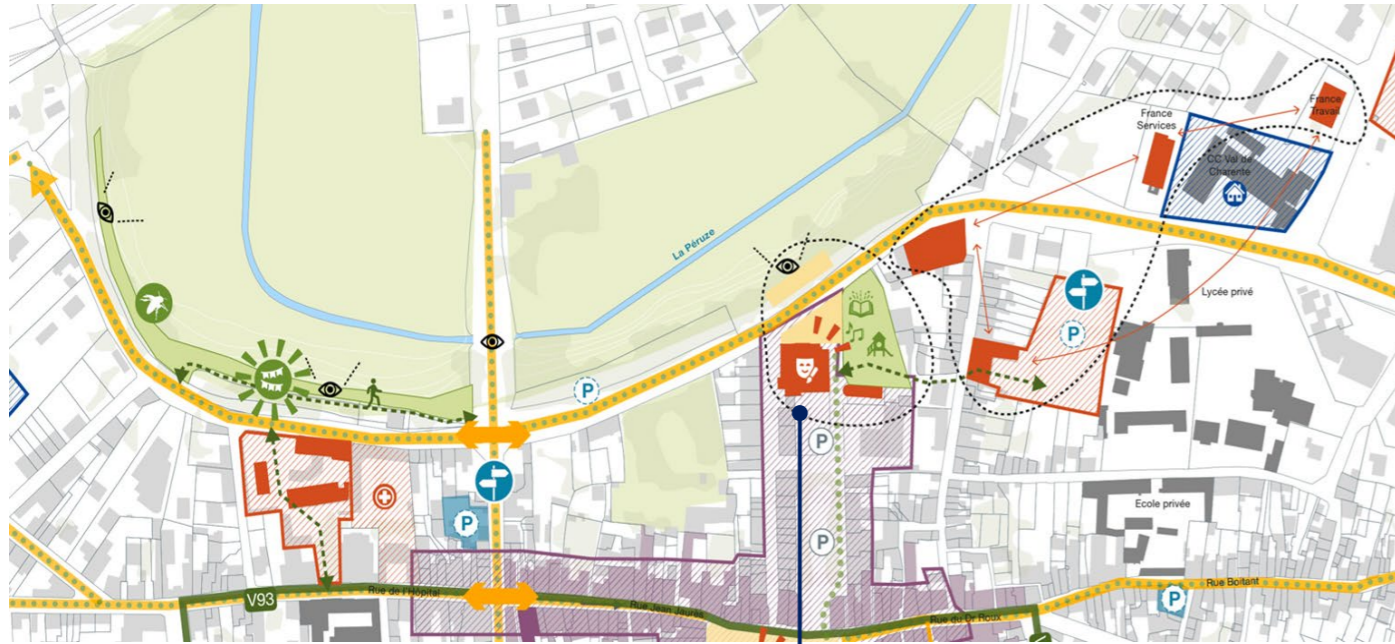
Retours du groupe B :

- Les membres du groupe se disent ouverts à l'expérimentation de nouvelles pratiques sur le jardin, en sus de l'aménagement de l'aire de jeux en cours, notamment pour ce qui concerne le débordement ponctuel de la médiathèque (salon de lecture extérieur) ou l'organisation d'événements en partenariat avec le centre culturel.
- Expérimenter le besoin et l'usage avant de figer des aménagements.
- L'idée du prolongement du jardin par un belvédère emporte l'adhésion.

Retours du groupe C :

Ce groupe n'a pas pu aborder ce sujet dans le temps alloué à la concertation avec les habitants.

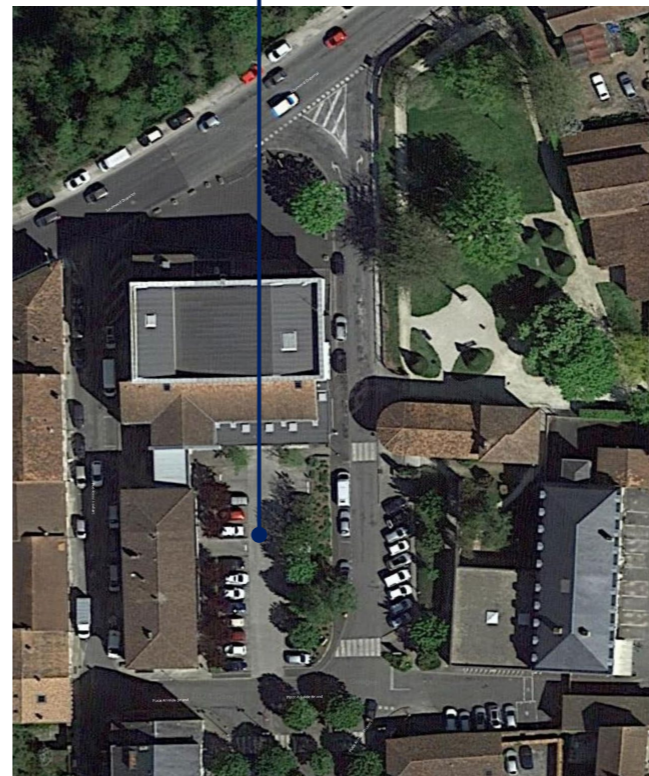
La place du Jumelage : créer un vrai parvis ?



Diminuer le nombre de stationnements pour créer un vrai espace public devant la Canopée



Etat existant de la place du Jumelage



Retours du groupe A :

Ce groupe n'a pas pu aborder ce sujet dans le temps alloué à la concertation avec les habitants.

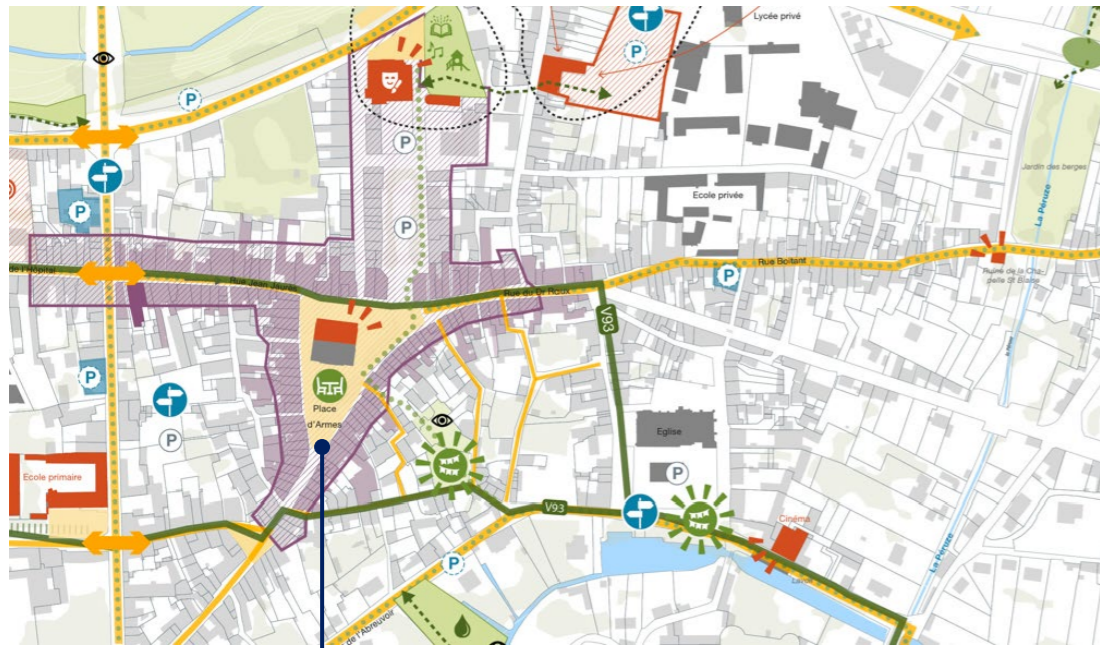
Retours du groupe B :

- Avis mitigés sur l'opportunité d'une intervention sur la place du jumelage : si certains considèrent que le seuil d'entrée dans l'équipement culturel pourrait être épaissi pour permettre ponctuellement une nouvelle appropriation de la place, les autres considèrent que la présence de la Poste, de la médiathèque et de la banque nécessite de conserver l'offre de stationnement en l'état. Ils se disent prêts à reconsidérer leur position à condition d'avoir une approche plus fine en matière de stationnement (combien de places gagnées avec les nouveaux parkings, combien seront conservées dans le cadre du réaménagement du boulevard ? etc).

Retours du groupe C :

Ce groupe n'a pas pu aborder ce sujet dans le temps alloué à la concertation avec les habitants.

L'aménagement de la Place de la Mairie et des Halles



- Renforcer l'image de place centrale
- Mettre en valeur le patrimoine architectural
- Repenser la place de la voiture
- Maintenir une accessibilité des commerces et stationnement minute en particulier pour la pharmacie
- Animer la place avec d'autres usages, hors marché
- Simplifier la déambulation lors du marché

Retours du groupe A :

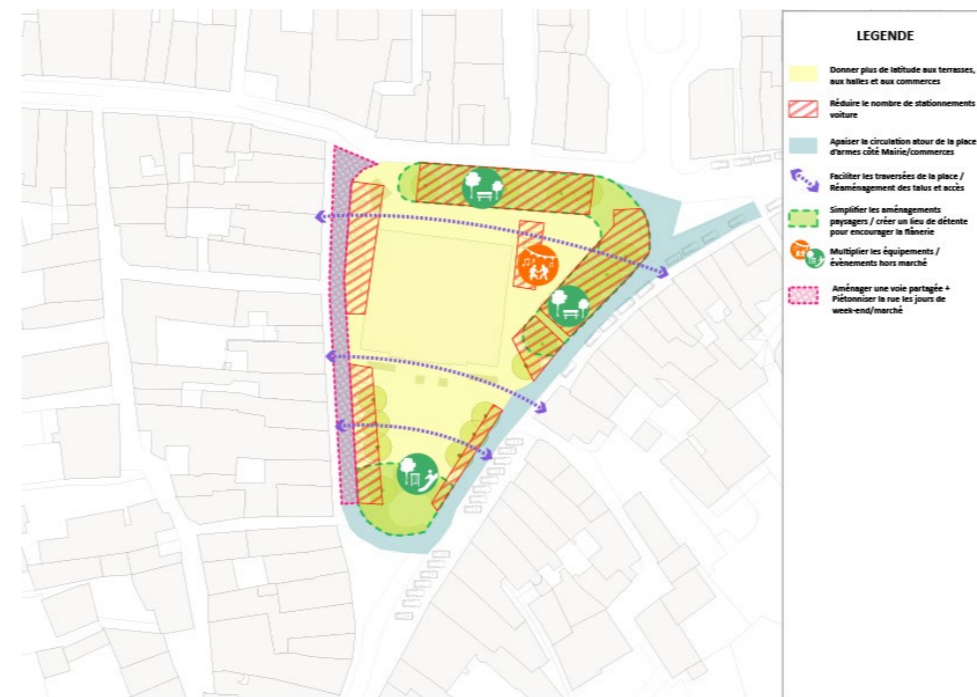
- La proposition de piétonisation de la rue à l'ouest (côté restaurant et commerçant) est une solution qui fait consensus (avec ajout d'un revêtement différent par exemple) et si l'idée de végétaliser davantage la place plait, elle n'est pas une priorité pour tous les participants
- Un accès réservé uniquement aux véhicules autorisés est sollicité si la rue ferme
- Un participant propose la mise en place d'une zone de rencontre 20km/h sur le reste des voies de desserte de la place afin de prioriser la place du piéton sur tout le secteur
- Proposition des habitants de piétonniser tout le tour de la place lors d'évènements ou du marché

Retours du groupe B :

- Adhésion du groupe à l'idée de supprimer la bande de stationnement située à l'ouest de la place, à l'idée de conforter la dimension paysagère et environnementale de la pointe sud et d'aplanir la place pour créer un parvis/des terrasses entre la mairie et la façade commerciale ;
- Mais plus de scepticisme sur l'idée de fermer la rue à l'ouest de la place dans la mesure où ça induirait l'obligation pour les usagers de "faire le tour" du centre-ville et de rentrer par la rue du piolet ou par le boulevard au nord.



Scénario 1 : réorganisation du sud de la place avec suppression de places de stationnement au profit de l'accueil de nouveaux usages et de végétalisation



Scénario 2 : réaménagement de la totalité de la place avec extension sur les rues adjacentes, accueil de nouveaux usages

Retours du groupe C :

- Les commerçants notent l'importance d'augmenter le nombre de places de livraison ou de maintenir un nombre suffisant malgré la suppression de places de stationnement
- La piétonisation de la rue à l'ouest avec un accès par une borne escamotable est vue comme une proposition pertinente en lien avec l'ajout d'un feu tricolore rue Jean Jaurès
- Afin de rendre la circulation piétonne plus agréable rue Jean Jaurès, il est suggéré de retirer les barrières en fonte sur les trottoirs

Fluidifier et sécuriser le carrefour Jean Jaurès



Images de référence : Possibilités d'aménagement de la voirie

Possibilités d'aménagement:
Plateau piéton, Ralentisseur, Feu tricolore, Priorité à droite, Interdiction de tourner à gauche

- Faciliter et sécuriser les traversées est/ouest
- Prolonger la continuité commerciale jusqu'à la gare

Retours du groupe A :

Ce groupe n'a pas pu aborder ce sujet dans le temps alloué à la concertation avec les habitants.

Retours du groupe B :

- La gestion du carrefour avec des feux tricolores est jugée la meilleure, les participants considérant que la suppression du tourne-à-droite ou la mise en place de priorités à droite ne suffiront pas à apaiser le carrefour ni à sécuriser sa traversée.
- Certains participants proposent de fermer ponctuellement la circulation de la rue Jean Jaurès et d'y organiser des événements / animations afin de la rendre plus vivante, de redécouvrir son potentiel et de la revitaliser.

Retours du groupe C :

- La proposition de priorité à droite n'est pas validée par les habitants car ils notent la dangerosité de ce type d'intersection sur une route aussi passante.
- Le changement de sens de la Rue Jean Jaurès n'est pas retenu non plus car des embouteillages risqueraient de se former sur d'autres axes : notamment au niveau du Boulevard Duportal avec la présence de nombreux camions de livraison.
- La proposition du feu tricolore fait consensus par rapport aux autres car elle répond aux problématiques de sécurité et de fluidité de la circulation.

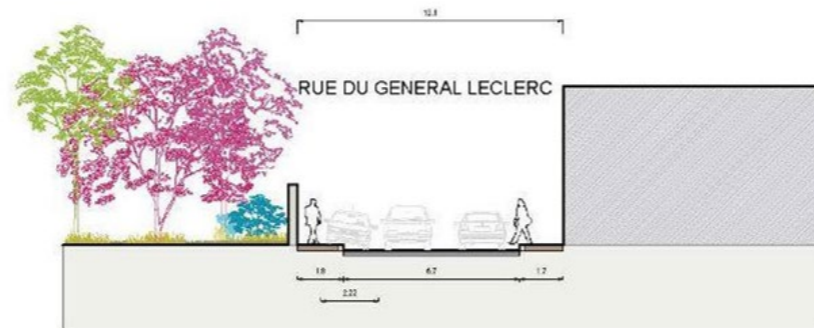


Intersection entre la rue Jean Jaurès et la rue du Général Leclerc

Apaiser et rendre attractive la rue du Général Leclerc

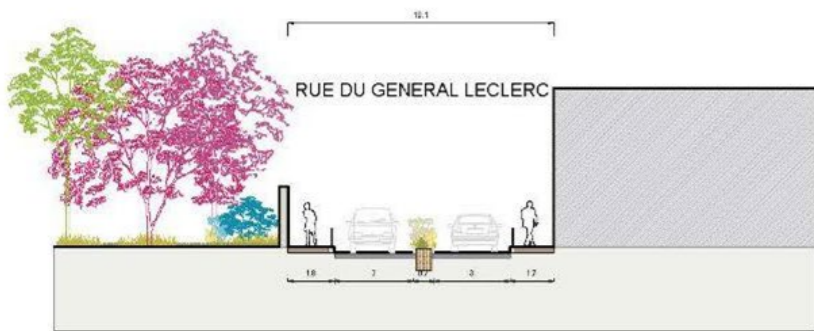


La rue du Général Leclerc à restructurer

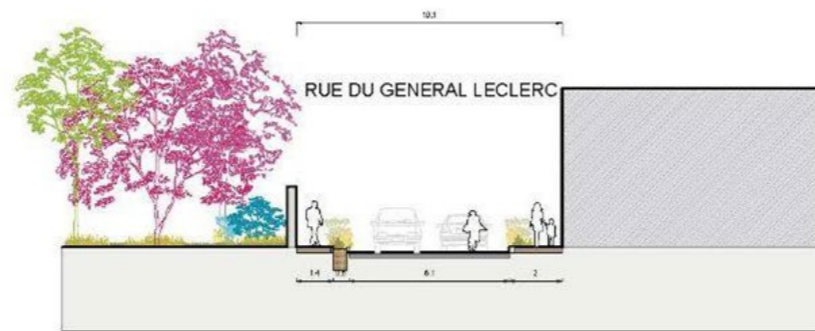


Etat existant

- Ralentir les véhicules
- Faire de la place aux piétons et aux vélos
- Redonner envie d'habiter le long de la rue



Scénario 1 : Séparer la voirie en deux avec de la végétation et répartir les voies piétonnes de chaque côté



Scénario 2 : Sécuriser les piétons sur les trottoirs avec de la végétation

Possibilités d'aménagement:
Plantations ?, Piste cyclable partagée ?, Stationnements longitudinaux, en chicane ?

Retours du groupe A :

Peu de réaction ou de prise de position ont été exprimées au sujet des coupes, les habitants étant conscients que l'évolution de la largeur de la rue entraînera des ajustements dans les aménagements le long du tracé. Une partie des participants considère cette intervention comme prioritaire, la qualifiant pour certains de « chaînon manquant » dans la traversée de Ruffec, susceptible de s'intégrer dans un parcours quotidien plus vaste, reliant l'école au jardin vert.

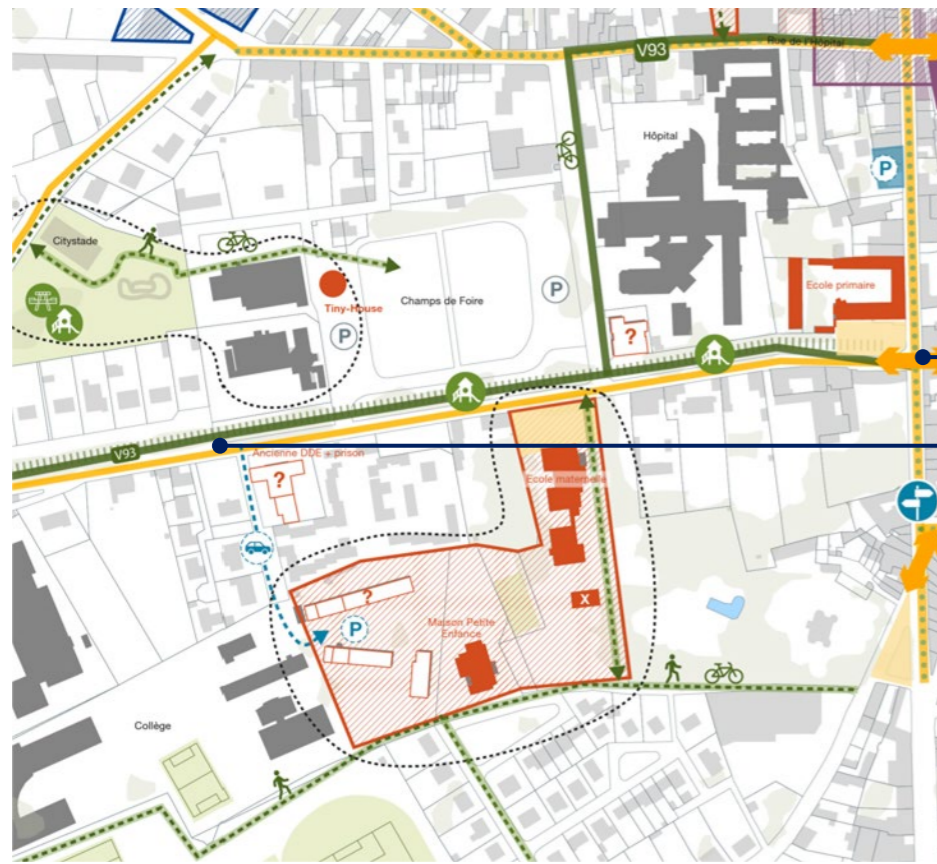
Retours du groupe B :

- Avis favorables à la suppression du stationnement sur la séquence de la départementale en question ;
- Préférence pour le scénario 2. Pour certains participants, l'usage des piétons doit primer sur celui des vélos sur cette portion de la départementale.

Retours du groupe C :

Les habitants soulignent l'attention à porter à la hauteur des arbres dans la rue pour laisser passer les poids lourds.

Aménager et sécuriser le carrefour de l'école



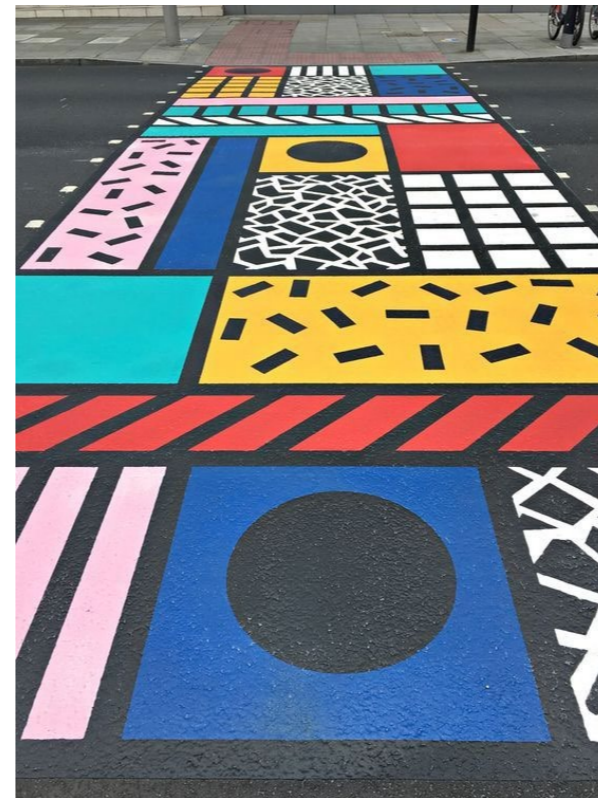
- Faciliter et sécuriser les traversées est/ouest
- Permettre l'accès à l'école pour les piétons
- Faciliter l'accès à la voie verte en prenant en considération le tracé de la Vél'idéale

Rue Villebois Mareuil : un axe arboré, animé et sécurisé qui dessert des poches d'équipements et le futur quartier d'habitation

- Création d'une bande ludique,
- Apaiser la vitesse,
- Faire dialoguer les parvis des écoles



Le carrefour entre la rue du Général Leclerc et la rue Villebois Mareuil



Possibilités d'aménagement :

- Plateau piéton ?
- Ralentisseur, feu tricolore ?
- Dessins au sol ?

Retours du groupe A :

- Les habitants souhaiteraient la création de parcours de mobilités douces (piétons, vélos et trottinette)
- Ils évoquent l'utilisation de la trottinette électrique qui peut être dangereuse, et estiment qu'il faudrait proposer des aménagements encourageant les plus jeunes à pratiquer du vélo (zone sécurisée pour apprendre à circuler en vélo autour de l'école, parcours continus)

Retours du groupe B :

- Si la sécurisation de ce carrefour constitue une priorité pour les participants, la fermeture de la rue du Piolet aux voitures (autres que riverains) fait l'objet d'avis mitigé.
- La proposition de déployer une bande ludique ou des dessins au sol est jugée favorablement. A défaut de vouloir fermer la rue du Piolet, certains proposent d'étendre cette bande de la maternelle à la place du Piolet pour inciter les piétons à se rendre au centre-ville et sécuriser les déplacements piétons, voire jusqu'au centre culturel !

Retours du groupe C :

La fermeture de la rue du Piolet aux véhicules (autres qu'aux riverains) est jugée favorablement. Des riverains de la rue sont présents dans le groupe, mais les autres participants acquiescent quant à l'inconfort à pied de cette rue (peu de place pour les piétons, voitures stationnements, emmarchement...). Les participants jugent cette rue peu structurante dans les accès au centre-ville et que ceci permet d'appuyer son passage en sens interdit sauf riverains.

Apaiser l'entrée de ville sud : la place de Gaulle



La place Charles de Gaulle depuis la rue du Général Leclerc

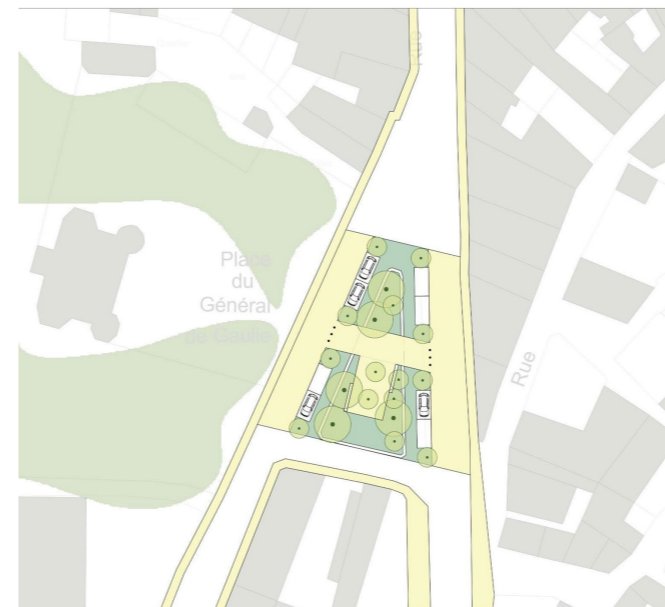
- Mieux intégrer la place pour en faire un espace d'usages
- Ralentir les véhicules à l'entrée de ville
- Signaler l'entrée vers le cœur commerçant



Scénario 1 : dévier la rue Leclerc pour favoriser la route d'Aigre



Scénario 2 : dévier la route d'Aigre pour aménager un parc face au château ?



Scénario 3 : aménager une place centrale, traversée par les piétons avec des dispositifs pour ralentir les véhicules de chaque côté

Retours du groupe A :

Ce sujet n'a pas pu être abordé, cependant il ressort des échanges avec les habitants plusieurs critères à prendre en compte sur ce secteur :

- Veiller à proposer des espaces publics sécurisés, éclairés, agréables et bien équipés
- Encourager la pratique du vélo en mettant à disposition plus de dispositifs d'aménagement adaptés
- Prendre en considération les différents flux et stationnements nécessaires (voitures, poids lourds, piétons, ...)

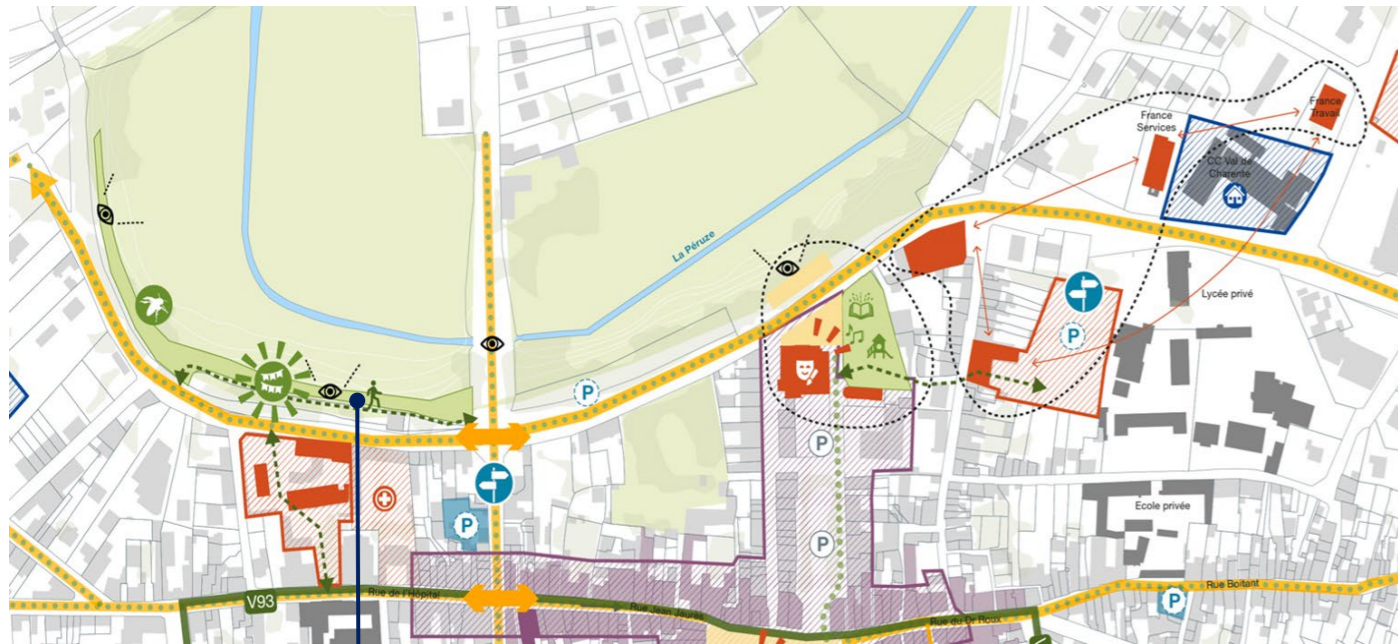
Retours du groupe B :

- Pas d'avis unanime sur les trois scénarios proposés, au-delà du fait que le scénario 1 est jugé peu réaliste et peu compatible avec les flux de camions qui empruntent la départementale ou la route d'Aigre.
- Au-delà des aménagements, certains participants s'interrogent sur la fonction que pourrait jouer cette place en terme d'usages. Animer au risque de diluer les dynamiques de l'hyper centre ?

Retours du groupe C :

- Le consensus semble plutôt se faire autour du troisième scénario (simplicité de circulation qui apparaît comme plus problématique pour eux dans les deux autres options).
 - Confusion dans le groupe sur l'interprétation d'un panneau d'interdiction de tourner à droite depuis la route d'Aigre : emplacement de ce panneau à revoir
 - Les habitants font remarquer que les aménagements de la place doivent prendre en compte le rayon de braquage des camions de livraison de la jardinerie
 - Un participant propose de transformer la placette en carrefour giratoire, d'autres déplorent de supprimer un espace vert de quartier potentiel en rond-point.
- Les participants font remarquer qu'il y a parfois des familles qui pique-niquent sur cette place

L'aménagement du chemin de long du pré Sordognon



Un revêtement perméable pour toutes les mobilités



Etat existant



Scénario 1 : un cheminement large support de signalétique qui renseigne sur la biodiversité du site



Scénario 2 : un cheminement plus étroit qui s'ouvre sur un belvédère surplombant le pré

Un belvédère sur le grand paysage ?

Un sentier de découverte de la flore et la faune locale humide ?

Retours du groupe A :

- Un certain nombre de participants étaient au courant de l'existence de ce passage, mais n'osaient l'emprunter, le percevant comme une impasse ou un chemin privé. Toutefois, ils se sont montrés unanimes à reconnaître l'intérêt de réhabiliter ce passage et de créer des points de vue sur le paysage, tous s'accordant sur le fait que le pré constitue un atout essentiel

Retours du groupe B :

- Idée de réinvestir ce cheminement méconnu est partagée par tous.
- Dans l'hypothèse où un belvédère serait aménagé au droit du jardin vert, la création d'un nouveau belvédère sur ce chemin ne serait pas prioritaire.
- Nécessité de proposer du mobilier d'assise ou des tables pour inciter les gens à contempler, et permettre de mettre en place des animations pédagogiques autour de l'environnement.
- Nécessité d'installer des poubelles.

Retours du groupe C :

Ce groupe n'a pas pu aborder ce sujet dans le temps alloué à la concertation avec les habitants.

Calendrier de l'étude



Calendrier de l'étude

